

Université de Strasbourg

Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg



**Crise des droits de l'Homme et urgence humanitaire :
les Rohingyas de Birmanie et le rôle d'ONG**

Emile OLLIVIER

Mémoire de 4^{ème} année

Direction du mémoire : Alexis VAHLAS

Juin 2015

" L'Université de Strasbourg n'entend donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ".

Sommaire

Sommaire	3
Introduction.....	4
PARTIE I : ETAT DES LIEUX- La situation des Rohingyas face aux intérêts propres de la communauté internationale	10
Chapitre 1. Les Rohingyas ou « l’ennemi intérieur »	10
Section 1. Les Rohingyas, apatrides ostracisés dans leur propre pays	11
Section 2. L’Etat de Rakhine : entre haine interreligieuse, contexte d’expansion démocratique et intérêts économiques	22
Section 3. Les violences intercommunautaires de 2012, une stratégie de nettoyage ethnique	33
Chapitre 2. Une réaction en demi-teinte de la part de la communauté internationale	43
Section 1. Entre solidarité, rejet et inaction: des attitudes régionales hétérogènes	44
Section 2. Une action des pays occidentaux et des organisations internationales en dents de scie	52
PARTIE II. Etude de cas : Face à la situation des Rohingyas, la réponse d’ONG humanitaires et de défense des droits de l’Homme.....	61
Chapitre 1. Des actions concrètes sur place et depuis la France face à la crise de l’Etat de Rakhine.....	65
Section 1. Une urgence humanitaire: l’action de Solidarités International	66
Section 2. Une crise des droits de l’Homme: les trois axes de travail d’InfoBirmanie.....	71
Chapitre 2. Les ONG sur une corde raide : les rapports difficiles des ONG avec les populations locales et le gouvernement birman.....	79
Section 1. Des populations locales hostiles aux ONG	79
Section 2. Des dérapages sanctionnés durement par le gouvernement	85
Chapitre 3. Relations entre ONG humanitaire et ONG de défense des droits de l’Homme : une complémentarité à défaut d’une collaboration.....	90
Section 1. Des contacts limités par un souci récurrent de protection des populations	91
Section 2. Un « dilemme humanitaire », la remise en cause d’un humanitaire nécessairement apolitique.....	94
Conclusion	98
Sigles et Abréviations :	104
Annexes	105
Annexe 1. Q&A Etat de Rakhine pour humanitaires – document interne fourni par Solidarités International	105
Annexe 2. Retranscription de l’entretien du 2 février 2015 avec Joshua Carroll, journaliste freelance en Birmanie.....	110
Annexe 3. Retranscription de l’entretien du 11 février 2015 avec Christophe Vavasseur, responsable du Desk Asie chez Solidarités International.....	116
Annexe 4. Retranscription de l’entretien du 19 mars 2015 avec Cécile Harl, coordinatrice chez InfoBirmanie.....	123
Sources	139
Bibliographie	144
Table des matières.....	151

Introduction

La Birmanie, Etat d'Asie du Sud-Est, peuplé de 51 millions de Birmans en 2014, a connu une histoire politique mouvementée depuis son indépendance le 4 janvier 1948¹. Gouvernée d'une main de fer par la junte militaire du coup d'Etat du général Ne Win de 1962 à l'autodissolution de cette dernière en mars 2011, la Birmanie entame depuis quatre années un lourd processus de démocratisation. Cette transition est menée par les deux hommes forts du régime, le Président birman Thein Sein et le Président de la chambre basse du Parlement, Shwe Mann. Mais l'influence de la *Tatmadaw*, nom birman pour désigner les forces armées, n'est pas totalement effacée, au contraire. En effet, avant d'endosser des habits de civils, Thein Sein était général et Shwe Mann, chef d'Etat-major. De plus, la Constitution birmane de 2008 attribue automatiquement 25% des sièges du Parlement aux militaires birmans. Cependant, la transition démocratique ne doit pas être minimisée, le changement de cap opéré en 2011 étant manifeste, notamment pour la situation des droits de l'Homme dans le pays. Entre libérations de prisonniers politiques, progrès de la liberté de la presse et du multipartisme symbolisé par l'accès d'Aung San Suu Kyi et de son parti, la LND, au Parlement, le gouvernement civil contraste fortement avec celui de la junte militaire.

Mais bien des efforts dans ces domaines ne cachent pas ce que Renaud Egreteau, spécialiste de la Birmanie, désigne comme le « principal problème du pays (...) et la pierre angulaire de la stabilité d'une future Birmanie démocratique »², le problème ethnique. La Birmanie est une mosaïque de populations, officiellement composée de 135 nationalités³. Bien que le général Aung San, père d'Aung San Suu Kyi et héros de l'indépendance birmane, ait voulu imposer la devise – qui fait fortement penser à celle de l'UE – « union dans la diversité », les entreprises de « birmanisation », c'est-à-dire de propagation de la culture dominante Bamar aux périphéries de l'Etat, a eu raison de cette volonté de diversification. Même si, depuis 2011, on assiste à des efforts vers une réconciliation nationale, à l'image de la signature de cessez-le feu avec des ethnies rebelles des zones frontalières, la question ethnique reste cruciale et épineuse.

¹ Pour plus de détails sur l'Histoire de la Birmanie, consulter l'ouvrage de Renaud Egreteau, *Histoire de La Birmanie Contemporaine*, Fayard (Paris, 2010).

² Ibid., p.191.

³ Ibid., p.193.

Occupant la partie Nord de l'Etat de Rakhine (*North Rakhine State*), les Rohingyas de Birmanie sont estimés à environ 800 000⁸. Ils constituent donc le quart de la population de la région, partageant l'Etat de Rakhine avec les Rakhines bouddhistes, héritiers de royaumes bouddhistes indépendants, longtemps hostiles au pouvoir birman et parlant le rakhine (une langue s'apparentant à de l'ancien birman)⁹. Ce peuple, très attaché à sa région, est fortement islamophobe, ce qui explique en partie l'attitude hostile envers les Rohingyas. En outre, des raisons historiques peuvent également expliquer ces tensions. En effet, l'alliance des Rohingyas avec les colons britanniques en 1824 et surtout pendant la seconde guerre mondiale s'oppose au soutien des Rakhines aux envahisseurs japonais qui contrôlent l'Etat de Rakhine en 1942¹⁰. L'accession de la Birmanie à l'indépendance en 1948 va plonger les Rohingyas au cœur de tensions intercommunautaires sans précédents, tensions sur lesquelles nous reviendrons et dont les violences de 2012 en sont l'apogée.

En juin et octobre 2012, la stratégie d'exclusion des Rohingyas devenus apatrides depuis 1982 et la Loi sur la Citoyenneté, prend une forme particulièrement violente causant plus d'une centaine de mort dans la communauté et déplaçant environ 140 000 Rohingyas au sein de l'Etat de Rakhine. Entre privations de leurs libertés fondamentales, participation des autorités locales et apathie des dirigeants centraux, les violences de 2012 semblent s'insérer dans une stratégie de nettoyage ethnique.

« Sans résolution des conflits interethniques, la Birmanie ne peut espérer sortir de sa glaciation militariste »¹¹. Contrairement à ce qu'écrivait Renaud Egretéau en 2010, la Birmanie est sortie de sa période militariste, mais sans pour autant avoir résolu les conflits interethniques la rongant de l'intérieur. Ceci est caractéristique du paradoxe birman.

Un paradoxe birman et international

La situation des Rohingyas vient brouiller les cartes en Birmanie, remettant en cause une vision manichéenne répandue dans l'opinion occidentale et soulevant un paradoxe birman. La première vision remise en cause par le sujet « Rohingya » est celle d'une Sangha

⁸ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray. Crimes against Humanity and Ethnic Cleansing Rohingya Muslims Burma's Arakan State.*, April 2013, http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/burma0413_FullForWeb.pdf.

⁹ Renaud Egretéau, "Birmanie.", *CERI*

¹⁰ Gabriel Defert, *Les Rohingyas de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides*, Aux lieux d'être (Paris, 2007), p.130.

¹¹ Renaud Egretéau, *Histoire de La Birmanie Contemporaine*, p.16.

(communauté monastique bouddhiste) opposée au gouvernement. En effet, ayant en mémoire les images de la « révolution safran » mettant en scène la répression sanglante des manifestations des moines bouddhistes en septembre 2007 contre le gouvernement en place, le Sangha devrait apparaître comme un des opposants principaux du pouvoir. Or, le sujet « Rohingya » rapproche les deux acteurs en faveur d'une défense de la « race birmane » et de l'ethnie principale des Bamars. Même paradoxe avec Aung San Suu Kyi, symbole national et international de la « génération de 88 » et du combat pour la démocratie, figure illustre du combat des droits de l'Homme et leader du principal parti d'opposition, la LND. Les conflits interethniques viennent aussi semer le trouble dans cette opposition de principe entre gouvernement et le prix Nobel de la paix 1991. La « Dame », comme on l'appelle en Birmanie, est fortement critiquée pour son silence vis-à-vis de la situation des Rohingyas. Un thème qui rassemble gouvernement et opposition, voilà le paradoxe que constituent les musulmans de l'Etat de Rakhine.

Ce paradoxe s'étend également aux réactions des grandes puissances, nationales ou supranationales, régionales ou mondiales. Fortement concernés par un exode massif de Rohingyas suite aux départs de 2012 mais également en 1978 et 1992¹², les Etats d'Asie du Sud-Est adoptent des attitudes hétérogènes. Par ailleurs, les grandes puissances occidentales et organisations internationales semblent contraintes par leurs intérêts propres, entre opportunités économiques, rétablissement des relations diplomatiques, condamnations des exactions et intervention humanitaire...

Les ONG, acteurs non-négligeables dans l'Etat de Rakhine

Philippe Ryfman mentionne les organisations internationales face à la logique étatique, mais, bien que disposant d'une certaine autonomie, ces dernières « restent marquées par leur caractère interétatique »¹³. A côté des intérêts propres à la communauté internationale (Etats et/ou organisations internationales), se dressent des acteurs dits indépendants, les ONG. Ryfman recense dans son ouvrage un grand nombre de définitions de cet ensemble assez flou, il met cependant en avant celle de Merle qui définit les ONG comme « tout groupement, association ou mouvement constitué de façon durable par des particuliers

¹² Mohamed Warda, « Des Apatrides Nommés Rohingyas, » *Le Monde Diplomatique*, novembre 2014, <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/11/MOHAMED/50923#nh2>.

¹³ Philippe Ryfman, *Les ONG*, Repères (La Découverte, 2014), p.4.

appartenant à divers pays en vue de la poursuite d'objectifs non lucratifs »¹⁴. Bien que cette définition reste large et sujette à critiques, elle peut être affinée en assimilant les ONG aux domaines d'actions classiques qui les caractérisent. Ainsi, le label ONG concernerait les organisations oeuvrant dans les domaines de l'humanitaire, la défense des droits humains, l'aide au développement, et l'environnement¹⁵. Dans le cas des Rohingyas, seuls les deux premiers domaines d'actions nous intéresseront, la situation de l'Etat de Rakhine présentant deux crises simultanées : une crise humanitaire et une crise des droits humains (ou droits de l'Homme).

Face à ce genre de situation, les ONG représentent dorénavant des acteurs centraux. Cette frange d'acteurs a acquis au fur et à mesure de leurs interventions une réputation non-négligeable dans le domaine des relations internationales, venant parfois concurrencer l'influence des Etats et des organisations internationales. Philippe Ryfman donne l'exemple des initiatives Nord/Sud dans les années 80 au sein desquelles les acteurs privés (ici désignant les ONG) avaient démontré une meilleure adaptation, identification des besoins, notamment dans l'accès aux populations¹⁶. Par ailleurs, les ONG de plaidoyer ou de dénonciation (désignant les ONG de défense des droits de l'Homme), ont également fait leurs preuves, et sont des acteurs redoutés dans des situations de violations des droits humains. Les Etats non-démocratiques les redoutent, du fait de leur portée médiatique grandissante, de leurs connaissances des dossiers et donc de leur capacité à mettre en péril leur situation internationale voire de venir perturber les politiques internes¹⁷. Ainsi, de conflits en conflits, les ONG humanitaires et de défense des droits humains ont acquis en crédibilité et, s'organisant selon une stratégie de l'offre, ont acquis une place considérable dans les relations internationales, croissance caractérisée par une augmentation de leur poids économique.

Dans un conflit interethnique où les droits humains des Rohingyas sont bafoués, où plus de 100 000 personnes sont déplacées suite aux violences de 2012, les ONG de défense des droits de l'Homme et les ONG humanitaires représentent des acteurs prépondérants. Ils constituent, d'un côté, des alternatives aux Etats et organisations internationales, étant – plus ou moins – dépourvus d'intérêts économiques ou politiques. En outre, ils apparaissent

¹⁴ Ibid., p.19.

¹⁵ Ibid., p.22.

¹⁶ Ibid., p.33.

¹⁷ Ibid., p.42.

comme des partenaires des organisations internationales, notamment concernant la gestion de l'urgence humanitaire de l'Etat de Rakhine.

Ainsi, il s'agira de s'interroger sur le rôle d'ONG auprès des Rohingyas de Birmanie, face à une situation de crise des droits de l'Homme et d'urgence humanitaire et à une réponse hétérogène de la part de la communauté internationale.

Dans un état des lieux, nous nous intéresserons en détail aux racines des violences intercommunautaires de 2012 puis aux réactions régionales et internationales face à la situation des Rohingyas. Ensuite, grâce à trois entretiens réalisés avec la coordinatrice d'une ONG de défense des droits de l'Homme, le responsable des projets Asie d'une ONG humanitaire et un journaliste indépendant en Birmanie, nous examinerons le rôle de deux ONG françaises en réponse au conflit de l'Etat de Rakhine en analysant leurs actions concrètes sur place et depuis la France, leurs relations avec la population locale et le gouvernement birman et enfin les interactions entre le milieu humanitaire et celui des droits de l'Homme.

Birmanie ou Myanmar ?

L'Organisation des Nations Unies emploie le terme « Myanmar », l'Union Européenne, elle, se réfère au « Myanmar/Birmanie », quant à la France, elle utilise le nom de « Birmanie ». D'où viennent ces différences de vocabulaire et quel terme faut-il utiliser ?

En 1989, le gouvernement militaire birman rebaptisa le nom anglais du pays (ainsi que d'autres noms de villes notamment). « *Burma* » devint donc « *Myanmar* ». Bien que ce changement de terminologie ait déclenché des débats – nombre d'ethnies ne se reconnaissant pas sous le terme Myanmar – l'ambiguïté n'existe pas dans la langue française, ce changement ne concernant que la langue anglaise¹⁸. L'usage du terme « Birmanie » a été consacré par la Commission générale de terminologie et de néologie, et a

¹⁸ Thierry Mathou, Ambassadeur de France en Birmanie, « « Birmanie Ou Myanmar ? Le Vrai Faux Débat Francophone », » *La France En Birmanie*, juillet 2014, <http://www.ambafrance-mm.org/Birmanie-ou-Myanmar-Le-vrai-faux>.

fait l'objet d'un arrêté au Journal Officiel de la République Française en date du 4 novembre 1993¹⁹. Ainsi, utiliser le terme « Birmanie » ne tient pas de l'idéologie mais de la linguistique.

C'est pourquoi « Birmanie » sera utilisé tout au long de ce travail, au détriment de « Myanmar » qui, bien qu'il soit de plus en plus employé, reste un anglicisme. De même pour le nom de la capitale birmane. « Rangoun » sera privilégié à « Yangoon ».

PARTIE I : ETAT DES LIEUX- La situation des Rohingyas face aux intérêts propres de la communauté internationale

Dans cette partie, il s'agira d'examiner, dans un premier temps, les origines du conflit interethnique de 2012 qui placent les Rohingyas dans une situation d' « ennemi intérieur ». Ensuite, il sera opportun d'analyser les réactions régionales et internationales, qui, par leur hétérogénéité se dessinent en demi-teinte.

Chapitre 1. Les Rohingyas ou « l'ennemi intérieur »

La notion « d'ennemi intérieur »²⁰ s'applique aux Rohingyas de plusieurs façons. Anciens alliés du colonisateur britannique, immigrants venus du Bangladesh ou encore envahisseurs musulmans, la présence de l'ethnie Rohingya à l'Ouest de la Birmanie apparaît comme un problème que le régime, ainsi que la population, tentent de régler depuis l'indépendance. Voilà dans quel registre s'inscrivent les violences de 2012. Afin d'appréhender les événements de 2012 caractérisés de nettoyage ethnique par certaines ONG (Section 3), il faut préalablement étudier le processus historique et législatif ayant rendu les Rohingyas apatrides, les privant de leurs libertés les plus fondamentales (Section 1). De plus,

¹⁹ “Journal Officiel de La République Française,” 25 janvier 1994, p.1289, http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19940125&pageDebut=01288&pageFin=&pageCourante=01289.

²⁰ Defert, *Les Rohingyas de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides.*, p.156.

nous observerons que les violences de 2012 prennent place dans un climat sociétal et politique profondément hostile aux Rohingyas (Section 2).

Section 1. Les Rohingyas, apatrides ostracisés dans leur propre pays

« Le terme « apatride » désigne une personne qu’aucun Etat ne considère comme son ressortissant par application de sa législation »²¹. Disposer d’une nationalité, c’est disposer du droit d’avoir des droits. Les personnes privées de nationalité sont sujettes à des violations diverses et variées et sont donc vulnérables²². Ainsi, les Rohingyas se voient privés de leur nationalité depuis une loi de 1982. Mis à l’écart de la société par une série de mesures restrictives, cette communauté apatride est ostracisée au sein de son propre pays.

§ 1. Les Rohingyas privés de citoyenneté

En janvier 2015, l’UNHCR dénombre 810 000 apatrides en Birmanie²³, dont environ 800 000 demeurent dans l’Etat de Rakhine²⁴. Ce chiffre correspond, d’après HRW, au nombre d’apatrides Rohingyas vivant dans la région²⁵. Comment en est-on arrivé là ? Nous verrons que le contexte historique à partir de l’indépendance birmane a été propice à l’exclusion des Rohingyas. Puis, la Loi sur la Citoyenneté de 1982 sonne le glas pour les Rohingyas, relégués aux marges de la société. Enfin, depuis cette date, une série de mesures privent ces derniers d’un accès à la citoyenneté et d’une reconnaissance officielle.

A. Un contexte historique propice à l’exclusion des Rohingyas

Entre 1947, date de la promulgation de la nouvelle Constitution birmane, et 1982, date de promulgation de la Loi sur la Citoyenneté, la reconnaissance des Rohingyas comme citoyens birmans a évolué défavorablement.

²¹ Organisation des Nations Unies, *Convention Relative Au Statut Des Apatrides*, 1954.

²² Indira Goris, Julia Harrington, and Sebastian Köhn, “Qu’est-Ce Que L’apatridie et Pourquoi Est-Ce Une Question Importante?,” *Revue Des Migrations Forcées*, mai, no. 32 (2009), p.4.

²³ UNHCR, “Profil D’opérations 2015 - Myanmar,” January 2015, <http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d6eb.html>.

²⁴ OCHA, *Rakhine Response Plan July 2012-June 2013*, November 16, 2012, p.3, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Revised%20Rakhine%20Response%20Plan%20%28amended%29.pdf>.

²⁵ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.109.

Sous le régime de la Constitution de 1947, faisant suite à l'indépendance de la Birmanie, les Rohingyas étaient en mesure de demander et d'obtenir la nationalité birmane. En effet, d'après le paragraphe 4 de la section 11 du chapitre 2 de la Constitution de l'Union de Birmanie pouvait devenir citoyen :

«Toute personne née dans un des territoires qui, au moment de sa naissance, faisait partie de l'empire de sa Majesté britannique et ayant résidé dans un des territoires faisant partie de l'Union pour une période minimale de huit ans dans les dix premières années précédant la date d'entrée en vigueur de cette Constitution ou précédent immédiatement le 1er janvier 1942 et ayant l'intention d'y résider de façon permanente et qui fait connaître sa volonté selon la voie et le délai définis par la loi ».²⁶

Bien que les Rohingyas ne fussent pas reconnus en tant que « race indigène »²⁷, la Constitution de 1947 leur permettait tout de même d'obtenir la nationalité birmane. Cependant cette disposition fut réduite, en vue de limiter l'immigration indienne en Birmanie, avec la promulgation d'une nouvelle loi sur la citoyenneté le 8 mai 1948. L'article 4 section 2 de cette dernière vient directement modifier la disposition s'appliquant aux personnes n'appartenant pas aux « races indigènes » et déclarer que ces dernières devaient être descendants «d'ancêtres qui pour deux générations au moins ont tous élus domicile permanent dans les territoires de l'Union et dont les parents et lui-même étaient nés dans un de ces territoires»²⁸. Les Rohingyas qui s'enregistrèrent auprès des autorités dans un délai d'un an à partir de la promulgation de cette loi, reçurent alors leur carte d'identité et purent exercer leurs droits, notamment politiques, durant la décennie démocratique entre 1950 et 1962.

L'année 1962 est celle qui marque une rupture avec l'octroi de droits aux Rohingya de Birmanie. Après le coup d'état militaire du général Ne Win, il fût beaucoup plus difficile pour les enfants de ces derniers d'obtenir la nationalité birmane.²⁹ De plus, est introduite en

²⁶ FIDH, *Birmanie. Répression, Discrimination et Nettoyage Ethnique En Arakan*.p. 19, avril 2000, <https://www.fidh.org/IMG/pdf/birmarak.pdf>.

²⁷ Defert, *Les Rohingya de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides.*, p.144.

²⁸ Union of Burma, *The Union Citizenship Act, 1948*, http://www.ibiblio.org/obl/docs/UNION_CITIZENSHIP_ACT-1948.htm.

²⁹ Human Rights Watch, *Burma. The Rohingya Muslims. Ending a Cycle of Exodus?*, September 1996, p.25, <http://www.hrw.org/reports/pdfs/b/burma/burma969.pdf>.

1974 une nouvelle Constitution traduisant le virage nationaliste emprunté par le général Ne Win, pour qui les minorités ethniques ne sont qu'un obstacle pour l'unité de la Birmanie. Ainsi la Constitution de 1974 crée l'Etat d'Arakan, supprimant définitivement la Mayu Frontier Administration Area au Nord de l'Etat, créée en 1961, qui mettait à distance les autorités bouddhistes de Sittwe et offrait donc plus de protection aux Rohingyas. Le retour des autorités bouddhistes dans la région coïncide avec le lancement de l'opération Nagamin (Roi des dragons), répondant à une forte immigration musulmane venue du Bangladesh, fuyant la guerre d'indépendance. Cette opération consiste en une série de contrôles d'identités, ce qui pousse alors près de 200 000 musulmans à quitter le territoire birman en mai 1978 et rejoindre le Bangladesh. Le HCR permet en 1979 le retour de tous les réfugiés. Ainsi se dessine le contexte de la promulgation de la nouvelle loi sur la citoyenneté remplaçant celle de 1948³⁰.

B. La loi de 1982 et les trois nouvelles catégories de citoyens

La loi de 1982³¹ est promulguée le 15 octobre et elle instaure trois catégories de citoyens. Sont ainsi reconnus les citoyens, les citoyens associés et les citoyens naturalisés. Sont considérés comme citoyens « de première classe » ou « nationaux de pur-sang » d'après les mots du général Ne Win³² ceux qui appartiennent aux 8 « races ethniques nationales majeures » reconnues par la présente loi, ce sont les Kachin, Kayah, Karen, Chin, Birman, Mon, Rakhines, mais également les personnes appartenant à un groupe ethnique installé de manière permanente sur le territoire de l'Union avant 1823, date correspondant au début de l'occupation britannique de l'Etat de Rakhine. Les membres de l'ethnie Rohingya, non reconnue parmi les 8 groupes nationaux, doivent donc prouver la présence de leurs ancêtres sur le territoire avant 1823, afin de devenir citoyen.

S'ils échouent, ils pourront prétendre à la catégorie inférieure, celle des citoyens associés. Ce statut est accordé dans le cas où un des parents du demandeur a été citoyen sous le régime de la loi de 1948 à condition que le demandeur prouve qu'il descend d'une famille qui, depuis deux générations, vit dans un des territoires de l'Union et ce de manière

³⁰ Defert, *Les Rohingyas de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides.*, p.155.

³¹ Socialist Republic of the Union of Burma, "Burma Citizenship Law 1982," October 15, 1982, <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?docid=3ae6b4f71b>.

³² Gabriel Defert, *Les Rohingyas de Birmanie, Arakanais, musulmans et apatrides.*, Aux lieux d'être (Paris, 2007), p.157.

permanente. Enfin la dernière catégorie correspond aux citoyens naturalisés concernant les personnes arrivées pendant la période coloniale. Ces derniers doivent, pour se voir attribuer ce statut, être nés en Birmanie et prouver que leurs parents ont résidé sur le territoire de l'Union avant le 4 janvier 1948 ou alors que l'un des deux soit reconnu comme citoyen. De plus, l'article 44 de cette loi stipule que les personnes voulant recevoir le statut de citoyen naturalisé doivent « bien parler une des langues nationales », être « de bonne réputation » et « sain d'esprit », ce qui laisse une marge d'appréciation conséquente aux autorités birmanes. Les deux dernières catégories de citoyenneté (citoyen associé et citoyen naturalisé) sont sujettes au retrait de leur statut par les autorités contrairement aux citoyens de naissance. De plus, ils ont accès à l'université mais ils n'ont pas le droit d'étudier la médecine générale et dentaire, ils sont également exclus des études d'ingénieur³³.

Bien que cette loi n'ait pas totalement exclu les Rohingyas de l'accès à une citoyenneté (de seconde ou troisième classe), très peu, d'après HRW, peuvent être reconnus comme citoyens associés ou naturalisés³⁴. La raison avancée par le rapport, autre que l'histoire propre de ces personnes, est la difficulté pour ces derniers de fournir les preuves légales justifiant leur statut, notamment, pour certains, à cause de leur exode au Bangladesh puis de leur retour en Birmanie. De plus, les critères nécessaires pour être naturalisé notamment celui de la maîtrise d'une langue nationale, ne sont remplis que par très peu de Rohingyas et les larges pouvoirs placés entre les mains des autorités compétentes rendent difficile l'accession des Rohingyas à la citoyenneté. C'est pourquoi la plupart sont uniquement reconnus comme résidents étrangers et ceux qui avaient obtenu une carte d'identité (*National Registration Card, NRC*) sous le régime de la loi de 1948 sont obligés de la renvoyer aux autorités afin de demander un nouveau papier d'identité reconnu par la loi de 1982. Cependant, beaucoup d'entre eux n'ont rien reçu en retour³⁵.

En tant qu'étrangers, les Rohingyas ne sont dorénavant plus reconnus par les autorités et sont soumis au régime de la Constitution de 1974. Cette dernière, à son article 101, stipule que les étrangers n'ont pas accès à la justice, qu'ils n'ont pas de droit d'association (article 158). La liberté de pratiquer une religion leur est également reniée (article 156). D'après le

³³ Socialist Republic of the Union of Burma, "Burma Citizenship Law 1982."

³⁴ Human Rights Watch, *Burma. The Rohingya Muslims. Ending a Cycle of Exodus?*, p. 27 <http://www.hrw.org/reports/pdfs/b/burma/burma969.pdf>.

³⁵ Ibid, p. 28

Foreigners Act de 1864, leur liberté de mouvement est également restreinte, obligeant ces derniers à requérir un permis de déplacement pour voyager à travers le pays.³⁶

C. Des politiques ultérieures toujours autant exclusives

Dans la continuité de la promulgation de la loi de 1982 sur la citoyenneté, les autorités birmanes introduisent des *Citizens Scrutiny Cards* (qu'on pourrait traduire en cartes de contrôle de citoyenneté) afin d'identifier facilement le statut du propriétaire de la carte. En effet, chacun des trois statuts de citoyenneté de la loi de 1982 correspond à une couleur de carte. Les citoyens de plein-droits reçoivent une carte de couleur rose, les citoyens associés une carte de couleur bleue tandis que les citoyens naturalisés, eux, reçoivent une carte verte. La plupart des Rohingyas n'ont eu droit à aucune carte.³⁷ Cependant, en réponse au plaidoyer de l'UNHCR en faveur d'une documentation des Rohingyas, les autorités ont, en 1995, fourni à ces derniers des *Temporary Registration Cards*, (*TRC*, cartes d'enregistrement temporaire) de couleur blanche. Bien que cela constitue un pas en avant vers la reconnaissance des Rohingyas comme citoyens birmans, cette carte temporaire n'a que peu d'utilité. Elle n'est pas comparable à un document d'identité (passeport ou carte d'identité), il est clairement indiqué sur cette carte qu'elle « ne constitue pas une preuve de citoyenneté »³⁸. Elle ne peut pas non plus être utilisée par ses détenteurs afin de revendiquer la citoyenneté birmane, ne comportant pas le lieu de naissance de ces derniers.

En avril 2014, les autorités centrales birmanes ont organisé le premier recensement depuis 1983 qui excluait déjà les Rohingyas. Cette action, dont le coût est estimé à hauteur de 65 millions d'euros³⁹, est le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Immigration et le FNUP⁴⁰. Une campagne de soutien pour le recensement fut lancée à travers le pays quelques semaines avant le début de l'opération sous le slogan « Recensement national – Participons tous » (« Nation-wide census – Let's all participate »). L'essence même du recensement dans un contexte d'ouverture progressive du pays en faisait une avancée considérable pour la

³⁶ Ibid, p. 28

³⁷ Chris Lewa, "Rhakine Du Nord: Une Prison Ouverte Pour Les Rohingya.", *Revue Des Migrations Forcées*, mai, n° 32 (2009), p.11.

³⁸ FIDH, *Birmanie. Répression, Discrimination et Nettoyage Ethnique En Arakan*. 2000, p. 20.

³⁹ Judith Kormann, "La Discrimination Entache Le Recensement Birman.", 2 avril 2014, [Http://www.liberation.fr](http://www.liberation.fr), accessed March 19, 2015, http://www.liberation.fr/monde/2014/04/02/la-discrimination-jette-une-ombre-sur-le-recensement-birman_992510.

⁴⁰ Jane M. Ferguson, "Who's Counting?," *Journal of the Humanities and Social Sciences of Southeast Asia* 171, no. 1 (January 1, 2015): p.1.

démocratie en Birmanie. En effet, un recensement, selon le FNUP Myanmar, est essentiel afin d'envisager, d'implémenter des politiques de développement, et de les évaluer⁴¹.

Cependant, afin de comptabiliser la population, les autorités se sont référées à une liste de 135 sous-catégories ethniques introduite pour le recensement de 1983. La liste venait spécifier le classement en 8 ethnies nationales de la loi de 1982.⁴² Cette dernière fût très controversée et la manière dont les autorités aboutirent à sa création est floue. Certains arguent le fait que la liste de 135 langages utilisée par les autorités britanniques lors d'un précédent recensement en 1931 en est la base, d'autres plaident en faveur d'une théorie plus loufoque qui consisterait à dire qu'en additionnant 1, 3 et 5, le résultat est 9, chiffre favori du Général Ne Win.⁴³ Quoiqu'il en soit, cette liste n'a pas de base ethnographique sérieuse et regorge de contradictions d'après les experts et les représentants de groupes ethniques.⁴⁴ Concernant les Rohingyas, ces derniers ne figurent pas dans la liste des 135 sous-ethnies grâce à laquelle les sondés peuvent s'identifier. Ceux qui veulent s'identifier comme Rohingyas doivent alors cocher une case « autre » et noter le nom de leur ethnie. Cette liberté d'auto-identification a été fortement défendue dans un communiqué du FNUP⁴⁵. Cependant, ignorant les considérations des Nations Unies, Ye Htut, le porte-parole du gouvernement, a exclu les Rohingyas d'une possible identification, ces derniers devant s'identifier comme « Bengalis » considérés comme des migrants illégaux venant du Bangladesh voisin. Selon ses déclarations à l'AFP, relayant la pensée du gouvernement, « ils n'écriront que « Bengalis » car Rohingya n'existe pas »⁴⁶. Les Rohingyas sont donc totalement exclus du processus de recensement. Le questionnaire est composé de 41 questions, dont la première concerne l'ethnie d'appartenance, certains témoignages rapportent que lorsque la réponse à cette question était « Rohingya », la personne en charge du questionnaire partait aussitôt.⁴⁷ D'autres accusent les censeurs de forcer certains à s'identifier comme Bengalis⁴⁸.

⁴¹ Ibid., p.2.

⁴² Jane M. Ferguson, "Who's Counting?," *Journal of the Humanities and Social Sciences of Southeast Asia* 171, no. 1 (January 1, 2015): p.15.

⁴³ Ibid., p.15.

⁴⁴ Ibid., p.16.

⁴⁵ Yen Snaing, "As Census Kicks Off, Questions and Criticisms Persist," *The Irrawaddy*, 31 mars 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/census-kicks-questions-criticisms-persist.html>.

⁴⁶ AFP, "No Registration for 'Rohingya' in Myanmar Census," *The Hindu*, March 30, 2014, <http://www.thehindu.com/todays-paper/tp-international/no-registration-for-rohingya-in-myanmar-census/article5849870.ece>.

⁴⁷ Fiona MacGregor, "Census off to a Bad Start in Rakhine State," *Myanmar Times*, 1er avril 2014, <http://www.mmtimes.com/index.php/national-news/10057-census-off-to-a-bad-start-in-rakhine-state.html>.

⁴⁸ N/A, "Burmese Census Enumerators Violate Commitment with UNFPA in Western Burma," *Burma Times*, accessed March 19, 2015, <http://burmatimes.net/burmese-census-enumerators-violate-commitment-with-unfpa-in-western-burma/>.

En attendant la publication des résultats officiels en fin d'année 2015, le FNUP et le Ministère de l'Immigration et de la Population ont communiqué les résultats prévisionnels en août 2014. D'après les chiffres recueillis, il y a au total 51 419 420 personnes vivant en Birmanie⁴⁹. Ces résultats provisoires n'incluent pas de données sur la répartition ethnique parmi la population, ces données seront communiquées lors de l'annonce officielle fin 2015. Ce chiffre se situe bien en dessous des estimations du gouvernement qui atteignaient le chiffre de 60 millions avant le lancement du recensement.⁵⁰ Ce recensement a été beaucoup critiqué par les défenseurs des droits de l'Homme, le soutien du FNUP également. En effet, ce qui peut paraître comme un pas en avant de la part des autorités birmanes et, dès lors, expliquer le fait que le FNUP ne se soit pas retiré du processus, est qualifié de « contribution aux désastres des droits de l'Homme »⁵¹ par Phil Robertson, directeur adjoint de la section Asie d'Human Rights Watch.

La nouvelle loi sur la citoyenneté de 1982 et les mesures ultérieures, privent la plupart des Rohingyas de leur nationalité⁵². Individus devenant alors apatrides sans statut, privés de leurs droits fondamentaux. Le recensement d'avril 2014, censé être la base pour une mise en œuvre de politiques de développement, soutenu par les Nations Unies, n'a été qu'une autre manière d'exclure les Rohingyas. La stratégie d'endiguement de la communauté Rohingya entreprise par les autorités birmanes en 1982 se révèle encore plus clairement par l'instauration d'une série de mesures fortement restrictives des libertés fondamentales.

§ 2. Une stratégie d'endiguement intérieur

Le mot « endiguer » est souvent utilisé lors de manifestations, lorsque les forces de l'ordre « endiguent la foule » dans le but de l'empêcher de progresser. Ici, outre la privation de nationalité, les autorités privent un groupe ethnique, celui des Rohingyas, de la possibilité de se développer, de progresser dans une région qu'elles veulent « birmaniser ». Elles réalisent cette stratégie d'endiguement de deux manières : en limitant le nombre de

⁴⁹ Ministry of Immigration and Population, *The Population and Housing Census of Myanmar, 2014. Summary of the Provisional Results*, août 2014, <http://countryoffice.unfpa.org/myanmar/drive/SummaryoftheProvisionalResults.pdf>.

⁵⁰ Ferguson, "Who's Counting?," p.22.

⁵¹ Fiona MacGregor, "Census off to a Bad Start in Rakhine State."

⁵² D'après l'UNHCR, 97% des musulmans du Nord de l'Etat de Rakhine sont privés de nationalité suite à la loi de 1982. Defert, *Les Rohingyas de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides.*, p.158.

naissances et d'unions et en cantonnant les populations par la privation de leur liberté de circulation.

A. Réduire : un droit au mariage et à la procréation strictement limité

Outre l'exclusion par la privation d'identité, les autorités birmanes entament également une campagne de réduction du poids démographique de la communauté des Rohingyas.

Ceci passe par plusieurs mesures à partir des années 90 instaurées afin de réduire l'accroissement démographique de ces derniers. La première concerne le droit au mariage sévèrement restreint pour les musulmans de l'Etat de Rakhine depuis 1995. A partir de cette date, les autorités ont installé un système de quotas pour chaque village. Il faut dorénavant obtenir un permis de mariage auprès de la Nasaka (la Force de Sécurité des Frontières birmanes) pour pouvoir se marier. Wai Wai Nu, la fille d'un homme politique Rohingya, militante pacifiste ayant déjà passé sept ans en prison évoque la difficulté pour obtenir ce permis. D'après son témoignage⁵³ les autorités décident arbitrairement du nombre de permis qui seront délivrés par village. Les conditions pour en obtenir sont, par ailleurs, très strictes. Il faut en effet payer une somme conséquente, fixée en fonction des revenus de la famille, pouvant s'élever jusqu'à 200 000 kyats (environ 150 euros). De plus, les délais pour obtenir ces permis sont relativement longs, s'étendant sur plusieurs années dans certains cas.⁵⁴ Gabriel Defert évoque le cas de femmes atteignant la quarantaine et ne pouvant pas encore avoir d'enfant, n'ayant toujours pas obtenu leur permis de mariage dix ans après leur demande.⁵⁵ Les mariages illégaux, célébrés en dehors des permissions octroyées par la Nasaka, sont par ailleurs sévèrement réprimés. Les coupables sont sujets à de lourdes amendes et à des peines de prison conséquentes. D'après le rapport de juin 2012 de l'ONG *The Equal Rights Trust*, ces peines peuvent atteindre dix années d'emprisonnement⁵⁶.

Le droit à la procréation est également strictement limité pour les musulmans de l'Etat de Rakhine. Depuis 2005 ont été rajoutées des conditions supplémentaires afin d'acquérir un

⁵³ Yen Snaing, "As Census Kicks Off, Questions and Criticisms Persist," March 31, 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/census-kicks-questions-criticisms-persist.html>.

⁵⁴ Chris Lewa, "Rhakine Du Nord: Une Prison Ouverte Pour Les Rohingya.", *Revue Des Migrations Forcées*, Mai, n° 32 (2009) p. 12.

⁵⁵ Defert, *Les Rohingya de Birmanie. , Arakanais, musulmans et apatrides*. Aux lieux d'être (Paris, 2007), p.178.

⁵⁶ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, June 2012, p.8.

permis de mariage auprès des autorités. Le couple voulant se marier doit dès lors s'engager à ne pas avoir plus de deux enfants. Cette limitation a privé de certificat de naissance tous les enfants supplémentaires, ceux nés lors d'un mariage « illégal », mais également ceux dont le père se trouve à l'étranger. Utilisant une méthode beaucoup plus drastique depuis les émeutes de 2012, les autorités birmanes ne délivrent même plus de certificat de naissance aux enfants musulmans naissant dans l'Etat de Rakhine.

Chris Lewa décrit et dénonce les conséquences de ces politiques sur les femmes Rohingyas. En effet, outre le fait que des milliers d'enfants ne figuraient sur aucune liste du fait de leur absence d'existence légale (60 000 en 2010 selon les estimations⁵⁷), ces mesures ont eu des effets critiques sur la situation des femmes Rohingyas. Dans son article, Chris Lewa évoque les avortements clandestins ayant causé la mort de nombreuses femmes suite à des grossesses hors permis de mariage. Il mentionne également le fait que certaines femmes donnent naissance à leur bébé au Bangladesh, l'y abandonnent parfois, ou alors l'enregistrent sous l'identité d'un couple légalement marié⁵⁸.

Les conséquences de ces mesures sont multiples et conditionnent fortement la vie quotidienne des Rohingyas. Leurs droits basiques sont niés ou limités par les autorités. En effet, ces dernières réduisent de même considérablement leur droit de circuler.

B. Cantonner : la réduction de leur liberté de circulation

La stratégie de réduction démographique poursuivie par les autorités locales et centrales se couple d'une restriction sévère de la liberté de circulation des Rohingyas.

Conséquence directe de l'application de la loi sur la citoyenneté de 1982 faisant des Rohingyas des étrangers en Birmanie, ces derniers doivent dès lors requérir un permis de circulation en cas de déplacement en dehors de leur propre village. En tant qu'étrangers, ils sont soumis au régime du *Foreigners Act* du 12 février 1864, loi restreignant strictement leur liberté de mouvement. La section 10 de cette loi affirme qu'aucun étranger n'est autorisé à voyager sur le territoire birman sans permis. Ce permis est personnel et fait mention des

⁵⁷ Laurence Defranoux, «En Birmanie, Une Fillette Musulmane Est Condamnée Au Néant», *Http://www.liberation.fr*, décembre 2014, http://www.liberation.fr/monde/2014/12/09/en-birmanie-une-fillette-musulmane-est-condamnee-a-neant_1158382

⁵⁸ Chris Lewa, "Rhakine Du Nord: Une Prison Ouverte Pour Les Rohingya.", *Revue Des Migrations Forcées*, Mai, n° 32 (2009) p. 12.

districts où son titulaire est autorisé à voyager. Le fait de voyager sans permis, de ne pas respecter la date d'expiration dudit acte ou encore de voyager hors des limites précisées sur ce dernier est répréhensible par la loi, le coupable pouvant être arrêté par les autorités sans aucun mandat :

Section 10: No foreigner shall travel in or pass through any part of the Union of Burma in which all the provisions of this act are for the time being in force without a license.

Section 12: Every such license shall state the name of the person to whom the license is granted, the nation to which he belongs, the district or districts through which he is authorized to pass or the limits within which he is authorized to travel, and the period if any during which the license is intended to have effect.

Section 14: If any foreigner travel in or attempt to pass through any part of the Union of Burma without such license as aforesaid, or beyond the district or limits mentioned therein, or after such license shall have been revoked, or shall violate an of the conditions therein specified, he may be apprehended without warrant by any officer exercising any of the powers of a Magistrate or by any police-officer.⁵⁹

Ainsi, dans le cadre de ces restrictions, les Rohingyas, pour se déplacer en Birmanie doivent s'adresser aux autorités compétentes pour obtenir ce précieux sésame. Lorsqu'ils souhaitent voyager de township en township (dans leur commune), le VPDC est compétent pour leur délivrer le permis. Le TPDC est responsable des permis concernant les voyages de communes en communes, le DPDC pour l'extérieur du district. Enfin, lorsqu'ils doivent ou veulent voyager dans le territoire de l'Union, les Rohingyas doivent s'adresser aux services du SPDC⁶⁰. L'obtention d'un tel permis n'est pas une procédure de routine. En effet, les délais atteignent parfois deux mois, et le document est relativement cher. Les Rohingyas doivent payer des frais administratifs mais également des pots de vins aux autorités, sans être sûrs de recevoir le visa en retour.⁶¹ Ces dessous de tables peuvent varier entre 1 000 et 10

⁵⁹ "Burma: Foreigners Act, 1864," *Refworld*, 12 février 1864, <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=country&category=&publisher=NATLEGBOD&type=&coi=MMR&rid=&docid=3ae6b54c4&skip=0>.

⁶⁰ FIDH, *Birmanie. Répression, Discrimination et Nettoyage Ethnique En Arakan*, p. 21, <https://www.fidh.org/IMG/pdf/birmarak.pdf>.

⁶¹ Irish Centre for Human Rights, *Crimes against Humanity in Western Burma: The Situation of the Rohingyas*, 2010, p. 99, <http://www.nuigalway.ie/media/intranet/Crimes-Against-Humanit-in-Western-Burma.pdf>.

000 Kyats (entre 1€ et 10€) en fonction de la destination. Les prix augmentent si on tente le voyage illégalement et que l'on doit payer des gardes sur la route. Pour quitter l'Etat de Rakhine et se rendre à Rangoun, il faut par exemple déboursier environ 100 000 Kyats (100 €).⁶² Mais outre l'important bakchich et l'emprisonnement encouru, tenter le voyage sans permis de circulation peut s'avérer mortel. Sur la route pour Rangoun, selon la FIDH, 23 personnes auraient été tuées en 1998 en tentant de sortir de l'Etat de Rakhine illégalement.⁶³ Afin de témoigner de la difficulté d'entreprendre ne serait-ce qu'un court voyage, un villageois du nord de Buthidaung relate son périple jusqu'à la capitale de l'Etat de Rakhine, Sittwe :

"Pour aller à Sittwe, il faut obtenir un permis. Sa durée est limitée à quinze jours et coûte 3 000 Kyats. Une fois obtenue l'autorisation du chef du VPDC, il faut demander un permis au Nasaka de Taung Bazar, c'est 1 500 Kyats, et un autre des services de l'Immigration de Buthidaung, c'est encore 1 500 Kyats. A bord du bateau il faudra encore donner 500 Kyats à la police qui ne fait payer que les musulmans. Sans compter le prix du billet qui est beaucoup plus cher pour nous que pour les Bouddhistes. A la descente du bateau, sur le ponton de Sittwe, on doit encore donner à des agents de l'Immigration ou des policiers, plusieurs centaines de Kyats. A cause de tous ces "suppléments" à payer, les villageois ont arrêté de prendre le grand bateau. On préfère descendre le fleuve sur des petites embarcations, même si c'est beaucoup plus long."⁶⁴

Ainsi, pour un voyage d'environ 40 km, vers le centre économique de l'Etat, cet homme a déboursé environ 6 500 Kyats (environ 10 €) sans compter le prix du billet et a dû approcher quatre autorités différentes. De plus, depuis 1997, un quota restreignant le nombre de musulmans accepté sur une telle embarcation a été instauré, rendant encore plus difficile l'accès à la principale ville de l'Etat de Rakhine. D'après ce témoignage, il est important de noter que le fait d'être musulman conditionne également les taxes arbitraires dont les Rohingyas sont sujets, en outre d'être considérés comme « étrangers » de par leur absence de nationalité.

⁶² FIDH, *Birmanie. Répression, Discrimination et Nettoyage Ethnique En Arakan.*, p. 21, <https://www.fidh.org/IMG/pdf/birmarak.pdf>.

⁶³ Ibid., p.21.

⁶⁴ Ibid.

Ces restrictions à la liberté de mouvement des Rohingyas ont de multiples répercussions sur leurs conditions de vie. Par exemple, la seule université de l'Etat de Rakhine se trouvant à Sittwe, il est pratiquement impossible pour les étudiants Rohingyas d'y avoir accès.⁶⁵ Le système de permis de circulation affecte également l'accès aux soins. Un rapport de l'ONG Amnesty International contient le témoignage d'un homme qui, contraint de n'avoir pas obtenu la permission des autorités pour emmener son fils souffrant d'une sévère infection à l'hôpital de Sittwe, a dû se rendre dans l'établissement de Maungdaw où les médecins n'ont rien pu faire pour sauver son enfant.⁶⁶ Les restrictions nuisent bien évidemment au commerce, empêchant par exemple les artisans de se déplacer dans d'autres villages afin d'y trouver du travail⁶⁷.

En cantonnant les membres de l'ethnie Rohingya à leur village, grâce à un régime drastique d'autorisations de déplacement, en réduisant leur nombre par une restriction des mariages et des naissances, et enfin en les privant de nationalité, et donc de leurs droits les plus primaires, les autorités participent à une stratégie d'endiguement intérieur, voulant empêcher la population rohingya de progresser dans l'Etat de Rakhine. Cependant, cette stratégie politique d'endiguement s'inscrit dans un contexte sociétal complexe dans un Etat profondément bouddhiste, en pleine transition démocratique et connaissant une ouverture économique sans précédents.

Section 2. L'Etat de Rakhine : entre haine interreligieuse, contexte d'expansion démocratique et intérêts économiques

Depuis 2011 et la dissolution de la junte, la Birmanie est entrée dans une ère démocratique et, s'ouvrant au monde occidental, est dorénavant sous le feu des projecteurs. Cependant, cette transition démocratique permet aux voix divergentes de s'élever et aux contrepouvoirs de prendre place. Ainsi, les Rohingyas se trouvent visés par de fortes campagnes de haine antimusulmane menées par des moines bouddhistes extrémistes. Ce climat anti-rohingya et la répression menée à l'encontre de ces derniers fait, en outre, figure

⁶⁵ Chris Lewa, "Rhakine Du Nord: Une Prison Ouverte Pour Les Rohingya.", *Revue Des Migrations Forcées*, Mai, n° 32 (2009) p. 12.

⁶⁶ Amnesty International, *The Rohingya Minority: Fundamental Rights Denied*, May 19, 2004, p.15, <https://doc.es.amnesty.org/cgi-bin/ai/BRSCGI/MYANMAR%20THE%20ROHINGYA%20MINORITY:%20FUNDAMENTAL%20RIGHTS%20DENIED?CMD=VEROBJ&MLKOB=25897364242>.

⁶⁷ Ibid., p.15,16.

de tâche au tableau des efforts démocratiques entrepris par Thein Sein depuis 2011. Enfin, la situation des Rohingyas peut intimement être reliée avec la présence d'investisseurs dans la région, investisseurs attirés par les intérêts économiques de l'Etat de Rakhine.

§ 1. Un sentiment anti-musulman dans un pays majoritairement bouddhiste

Avant la transition démocratique, le régime militaire était responsable de tous les aspects de la vie des Birmans, que ce soit l'économie, la sécurité ou encore la religion. Or, depuis 2011 et la dissolution de la junte, les sujets de religion et d'identité nationale sont passés aux mains des moines bouddhistes, communauté extrêmement influente chez les Barmars, l'ethnie majoritaire en Birmanie⁶⁸. L'ordre monastique, la Sangha, fort de ses 500 000 membres⁶⁹ s'est donc érigé en grand défenseur du bouddhisme. Les moines extrémistes alimentent et se fondent sur la peur vis-à-vis des populations musulmanes, déjà présente chez les populations bouddhistes.

A. Le mouvement 969 et l'association MaBaTha : pour une protection du bouddhisme contre l'envahisseur musulman

La haine islamophobe est un sujet en vogue et fortement relayé au sein de la Sangha, l'ordre monastique. L'influence importante des moines bouddhiste dans le pays s'explique la forte popularité qu'a rencontré le mouvement « 969 »⁷⁰. Suite aux émeutes de 2012, des campagnes de haine islamophobe ont été relayées dans tout le pays et ont atteint toutes les couches de la société. A l'aide de prêches rassemblant des milliers de personnes, des CD, des DVD ou encore via les réseaux sociaux, le mouvement « 969 » dirige les campagnes constituant le terreau des violences antimusulmanes à travers le pays⁷¹. Ce mouvement est dirigé par le « Ben Laden birman », c'est ainsi que le moine birman U Wirathu se dépeint⁷². Ce dernier a lancé ce mouvement en réponse au nombre « 786 », représentation numérique de

⁶⁸ Bénédicte Brac de la Perrière, *La Question Religieuse Dans La Birmanie En Transition*. (IFRI Centre Asie, novembre 2014), p.2-3,

http://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/av73_b.brac_la_question_religieuse_dans_la_birmanie_en_transition_0.pdf

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Le nombre 969 fait référence aux trois joyaux de la religion bouddhiste (éveil, droiture et pureté). Ces trois joyaux se composent de 24 attributs dont 9 sont détenus par Buddha, 6 par ses enseignements et 9 par la sangha.,

⁷¹ Bénédicte Brac de la Perrière, *La Question Religieuse Dans La Birmanie En Transition*., p.18.

⁷² Hannah Beech, "Full Text Of The Banned Time Story – 'The Face Of Buddhist Terror' | Colombo Telegraph," accessed April 6, 2015, <https://www.colombotelegraph.com/index.php/full-text-of-the-banned-time-story-the-face-of-buddhist-terror/>.

la prière Bismillah, « au nom d'Allah », utilisé par les musulmans birmans sur les devantures de leurs commerces⁷³. Wirathu réside dans la seconde plus grande ville du pays, Mandalay, et a déjà été condamné à 7 ans de prison en 2003 pour incitation à la haine antimusulmane.⁷⁴ Peu après sa sortie de prison, Wirathu prend donc la tête de ce mouvement et, se servant de la peur déjà présente au sein la population vis-à-vis des musulmans de Birmanie, prêche devant des milliers de personnes sur des thèmes populaires comme l'islamisation progressive du pays, le fort taux de natalité chez les communautés musulmanes, les mariages et conversions forcés⁷⁵. Ainsi, le leader bouddhiste se fait la voix du boycott des commerces tenus par des musulmans, et a fortement appuyé la loi restreignant le mariage entre bouddhistes et musulmans⁷⁶. Du fait de sa popularité grandissante en Birmanie, mais également de nouvelles violences causant la mort de 42 personnes, majoritairement des musulmans, à Meiktila (centre du pays) en mars 2013, Wirathu se retrouve à la couverture de l'édition de juillet 2013 du magazine Times Asia sous le titre « le visage de la terreur bouddhiste »⁷⁷.

Suite à l'interdiction prononcée par le ministère de la religion d'utiliser le signe « 969 » à des fins politiques, se crée l'association « pour la protection de la nation, de sa religion et de l'enseignement (du Bouddha) »⁷⁸. Association couvrant tous le pays, elle se fait connaître sous l'acronyme MaBaTha et est en lien direct avec le mouvement 969. En effet, sa section du nord du pays est confiée au moine extrémiste U Wirathu⁷⁹. Cette association soutient également le package de lois intitulé « *Interfaith Law* » sur la régulation des mariages mixtes et l'instauration de la monogamie. Ainsi une pétition pour que ces lois soient discutées dans l'enceinte parlementaire a recueilli plus de 2,5 millions de signatures, preuve de l'influence indéniable des moines de ce mouvement sur la population bouddhiste birmane⁸⁰.

Ainsi, en réaction à la transition démocratique, la communauté bouddhiste a pris un tournant radical, se portant garant de la protection de l'identité nationale birmane, qu'elle relie intrinsèquement à la protection du bouddhisme en général contre l'ennemi désigné,

⁷³ Bénédicte Brac de la Perrière, *La Question Religieuse Dans La Birmanie En Transition.*, p.18.

⁷⁴ Hannah Beech, "Full Text Of The Banned Time Story – 'The Face Of Buddhist Terror' | Colombo Telegraph."

⁷⁵ "Des Bouddhistes Extrémistes Attisent La Haine Contre Les Musulmans," *Courrier International*, mai 2013, <http://www.courrierinternational.com/article/2013/03/26/des-bouddhistes-extremistes-attisent-la-haine-contre-les-musulmans>.

⁷⁶ International Crisis Group, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, October 1, 2013, p.17, <http://www.crisisgroup.org/~media/files/asia/south-east-asia/burma-myanmar/251-the-dark-side-of-transition-violence-against-muslims-in-myanmar.pdf>.

⁷⁷ Hannah Beech, "Full Text Of The Banned Time Story – 'The Face Of Buddhist Terror' | Colombo Telegraph."

⁷⁸ Bénédicte Brac de la Perrière, *La Question Religieuse Dans La Birmanie En Transition.*, p.20.

⁷⁹ Ibid.

⁸⁰ Ibid., p.21.

l'Islam. Cette doctrine est extrêmement populaire en Birmanie, soutenue par une large fraction de la population et de la sangha, ordre monastique très respecté dans le pays depuis les combats démocratiques dans lesquels les moines ont participé activement.

B. Chez la population rakhine, une méfiance prégnante vis-à-vis des musulmans

Cette profonde méfiance, passée de générations en générations, par les contacts familiaux ou même à travers l'école⁸¹ est d'autant plus ravivée depuis que les moines s'érigent en tant que défenseurs de l'identité nationale. Cette protection de l'identité nationale est naturellement associée voire confondue à celle du bouddhisme, dans un pays qui compte près de 89% de fidèles⁸². Les moines sont très respectés par la population en Birmanie et dès lors, très écoutés lors de leurs prêches. Lors d'un entretien réalisé avec Cécile Harl, coordinatrice au sein de l'ONG InfoBirmanie, cette dernière résumait leur influence ainsi :

« Les moines ils ont une super influence en Birmanie, les moines ils sont...c'est eux qui ont porté les révolutions, qui ont porté les manifestations qui se sont sacrifiés un peu pour faire avancer le pays, qui ont été réprimés en 88, en 2007 etc... C'est eux qui éduquent une bonne partie de la population, qui ont le rôle un peu de mère quelque part, dans les localités un petit peu reculées, quand voilà t'as un problème avec ton voisin tu vas voir le moine. Ils sont extrêmement respectés. »⁸³

Ce respect envers les moines s'observe dans l'accueil reçu par les prêches de ces derniers. Ces discours incitant à la violence et à la haine touche au plus profond les bouddhistes et notamment ceux de l'Etat de Rakhines, particulièrement concernés par le thème de l'islamophobie. Ainsi, comme le révèle le rapport fourni par la commission d'enquête officielle suite aux violences de 2012, les habitants Rakhines, majoritairement bouddhistes, craignent une emprise trop forte de la part des populations musulmanes de la

⁸¹ Rakhine Inquiry Commission, *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, juillet 2013, p.18, http://www.burmalibrary.org/docs15/Rakhine_Commission_Report-en-red.pdf.

⁸² CIA, "The World Factbook: Burma," juin 2014, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/bm.html>.

⁸³ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, 19 mars 2015, p.128.

région⁸⁴. Les enquêteurs ont ainsi procédé à un sondage parmi la population Rakhine de quelques townships et les résultats sont édifiants. En effet, parmi les 1 200 Rakhines interviewés, 84,7% expliquent les violences de 2012 par une réponse proportionnée à la volonté des « Bengalis » (désignant les Rohingyas) de prendre le contrôle de l'Etat de Rakhine⁸⁵. Selon ces derniers, les « Bengalis » ont planifié ces violences et pris part à des complots visant à contrôler Sittwe, la capitale de l'Etat de Rakhine⁸⁶. Il apparaît clair que ce sentiment de méfiance vis-à-vis de leurs semblables musulmans est majoritaire au sein de la communauté Rakhine. 82% des 1 200 Rakhines interviewés estiment que l'Islam est une « très mauvaise religion », que ses adeptes sont « malveillants » et « indignes de confiance » contre seulement 8% déclarant comprendre les principes de base de l'Islam⁸⁷.

Cet extrémisme intervient donc à un tournant politique majeur de la Birmanie et s'intègre dans des enjeux sociétaux et politiques particuliers.

§ 2. Des enjeux politiques et sociétaux

Le pouvoir birman, ainsi que l'opposition, adoptent des positions ambiguës face au problème des Rohingyas. Les voix officielles (médias, pouvoir et activistes) restent muettes ou prennent clairement parti pour le camp bouddhiste extrémiste. De plus, la question des Rohingyas se pose dans une période de transition démocratique suivie de près par la communauté internationale. Ces violations des droits de l'Homme freinent ainsi le processus démocratique sur lequel le pouvoir birman s'était engagé depuis 2011 et la dissolution de la junte.

A. Le parti pris du pouvoir et des médias en faveur de l'expulsion des Rohingyas

« Les Rohingyas ne sont ni un peuple du Myanmar ni un groupe ethnique du Myanmar. Vous verrez sur les photos que leur teint est

⁸⁴ Rakhine Inquiry Commission, *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, p.14.

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ Ibid., p.15.

⁸⁷ Ibid., p.18.

« brun foncé ». Le teint du peuple birman est juste et doux – prenez mon teint : typique, celui d'un vrai gentilhomme du Myanmar [...] ainsi vous conclurez qu'il est tout à fait différent de ce que vous avez vu et lu dans les journaux. Ils sont aussi laids que les ogres »⁸⁸

Les propos ouvertement racistes ci-dessus ne sont pas l'œuvre d'un moine bouddhiste extrémiste mais ont été recueillis le 9 février 2009 auprès du consul général birman à Hong-Kong, Mr Ye Myint Aung. Ce sentiment anti-Rohingya est également partagé dans les plus hautes sphères de l'Etat birman. Lors d'une déclaration au commissaire des Nations Unies pour les réfugiés le 12 juillet 2012, le président birman Thein Sein déclare qu' « il est impossible d'accepter [la présence] de ces Rohingyas entrés illégalement [en Birmanie]. Ils ne font pas partie de notre système », selon lui, la « seule solution » à ce problème était d'expulser les Rohingyas au Bangladesh ou ailleurs⁸⁹. Plus virulents furent les propos de son porte-parole Zaw Htay sur Facebook lorsque ce dernier déclara qu'ils allaient « éradiquer [les Rohingyas] jusqu'à la fin ! Nous ne voulons entendre aucun problème humanitaire ou de droits de l'Homme de leur part. »⁹⁰ Bien que ces commentaires aient été rapidement supprimés, cet homme dispose d'une large audience avec plus de 25 000 fans sur sa page Facebook. Les médias et réseaux sociaux apparaissent comme des relais efficaces pour de tels discours.

Depuis 2011 et la levée progressive de la censure, la Birmanie fait face à une recrudescence des organes de presse. Alors qu'en décembre 2008 on dénombrait 187 publications enregistrées dans le pays, il y avait en 2013 301 journaux disponibles à la vente⁹¹. Outre cette nouvelle liberté de la presse, les Birmans peuvent désormais surfer pratiquement librement sur Internet et font un usage régulier de Facebook. Ils ont donc accès assez facilement à des messages comme celui du porte-parole du Président Thein Sein. Ainsi, les nouveaux médias ont joué un rôle important dans le relais du sentiment islamophobe à travers le pays. Certains journaux bouddhistes comme *The Voice Weekly* parlent de « terroristes bengalis » pour désigner les Rohingyas. Le terme raciste « kalar » a été également beaucoup utilisé, désignant les Rohingyas selon leur couleur de peau, terme

⁸⁸ Habiburrahman and Sophie Ansel, *Nous, Les Innommables. Un Tabou Birman.*, Steinkis (Paris, 2012), préface.

⁸⁹ Anne Bernas, "Les Rohingyas de Birmanie, L'une Des Minorités Les plus Persécutées Au Monde.," *RFI*, août 2012.

⁹⁰ Charlie Campbell, "In Burma, Media Reform Tests the Limits of Free Speech," *Time*, January 30, 2013, <http://world.time.com/2013/01/30/in-burma-media-reform-tests-the-limits-of-free-speech/>.

⁹¹ *Ibid.*

assimilable à « bougnoule » en français⁹². Des campagnes de haine se sont également propagées sur Facebook où les musulmans étaient traités de « terroristes », d'autres commentaires offraient même « une récompense pour l'assassinat d'un musulman »⁹³. Les extrémistes birmans, jouissant de cette nouvelle liberté, sont très actifs sur internet et réagissent de manière virulente aux articles des médias occidentaux. En témoignent les manifestations et commentaires haineux à l'égard de la chaîne britannique BBC⁹⁴.

Hautes sphères politiques, médias bouddhistes et nationalistes et activistes sur internet ont contribué à la propagation de la haine antimusulmane dans l'Etat de Rakhine. D'autres personnalités, parmi lesquelles la lauréate du Prix Nobel de la paix, sont restées neutres à ce sujet, suivant une stratégie politique controversée et critiquée.

B. Le silence d'Aung San Suu Kyi comme manœuvre électorale

Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel de la paix en 1991, est la figure de l'opposition non-violente à la dictature militaire de son pays. Assignée à résidence pour une période de 15 ans par la junte, libérée en 2010, la « Dame de Rangoun » est une figure emblématique en Birmanie et auprès de la communauté internationale. Ainsi, suite aux politiques restrictives visant les musulmans de l'Etat de Rakhine, beaucoup de monde s'attendait à ce qu'elle réagisse en faveur de la protection de l'ethnie des Rohingyas⁹⁵. En refusant de réagir aux exactions commises dans l'Ouest du pays, Suu Kyi a reçu de nombreuses critiques de la part d'ONG de défense des droits de l'Homme. Et lorsqu'en novembre 2012, à la télévision indienne, elle a déclaré dans une interview que les violences avait été commises des deux côtés et qu'elle ne préférerait pas prendre position, les critiques furent beaucoup plus virulentes⁹⁶.

Pourquoi ce silence ? Lors d'un entretien réalisé avec Joshua Carroll, journaliste britannique freelance en poste en Birmanie, le 2 février 2015, ce dernier a donné son point de vue sur le silence d'Aung San Suu Kyi. Selon lui, prendre parti pour les Rohingyas serait tout

⁹² Ibid.

⁹³ Anne Bernas, "Les Rohingyas de Birmanie, L'une Des Minorités Les plus Persécutées Au Monde."

⁹⁴ Sai Latt and Guest Contributor, "BBC under Fire on Rohingyas," *New Mandala*, November 3, 2011, <http://asiapacific.anu.edu.au/newmandala/2011/11/03/bbc-under-fire-on-rohingyas/>.

⁹⁵ Tim Hume, "Aung San Suu Kyi's Rohingya 'Silence': Has 'The Lady' Lost Her Voice?," *CNN*, juin 2014, <http://www.cnn.com/2014/04/15/world/asia/myanmar-aung-san-suu-kyi-rohingya-disappointment/index.html>.

⁹⁶ Ibid.

simplement un « suicide politique »⁹⁷. D'après Joshua Carroll, les Rohingyas sont tellement impopulaires que les supporter ferait perdre beaucoup d'audience à la Dame de Rangoun, sachant qu'elle « est déjà perçue comme étant pro-musulmans »⁹⁸ par certains extrémistes de son camp. Cécile Harl d'InfoBirmanie adopte le même discours à propos de Suu Kyi. Selon elle, l'icône birmane n'est « pas une défenseur des droits de l'Homme, c'est une femme politique »⁹⁹. L'objectif immédiat pour Aung San Suu Kyi est d'être réélue députée et d'accéder à la présidence du pays fin 2015 lors des élections générales. Cependant une clause présente dans la Constitution de 2008 lui interdit l'accès au pouvoir, ayant été mariée à un britannique, ses enfants sont nés en Angleterre, il est donc impossible pour elle de briguer le poste de présidente à moins que cette clause ne soit retirée de la Constitution, ce qui a déjà été refusé une fois¹⁰⁰.

Ainsi, d'icône nationale, voire planétaire, la Dame de Rangoun est réduite par nombre d'observateurs comme une politicienne en campagne, ne pouvant pas prendre le risque de heurter son futur électorat en prenant position sur un sujet hautement impopulaire chez l'ethnie majoritaire des Bamars.

C. Des politiques restrictives contrastant avec une transition démocratique en cours

Le traitement de l'ethnie des Rohingyas contraste avec le processus de transition démocratique, d'ouverture diplomatique et économique, entrepris par le président Thein Sein depuis la dissolution de la junte le 30 mars 2011. Afin d'étudier ce contraste, il est opportun de s'appuyer sur un rapport examinant la situation des droits de l'Homme au Myanmar, soumis par le Secrétaire général des Nations Unies lors de l'Assemblée générale du 29 août 2014¹⁰¹.

Dès l'introduction de ce rapport, il est fait part des efforts entrepris par Thein Sein et son gouvernement pour engager la Birmanie sur la voie de réformes démocratiques :

⁹⁷ Entretien avec Joshua Carroll, février 2015, p.112.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.129.

¹⁰⁰ Tim Hume, "Aung San Suu Kyi's Rohingya 'Silence.'"

¹⁰¹ Assemblée Générale des Nations Unies, *Situation Des Droits de L'homme Au Myanmar : Rapport Du Secrétaire Général*, août 2014, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/362&Lang=F. 29 août 2014

« Trois années de réforme sous l'autorité du Président Thein Sein ont permis de progresser sur les principales questions relevant du mandat de l'Assemblée générale, en particulier dans les domaines de la démocratisation, de la réconciliation nationale et du développement »¹⁰².

Cependant dès le paragraphe suivant, l'auteur nuance ses propos en évoquant les difficultés rencontrées par le régime, notamment dans l'Etat de Rakhine (Etat d'Arakan dans l'extrait) :

« Toutefois, parallèlement à ces faits positifs, les profondes tensions interethniques et interconfessionnelles endémiques dans le pays ont provoqué davantage de violence, de pertes de vies humaines, de déplacements de populations et de destruction de biens. Dans l'État d'Arakan en particulier, les dissensions politiques se sont accentuées depuis les événements violents de juin et d'octobre 2012 et le fossé entre les communautés bouddhiste et musulmane s'est encore creusé tandis que les conditions de vie dans certains camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays se sont détériorées au-delà du tolérable. (...) Il est à craindre qu'ils [ces affrontements] ne viennent saper le processus de réforme »¹⁰³

Le Secrétaire général exprime ici clairement ses inquiétudes quant aux effets néfastes des affrontements et de la haine interethnique dans l'Etat de Rakhine sur les efforts de démocratisation entrepris par les autorités birmanes. Bien que, au sein d'une partie intitulée « Progrès marquants », le secrétaire général vante les progrès réalisés par le gouvernement en matière de « réformes politiques »¹⁰⁴, de « droits de l'Homme »¹⁰⁵, de « réconciliation nationale »¹⁰⁶ en rapport avec les conflits armés avec les différents groupes ethniques dans les périphéries et enfin en matière de « développement socioéconomique »¹⁰⁷, il consacre quatre pages à la situation dans « l'Etat d'Arakan »¹⁰⁸ au sein desquelles il fait part de la situation alarmante dans cette région. Cette opinion est partagée par l'ONG Human Rights Watch, qui, dans un rapport sur la situation des droits de l'Homme en Birmanie en 2014,

¹⁰² Ibid., p.2.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ Ibid., p.3.

¹⁰⁵ Ibid., p.4.

¹⁰⁶ Ibid., p.7.

¹⁰⁷ Ibid., p.10.

¹⁰⁸ Ibid., p.13.

publié en Janvier 2015, constate, de son côté, un net recul dans le processus de réforme. Exceptée la situation terrible de l'Etat de Rakhine, l'ONG, au sein de son court rapport de 8 pages rend compte d'un ralentissement des réformes politiques, d'atteintes multiples aux libertés d'association et de réunion ainsi qu'à celle des médias. Enfin elle consacre une large partie aux conflits ethniques et donc aux « exactions à l'encontre des Rohingyas »¹⁰⁹.

Les tensions interethniques de l'Ouest du pays apparaissent donc comme un grain de sable dans l'engrenage de réformes démocratiques actionné par le gouvernement birman.

§ 3. L'Etat de Rakhine, fort enjeu économique et confiscation de terres

Comme mentionné précédemment, la transition démocratique marque l'ouverture politique et diplomatique du régime birman, mais également l'ouverture économique du pays et de l'Etat de Rakhine. Bien que les affrontements entre communautés fassent de cette zone une région peu accueillante, la présence de matière première et la position stratégique de l'Etat attirent tout de même les investisseurs. Ainsi, l'Etat de Rakhine apparaît comme une région carrefour entre enjeux économiques et tensions sociales.

A. Des investissements chinois et indiens dans l'Etat de Rakhine

L'influence culturelle et historique chinoise et indienne est omniprésente en Birmanie et également dans l'Etat de Rakhine. En témoigne le costume traditionnel constitué, en bas, d'un longyi, une espèce de jupe longue typiquement indienne et d'une chemise à col chinois en guise de haut¹¹⁰. Les deux géants exercent également une influence économique dans la région. D'après U Thora Ko Ko, représentant en chef de Texas Pacific Group, entreprise chargée de conseiller les investisseurs étrangers voulant investir en Birmanie, il y a une réelle compétition pour le contrôle de territoire et de ressources en Birmanie depuis l'ouverture du régime. Selon lui, « une des causes fondamentales des tensions dans des régions comme l'Etat de Rakhine est largement économique »¹¹¹. L'Etat de Rakhine est en effet une zone

¹⁰⁹ Human Rights Watch, *Rapport Mondial 2015 : Birmanie*, January 2015, p.4, http://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/burma_fr_1.pdf.

¹¹⁰ Renaud Egretteau, *Histoire de La Birmanie Contemporaine.*, p.14-15.

¹¹¹ The author has posted comments on this article Atul Sethi, "Buddhist-Rohingya Clashes: Economy the Real Trigger?," *The Times of India*, juillet 2013, <http://timesofindia.indiatimes.com/world/rest-of-world/Buddhist-Rohingya-clashes-Economy-the-real-trigger/articleshow/21012754.cms>.

extrêmement dynamique économiquement, attirant des investissements sans précédents de la part des géants chinois et indien¹¹². Un pipeline long de 2000km, acheminant du gaz de la ville de Kyaukpyu au centre de l'Etat de Rakhine jusqu'à Kunming en Chine (Yunnan) est entré en fonction en octobre 2013¹¹³. Son jumeau, acheminant du pétrole, est, lui, actif depuis la fin du mois de janvier 2015¹¹⁴. A Sittwe, c'est le voisin indien qui investit massivement dans un projet de gazoduc et d'installations portuaires en eau profonde. Ce qui est appelé le « Kaladan Transport Project » joindra la ville de Calcutta à Sittwe via route, voies maritimes et transports fluviaux¹¹⁵¹¹⁶.

B. Un lien entre investissements et violences intercommunautaires ?

Ces projets qui pourraient profiter à la population sont, au contraire, vivement critiqués. Les autorités ont, en effet, procédé à des confiscations de terres sur les parcelles stratégiques pour ces projets. C'est ainsi le cas suite aux violences d'octobre 2012, lorsque les bouddhistes Rakhines ont rasé le quartier musulman de Kyaukpyu. Les autorités ont ensuite interdit les victimes de rejoindre leurs anciennes maisons et ont fait de cette zone une « Zone Economique Spéciale » en juin 2014¹¹⁷. Des associations comme Save the Rohingya ont aussi dénoncé l'attitude des autorités dans la localité de Sittwe, futur hub portuaire pour le Moyen-Orient. Jamila Hanan, fondatrice de cette association affirme clairement qu'il existe un « lien entre le développement du pétrole et l'élimination des Rohingyas. Les Rohingyas sont en train de se faire expulser de Sittwe qui est en train d'être développé comme un port en eaux profondes »¹¹⁸. Bien évidemment, ces projets gigantesques touchent également les populations bouddhistes. Un rapport produit par le *Nationalities Youth Forum* et le *Students Youth Congress of Burma* en 2012 examine l'impact des différents projets d'infrastructures sur les populations locales. Ainsi, sont dénoncées les taxations illégales et confiscations de

¹¹² ALTSEAN Burma, *Land Confiscation in Burma: A Threat to Local Communities & Reponsible Investment*, March 25, 2014, p.3-5, http://www.altsean.org/Docs/PDF%20Format/Thematic%20Briefers/Land%20Confiscation%20in%20Burma_5%20May%202014.pdf.

¹¹³ Aung Shin, "Controversial Pipeline Now Fully Operational," *Myanmar Times*, October 27, 2013, <http://www.mmmtimes.com/index.php/business/8583-controversial-pipeline-now-fully-operational.html>.

¹¹⁴ Aung Shin, "Launch Imminent for Crude Oil Pipeline," *Myanmar Times*, January 26, 2015, <http://www.mmmtimes.com/index.php/business/12885-launch-imminent-for-crude-oil-pipeline.html>.

¹¹⁵ "Cartographie : L'Arakan, Une Région Carrefour.," *Diplomatie*, no. n°60 (January 2013): p.68.

¹¹⁶ ALTSEAN Burma, *Regime Continues Anti-Rohingya Policies*, March 6, 2015, p.5, <http://www.altsean.org/Docs/PDF%20Format/Thematic%20Briefers/Regime%20Continues%20Anti-Rohingya%20Policies.pdf>.

¹¹⁷ Ibid.

¹¹⁸ Andy Rowell, "Is Oil One Reason For Genocide of Rohingya in Burma?," *Oil Change International*, accessed April 9, 2015, <http://priceofoil.org/2013/03/18/is-oil-one-reason-for-burmese-genocide/>.

terres autour du chantier de Sittwe¹¹⁹ et les exactions des militaires, le travail forcé et les confiscations de terres causés par l'investissement chinois dans le double-pipeline de Kyaukpyu¹²⁰.

Le climat d'islamophobie régnant dans un pays majoritairement bouddhiste, où des moines extrémistes ravivent les sentiments haineux vis-à-vis des Rohingyas ; les voix nationales qui, dans un contexte d'ouverture démocratique, prennent parti contre les musulmans de la région ou qui, comme Aung San Suu Kyi, restent muettes ; ou encore les investissements étrangers massifs dans l'Etat de Rakhine menant à des confiscations de terres et autres exactions ; constituent un terreau fertile à un nettoyage ethnique perpétré à l'encontre des Rohingyas. Nettoyage ethnique qui prend la forme de violences intercommunautaires en juin et octobre 2012.

Section 3. Les violences intercommunautaires de 2012, une stratégie de nettoyage ethnique

Les mesures d'exclusion de l'ethnie des Rohingyas, les rendant apatrides et les privant des leurs droits les plus fondamentaux, couplées d'une situation politique et sociétale hostile à l'installation et à la pérennisation de cette communauté, constituent les raisons intrinsèques des violences intercommunautaires de 2012, violences que certains caractérisent de nettoyage ethnique. La notion de « nettoyage ethnique » n'a pas de définition juridique univoque, cependant le Conseil de Sécurité des Nations Unies, décrivant la situation en ex-Yougoslavie en 1994, définit cette pratique ainsi :

« Le 'nettoyage ethnique' consiste à rendre une zone ethniquement homogène en utilisant la force ou l'intimidation pour faire disparaître de la zone en question des personnes appartenant à des groupes déterminés »¹²¹

Les violences de 2012 ont provoqué la mort de centaines de personnes (Rohingyas et Rakhines bouddhistes) et le déplacement de dizaines de milliers de Rohingyas. De

¹¹⁹ NY-Forum & SYCB, *Excluded: Burma's Ethnic Nationalities on the Margins of Development & Democracy*, décembre 2012, p.58, <http://arakanoilwatch.org/wp-content/uploads/2013/01/Excluded-English-Version.pdf>.

¹²⁰ Ibid., p.63.

¹²¹ Secrétaire Général des Nations Unies, "Lettre Datée Du 24 Mai 1994 Adressée Au Président Du Conseil de Sécurité Par Le Secrétaire Général," mai 1994, http://www.tpiy.org/x/file/About/OTP/un_commission_of_experts_report1994_fr.pdf.

nombreuses ONG comme HRW¹²² ou InfoBirmanie¹²³ dénoncent une stratégie de nettoyage ethnique et, de plus, accusent les autorités locales d'y avoir participé. Les conséquences directes de ces deux vagues de violences intercommunautaires, un exode massif vers les pays voisins et le déplacement des victimes dans des camps, correspondent au but poursuivi par une telle stratégie, celle de débarrasser l'Etat de Rakhine de la communauté des Rohingyas.

§ 1. Un pogrom dirigé contre l'ethnie des Rohingyas

Le mot « pogrom » désigne une « émeute sanglante dirigée contre une minorité ethnique ou religieuse »¹²⁴. Ainsi, les deux vagues de violences de juin et octobre 2012, dirigées contre les musulmans de l'Etat de Rakhine (Kamans et Rohingyas) peuvent être qualifiées comme telles. Bien que l'on dénombre des morts, blessés et destructions dans les deux camps (Rakhines bouddhistes contre musulmans), la cible de ces attaques était visiblement l'ethnie des Rohingyas, qui compte le plus de victimes suite à ces émeutes sanglantes.

A. Juin et octobre 2012, deux vagues de violences ciblées contre les musulmans de l'Etat de Rakhine

Les violences intercommunautaires de 2012 se sont déroulées en juin et octobre 2012. Les réactions démesurées de juin 2012 et les attaques ciblées d'octobre montrent des efforts successifs de la part des bouddhistes rakhines contre l'ethnie des Rohingyas.

L'élément déclencheur de la première vague de violences entre les communautés bouddhistes et musulmanes de l'Etat de Rakhine en juin 2012 est le viol et le meurtre de Thida Htwe, une bouddhiste, le 28 mai dans le sud de l'Etat de Rakhine¹²⁵. Des photos de la victime sont publiées et partagées au sein de la communauté bouddhiste, contribuant à l'escalade de la haine anti-musulmane¹²⁶. En guise de représailles, environ 300 bouddhistes rakhines attaquent un bus le 3 juin, et tuent dix pèlerins musulmans non-Rohingyas allant à

¹²² Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*.

¹²³ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.131.

¹²⁴ “Définitions : Pogrom - Dictionnaire de Français Larousse,” accessed April 30, 2015, <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pogrom/61975>.

¹²⁵ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.21.

¹²⁶ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, p.9.

Rangoun, les croyant responsables de la mort de Thida Htwe¹²⁷. Quatre jours après ce massacre, le gouvernement décide d'ouvrir une enquête, enquête qui aboutira à l'arrestation de 30 suspects¹²⁸, tandis que trois musulmans sont accusés et condamnés à la peine de mort le 18 juin, pour le viol et le meurtre de Thida Htwe¹²⁹, après que l'un des détenus se soit donné la mort dans sa cellule peu après son arrestation¹³⁰. Bien que justice ait été rendue sur cette affaire, l'escalade de violence continue et des émeutes éclatent dans le district de Maungdaw le 8 juin, atteignant la capitale Sittwe peu après. Le gouvernement, sur un ordre du Président Thein Sein, décrète alors l'état d'urgence le 10 juin, appelant l'armée à ramener l'ordre en instaurant un couvre-feu et en envoyant des troupes dans la région¹³¹. La situation revient alors au calme autour du 14 juin¹³², mettant fin à la première vague de violences intercommunautaires dans l'Etat de Rakhine.

La deuxième vague d'émeutes éclate quelques mois plus tard, le 21 octobre 2012 dans d'autres parties de l'Etat de Rakhine (Kyaukpyu, Kyauktaw, Mrauk-U, Myebon, Pauktaw, Ramree et Rathedaung)¹³³. D'après le rapport de l'*International Crisis Group*, ces violences, contrairement à celles de juin 2012, sont l'objet d'un seul et même camp, celui des bouddhistes rakhines et sont dirigées contre les musulmans de l'Etat de Rakhine en général, tant bien Rohingyas que Kamans (ethnie musulmane reconnue comme ethnie nationale par les autorités)¹³⁴. Les violences prennent fin autour du 27 octobre après que l'armée soit intervenue quatre jours plus tôt¹³⁵.

Bien que les Rohingyas aient pris part aux violences de juin 2012, la réaction des Rakhines lors de cette première vague, mais surtout l'attaque ciblée d'Octobre contre les musulmans de la région constituent des preuves d'un pogrom dirigé contre les Rohingyas.

B. L'ethnie des Rohingyas comme première victime des émeutes

¹²⁷ Ibid.

¹²⁸ "Myanmar Arrests 30 over Killing of 10 Muslims", *Reuters*, juillet 2012, <http://www.reuters.com/article/2012/07/02-us-myanmar-violence-idUSBRE8610CE20120702>.

¹²⁹ Ibid.

¹³⁰ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.21.

¹³¹ Ibid.

¹³² "Burma Unrest: Rakhine Violence 'Displaces 30,000,'" *BBC News*, accessed March 24, 2015, <http://www.bbc.com/news/world-asia-18449264>.

¹³³ International Crisis Group, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, p.7.

¹³⁴ Ibid.

¹³⁵ Rakhine Inquiry Commission, *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, p.14.

Les estimations officielles publiées suite aux deux vagues de violences montrent clairement que la communauté des Rohingyas a été celle la plus touchée durant ces émeutes.

Le 17 août 2012, afin de faire la lumière sur ces émeutes, d'estimer les dégâts humains et matériels, de juger de la réaction des autorités et de faire un bilan socio-économique de la région suite aux violences, le président Thein Sein dépêche une commission d'enquête¹³⁶. Cette commission est composée de bouddhistes, de musulmans, de chrétiens et d'hindous était au départ supposée enquêter sur la première vague d'émeutes mais s'est vue également chargée des violences d'octobre. Suite à l'instauration de l'état d'urgence, les Nations Unies ayant décidé de retirer leur personnel de l'Etat de Rakhine¹³⁷, les chiffres donnés par la commission d'enquête sont donc les seuls chiffres officiels sur lesquels il est possible de se baser. Bien que des critiques aient été adressées par certaines ONG sur l'impartialité de cette commission, notamment à cause du fait que le terme « Bengali » désignant des immigrants illégaux, est préféré au terme « Rohingya » tout au long du rapport¹³⁸, l'*International Crisis Group* nuance ces propos et ne critique pas les données numériques apportées par les experts de la commission¹³⁹.

A la page 20 du rapport sont donc dressés deux tableaux recensant le nombre de morts, blessés, et dégâts matériels engendrés par les violences dans l'Etat de Rakhine¹⁴⁰. Ces deux tableaux séparent les dégâts et pertes en fonction des deux communautés « Bengalis » et « Rakhines ».

¹³⁶ International Crisis Group, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, p.8.

¹³⁷ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, p.11.

¹³⁸ International Crisis Group, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, p.9.

¹³⁹ Ibid.

¹⁴⁰ Rakhine Inquiry Commission, *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, p.20.

Table 1. Deaths, injuries and losses amongst the Bengali communities				
	Dead	Injured	Home destroyed	Businesses destroyed
First phase of violence	66	72	4188	75
Second phase of violence	68	45	3234	-

Table 2. Deaths, injuries and losses amongst the Rakhine communities				
	Deaths	Injured	Home destroyed	Businesses destroyed
First phase of violence	32	51	1150	45
Second phase of violence	26	97	42	-

Tableaux des victimes, blessés et destructions lors des deux phases de violences de 2012 chez les communautés « Bengalis » et « Rakhines »

On remarque donc ainsi qu'au cours de la première vague de violences, on dénombre 98 morts dont 66 Rohingyas et 32 Rakhines, 123 blessés dont 72 Rohingyas et 51 Rakhines ainsi que 5 338 maisons détruites, 4 188 appartenant à des Rohingyas et 1 150 à des Rakhines, 75 commerces Rohingyas et 45 commerces Rakhines ont aussi été détruits. Durant la deuxième phase de violence on dénombre plus de pertes et dégâts du côté Rohingya, ce qui confirme la thèse de préméditation défendue par l'*International Crisis Group*. En effet, parmi les 94 morts, 68 sont Rohingyas. La différence entre le nombre d'habitations détruites chez les Rohingyas et chez les Rakhines est également conséquente. Quand « seulement » 42 maisons Rakhines furent détruites, la commission a dénombré 3 234 habitations détruites chez la communauté des Rohingyas. En définitive, les deux vagues de conflits ont causé 192 morts, en blessant 265 et causant la destruction d'environ 8 614 habitations. Il est opportun de remarquer que parmi ces chiffres ne figurent pas les pertes subies par la communauté Kaman, ni par les forces de l'ordre. De plus, ces chiffres peuvent être nuancés par ceux avancés par les différentes communautés. En effet, la commission fait référence aux données récoltées et rapportées par les membres des communautés Rakhines et les Rohingyas¹⁴¹. Selon les Rakhines, les violences auraient ainsi causé la mort de 128 individus dans leur camp, et selon les Rohingyas, ce nombre s'élèverait à 219 rien que dans leur communauté.

¹⁴¹ Ibid., p.22.

Le déroulement des violences et les pertes dénombrées montrent sensiblement que les Rohingyas étaient la cible de ces pogroms. Mais, outre le nombre élevé de pertes humaines et matérielles des deux côtés, certaines ONG dénoncent clairement le rôle joué par les autorités au sein de ces deux vagues d'émeutes. Des autorités impliquées à différents degrés dans ces violences. Sont recensées autant des accusations de « laissez-faire » que des preuves de participation directe et active aux violences, et ce contre la communauté Rohingya et musulmane en général.

§ 2. Accusations concernant la participation des autorités aux violences

Alors que la communauté internationale a accueilli favorablement les mesures prises par les autorités afin de mettre un terme aux violences de juin et d'octobre 2012¹⁴², nombre d'ONG se sont insurgées contre les violences perpétrées directement par les forces de l'ordre birmanes. Dans des rapports de l'ONG de défense des droits de l'Homme, Human Rights Watch intitulés « *All you can do is pray* » et « *The government could have stopped this* », les auteurs dénoncent de multiples exactions commises par les forces de l'ordre birmanes dans les violences intercommunautaires de juin et d'octobre 2012.

A. Abus et exactions multiples : l'implication des forces de l'ordre dans les violences de 2012

Dès les premiers incidents du 3 juin et le meurtre de 10 pèlerins musulmans, des témoignages accusent clairement les autorités de ne pas être intervenues pour empêcher le massacre, ces dernières étant accusées de n'avoir réagi qu'après coup, d'avoir assisté au lynchage sans intervenir. D'après des témoins, les policiers et militaires ont uniquement ramassé les corps après l'attaque¹⁴³. Outre l'inaction des forces de l'ordre, l'ONG recense également des meurtres de musulmans, Kamans et Rohingyas, qui tentaient d'éteindre le feu qui ravageait leurs habitations ou alors de s'enfuir¹⁴⁴. En outre, le rapporteur spécial de l'ONU, Thomas Quintana, a, dans son rapport de septembre 2012 sur la situation des droits

¹⁴² Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.34.

¹⁴³ Human Rights Watch, *The Government Could Have Stopped This*, Août 2012, p.20, <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/burma0812webwcover.pdf>.

¹⁴⁴ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.53-61.

de l'Homme en Birmanie, exprimé ses inquiétudes sur le traitement des détenus Rohingyas dans les prisons birmanes.¹⁴⁵ Torture, humiliations, privation d'eau et de nourriture constituent le quotidien des détenus de l'Etat de Rakhine d'après des officiels de l'ONU¹⁴⁶. Aux violences envers les musulmans s'ajoutent les destructions matérielles, notamment d'habitations et de mosquées auxquelles participent, selon HRW, les autorités locales¹⁴⁷. D'autres témoignages d'abus et de violences commis par les autorités ont été recueillis par l'ONG même après la fin des violences¹⁴⁸.

B. La réponse des autorités aux accusations de violences de la part des forces de l'ordre

Dans une lettre envoyée au gouvernement birman à la suite de la publication de ce rapport, HRW interpelle le président Thein Sein à travers une liste de 14 questions dont la première concerne l'implication des forces de sécurité birmanes dans les violences de 2012 et les actions entreprises par le gouvernement pour faire cesser ces violences.¹⁴⁹ Le gouvernement répond le 27 mars 2013 dans une lettre adressée à l'ONG. Ils nient clairement l'implication de forces de l'ordre dans des actes illégaux et assure que ces dernières ont fait leur travail sans discrimination et sans utilisation excessive de leur pouvoir¹⁵⁰. Ainsi, le gouvernement rejette tout témoignage et accusation adressés par HRW dans cette lettre, et insiste sur le fait que l'armée, la police et la NaSaKa ont fait le nécessaire afin d'assurer la sécurité des individus.¹⁵¹

Il est également impossible de trouver quelque trace d'une telle implication des forces de l'ordre birmanes dans les violences au sein du rapport officiel de la commission d'experts instaurée par Thein Sein en août 2012. En effet, la seule partie concernant l'action des autorités est intitulée « *Steps taken by the authorities to restore calm* »¹⁵², elle ne s'étend que sur trois paragraphes et est clairement rédigée afin de vanter les actions entreprises par les autorités pour régler la situation.

¹⁴⁵ Assemblée Générale des Nations Unies, *Situation of Human Rights In Myanmar*, September 25, 2012, p.17, <http://www.globalr2p.org/media/files/report-of-sr-25-sept.pdf>.

¹⁴⁶ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.39.

¹⁴⁷ Ibid., p.40-42.

¹⁴⁸ Ibid., p.61-63.

¹⁴⁹ Ibid., p.155.

¹⁵⁰ Ibid., p.145.

¹⁵¹ Ibid.

¹⁵² Rakhine Inquiry Commission, *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, p.13.

§ 3. Les répercussions des violences sur la situation des Rohingyas

Les violences de 2012 ont causé de profonds bouleversements dans le quotidien des habitants de l'Etat de Rakhine, et plus particulièrement dans celui des Rohingyas. Dans un contexte intracommunautaire toujours tendu, suite aux différents abus des autorités et à cause de la destruction massive de leurs habitations, ces derniers sont donc confrontés à deux choix : rejoindre un camp temporaire de déplacés ou fuir le pays et rejoindre un pays voisin comme le Bangladesh ou la Thaïlande, et ce à leurs risques et périls. Ainsi, 140 000 personnes, majoritairement musulmanes, sont déplacées dans des camps temporaires, rien qu'en 2012¹⁵³. L'UNHCR estime, de son côté, qu'en 2012, environ 13 000 personnes – dont des Rohingyas et des Bangladais – ont fui la baie du Bengale sur des bateaux de passeurs¹⁵⁴.

A. Déplacement important de populations vers des camps de déplacés

D'après une carte de l'Etat de Rakhine publiée par l'agence de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, OCHA, on dénombre 138 833 déplacés internes dans la région un an après les violences d'octobre 2012¹⁵⁵. Ces déplacés internes sont, d'après cette carte, répartis dans 68 camps à travers 10 townships dont le plus grand, Sittwe, regroupe 21 camps de déplacés. Dans ces camps, installés dès juin 2012 par la coopération des autorités birmanes et de l'UNHCR, les conditions de vie sont précaires¹⁵⁶. En effet, d'après des témoignages recueillis par l'ONG Equal Rights Trust, les Rohingyas déplacés manquent de nourriture, d'abris et d'aide médicale. Ils vivent dans des abris surpeuplés et les conditions climatiques sont terribles, notamment en période de mousson. Beaucoup souffrent de maladies comme la diarrhée et au vu du manque d'aide humanitaire, certains en meurent. Et même lorsque ces derniers reçoivent de l'aide humanitaire, par le World Food Program par exemple, les quantités apportées sont insuffisantes pour subvenir aux besoins de tout le monde¹⁵⁷. L'agence OCHA, dans un bulletin consacré à la situation humanitaire en Birmanie

¹⁵³ International Crisis Group, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, p.10.

¹⁵⁴ Vivian Tan, "Desperation Drives More Rohingya onto Smugglers' Boats," *UNHCR*, January 22, 2013, <http://www.unhcr.org/50fe9b4f6.html>.

¹⁵⁵ OCHA, "Myanmar: Internal Displacement in Rakhine State, As of 30 November 2013," *Refworld*, décembre 2013, <http://www.refworld.org/docid/52df88694.html>.

¹⁵⁶ Assemblée Générale des Nations Unies, *Situation Des Droits de L'homme Au Myanmar: Rapport Du Secrétaire Général*, p.15.

¹⁵⁷ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, p.13.

de novembre 2012, fait part des mauvaises conditions au sein des camps de déplacés et partage ses inquiétudes face à la malnutrition et au fort risque de mortalité des enfants¹⁵⁸.

Outre les populations musulmanes de l'Etat de Rakhine, les Rakhines bouddhistes ont également été victimes de ces violences et certains doivent donc vivre dans des camps de déplacés. Or, les conditions de vie dans les camps de déplacés bouddhistes sont, d'après HRW, beaucoup moins déplorables. En effet, ces derniers reçoivent de l'aide du gouvernement et également des dons de la population birmane recueillis grâce à des campagnes TV et radio¹⁵⁹. De plus, contrairement aux déplacés musulmans, confinés dans les camps, n'ayant pas accès à l'éducation, au travail, se trouvant même dans l'impossibilité d'avoir accès aux marchés pour se nourrir¹⁶⁰, les déplacés de l'ethnie Rakhine sont autorisés à se déplacer librement¹⁶¹.

Les conditions de vie précaires, les restrictions de mouvement et l'accès limité à l'aide humanitaire sont tout autant de raisons qui poussent les Rohingyas à fuir la Birmanie sur des embarcations de fortune, risquant leur vie pour atteindre un pays voisin.

B. Un exode massif vers les pays voisins

D'après les estimations des Nations Unies datant d'août 2014, 86 000 Rohingyas auraient fui la Birmanie sur des bateaux clandestins depuis 2012¹⁶², 16 000 personnes durant le deuxième semestre de 2012, environ 55 000 en 2013 et 15 000 entre janvier et avril 2014. Lors ces départs clandestins, on estime qu'environ 615 personnes auraient trouvé la mort en 2013 ; tandis qu'uniquement lors du deuxième semestre de l'année 2012, on dénombrait 730 décès de Rohingyas par noyade, déshydratation ou par manque de nourriture. Le Secrétaire général explique cette différence par l'utilisation d'embarcations plus larges et plus stables¹⁶³, mais ces chiffres restent tout de même alarmants.

¹⁵⁸ OCHA, "Humanitarian Bulletin: Myanmar," November 2012, p.5, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Myanmar%20Humanitarian%20Bulletin%20Issue%20November%2012.pdf>.

¹⁵⁹ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.15.

¹⁶⁰ OCHA, *Rakhine Response Plan July 2012-June 2013*, p.7.

¹⁶¹ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.90.

¹⁶² Assemblée Générale des Nations Unies, *Situation Des Droits de L'homme Au Myanmar: Rapport Du Secrétaire Général*, p.16.

¹⁶³ Ibid.

Ces départs clandestins à bord d'embarcations de fortune sont une aubaine pour les passeurs et pour les autorités. Le journal *Le Point* a recueilli le témoignage du neveu d'un passeur au Bangladesh qui raconte que son oncle « empoche 30 000 takas (286 euros) par clandestin et, une fois à bon port, les familles complètent par 100 000 takas (950 euros) »¹⁶⁴. HRW apporte des témoignages montrant que les Rohingyas, dans l'espoir de partir par la mer dans un pays voisin, payent également les autorités. La NaSaKa prendrait par exemple 110€ par clandestin tandis que la Marine, elle, environ 55€ pour chaque départ.¹⁶⁵ L'aspect financier rentre énormément en jeu dans ce système de passeurs/clandestins. Les passeurs, ayant la vie de ces derniers entre leurs mains, réclament de grosses sommes aux familles restées en Birmanie. Une femme Rohingya témoigne et raconte que des passeurs, détenant son fils de 17 ans au Bangladesh, lui ont réclamé plus de 2 000€ sous peine de le tuer.¹⁶⁶ D'autres contrebandiers menacent de vendre le mari/fils/frère à des bateaux de pêche si la somme n'est pas versée par la famille à temps. C'est l'histoire d'Habiburahman, Rohingya qui a fui la Birmanie et qui, après un périple par la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie, a finalement rejoint l'Australie.¹⁶⁷ Il raconte à travers cet ouvrage comment il a passé deux mois sur un bateau thaïlandais après avoir été vendu par des contrebandiers malaisiens lui demandant de trouver des proches capables de payer 500€ pour sa libération.¹⁶⁸ Le tout n'est pas de réussir à s'enfuir de Birmanie. En effet, comme on l'apprend grâce à cet ouvrage, une fois arrivé dans un pays voisin, la Malaisie pour la première étape d'Habiburahman, il faut souvent travailler dur et être payé peu, du fait de son statut de sans-papiers, et cela concerne nombre de clandestins Rohingyas.¹⁶⁹

Comme le rapporte un article de l'UNHCR recensant des témoignages de femmes et de filles d'hommes Rohingyas ayant tenté la traversée vers le Bangladesh ou autre, les conditions pour ces dernières sont parfois bien pires sans les hommes de la famille. En attendant que leurs maris puissent économiser et leur envoyer de l'argent, elles sont souvent incapables de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. C'est encore pire lorsqu'elles reçoivent des appels leur exigeant de payer une rançon exorbitante afin de faire

¹⁶⁴ Vanessa Dougnac, "L'odyssée Tragique Des Rohingyas," *Le Point*, avril 2013, http://www.lepoint.fr/monde/l-odysee-tragique-des-rohingyas-04-04-2013-1690483_24.php.

¹⁶⁵ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.76.

¹⁶⁶ Vivian Tan, "Desperation Drives More Rohingya onto Smugglers' Boats," *UNHCR*, January 22, 2013, <http://www.unhcr.org/50fe9b4f6.html>.

¹⁶⁷ Habiburahman and Sophie Ansel, *Nous, Les Innommables. Un Tabou Birman*.

¹⁶⁸ *Ibid.*, 242-245.

¹⁶⁹ Vivian Tan, "Desperation Drives More Rohingya onto Smugglers' Boats."

libérer leur mari/frère/fils.¹⁷⁰ Ainsi, les autorités du Bangladesh recensent de plus en plus de femmes et enfants sur les bateaux clandestins, risquant leurs vies à leur tour pour échapper à l'enfer de l'Etat de Rakhine.¹⁷¹

Comment expliquer ces violences outre le fait qu'une stratégie de nettoyage ethnique a rendu les Rohingyas apatrides dans leur propre pays ? Une alliance complexe entre la volonté de « birmaniser » le pays, renvoyer l'image d'un Etat démocratique et attirer les investisseurs dans une région dynamique, apparaît comme le terreau des violences de 2012 et de ses répercussions, dramatiques pour les Rohingyas.

La politique de nettoyage ethnique dénoncée par certaines ONG a provoqué la mort d'une centaine de Rohingyas, le déplacement d'environ 140 000 et l'exode d'environ 86 000 autres vers les pays voisins. Cette situation, associée à l'ouverture vers l'Occident depuis 2011, touchent directement les intérêts des pays de la région, d'une part, et de la communauté internationale toute entière d'autre part.

Chapitre 2. Une réaction en demi-teinte de la part de la communauté internationale

Au sein de ce chapitre, nous analyserons les réactions de la communauté internationale (désignant à la fois Etats et organisations internationales). Nous observerons ainsi que les acteurs régionaux et internationaux ne jouent qu'un rôle en demi-teinte dans ce contexte. Nous nous intéresserons tout d'abord aux réponses régionales en divisant l'analyse en fonction des attitudes des différents pays ou organisations face à la situation de l'Etat de Rakhine (Section 1). Puis il sera opportun d'examiner la conduite adoptée par les organisations internationales que sont l'ONU et l'UE et celle des principaux pays parties. Entre levée progressive des sanctions économiques, condamnations symboliques des violences et aide humanitaire, ces acteurs agissent et réagissent différemment face à la question des Rohingyas, et plus largement dans leurs relations avec la Birmanie (Section 2).

¹⁷⁰ Ibid.

¹⁷¹ N/A, "50 Still Missing after Boat Tragedy off Bangladesh," Text, *ABC News*, (November 8, 2012), <http://www.abc.net.au/news/2012-11-08/an-bangla-rescue/4361720>.

Section 1. Entre solidarité, rejet et inaction: des attitudes régionales hétérogènes

S'il fallait classer les réactions engendrées par la crise de l'Etat de Rakhine au sein de la région, on pourrait aisément les diviser en trois parties. Certains Etats se démarquent par leur hostilité, leur rejet vis-à-vis des réfugiés Rohingyas provenant de Birmanie, d'autres comme l'Indonésie et la Malaisie qui, à travers l'OCI tentent de venir en aide à leurs frères musulmans, et enfin des Etats et organisations comme l'ASEAN qui choisissent de rester neutres, ne préférant pas s'engager ou ayant d'autres préoccupations.

§ 1. Bangladesh et Thaïlande: pays voisins hostiles, fortement impactés par l'exode

Les deux Etats les plus hostiles et réticents à accueillir des réfugiés sont le Bangladesh et la Thaïlande, qui partagent la frontière Ouest et Sud de la Birmanie. Ces deux Etats répondent de la même façon, bien que les échelles soient différentes, à l'afflux massif de réfugiés Rohingyas provenant de l'Etat de Rakhine. Ces derniers sont refoulés par les gardes frontières des deux Etats dans la plupart des cas et, lorsqu'ils arrivent à passer entre les mailles du filet, ne sont pas mieux traités que dans le pays qu'ils ont fui.

A. Le refoulement des réfugiés rohingyas aux frontières

Déjà confronté à deux grandes vagues de migrations rohingyas entre 1977 et 1978 puis 1991 et 1992, le gouvernement du Bangladesh a opté pour une ligne dure vis-à-vis des réfugiés de l'Etat de Rakhine¹⁷². Dès le début du conflit intercommunautaire de 2012, les autorités bangladaises ont refoulé environ 660 réfugiés Rohingyas tentant de rejoindre le pays voisin par bateau sur la rivière Naf¹⁷³. Le 12 juin 2012, le Ministre des Affaires étrangères du Bangladesh déclarait alors :

¹⁷² Isabelle Saint-Mézard, "Crise En Arakan : Quelles Répercussions Régionales ?," *Diplomatie*, n°60 (janvier-février 2013), p. 76-77.

¹⁷³ AFP, "Bangladeshi Authorities Turn Away Rohingya Refugees," *DVB Multimedia Group*, juin 2012, <https://www.dvb.no/news/bangladeshi-authorities-turn-away-rohingya-refugees/22428>.

« [T]he recent Rohingya influx does not help our interests. We're in consultation with Myanmar, to send back the Rohingya refugees to their homeland (...) The presence of Rohingyas is taking its toll on society, environment and the law and order situation. »¹⁷⁴

Le Ministre fait ainsi part de la politique de rejet entreprise par le gouvernement bangladais du fait du poids que constituent les arrivées successives de réfugiés Rohingyas sur la société. En 2012, il y avait approximativement 29 000 Rohingyas au Bangladesh dans les deux camps officiels de l'UNHCR du district de Cox's Bazar au Sud-Est du pays et environ 200 000 Rohingyas non-enregistrés, vivant dans des camps non-officiels dans la région.¹⁷⁵ Ainsi ces nombres conséquents constituent probablement les raisons intrinsèques de la ligne dure employée par le gouvernement bangladais.

Quant aux autorités thaïlandaises, elles adoptent également la même attitude face aux réfugiés rohingyas qui tentent de rejoindre leur pays par bateau. Des accusations désignent des officiers de la Marine thaïlandaises qui auraient, en février 2013, été responsables de la mort de 97 réfugiés rohingyas en interceptant un bateau de réfugiés, en enlevant le moteur de ce dernier et en repoussant les individus vers la haute-mer¹⁷⁶. En mars de la même année, d'autres témoins accusent les autorités d'avoir ouvert le feu sur un bateau de réfugiés et d'avoir causé la mort d'au moins deux Rohingyas¹⁷⁷. Malgré le rejet de ces accusations de la part des autorités thaïlandaises, il est clair que les réfugiés Rohingyas ne sont pas les bienvenus en Thaïlande. En effet, en février 2014, les autorités thaïlandaises ont annoncé que 1 300 réfugiés rohingyas avaient été renvoyés en Birmanie durant l'année 2013.¹⁷⁸ D'après David Camroux, spécialiste de l'Asie, l'adoption de cette ligne dure de la part des autorités thaïlandaises répond à des considérations de politique interne, ces dernières voulant satisfaire les opposants du mouvement des « chemises jaunes » pour la plupart xénophobes et nationalistes¹⁷⁹.

¹⁷⁴ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, p.17.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.18.

¹⁷⁶ Associated Press in Colombo, "97 Burmese Asylum Seekers Die after 25 Days Stranded at Sea," *The Guardian*, février 2013, <http://www.theguardian.com/world/2013/feb/22/burmese-asylum-seekers-die-25-days-at-sea>.

¹⁷⁷ N/A, "Thai Navy Denies Shooting Rohingya Refugees," *BBC News*, March 15, 2013, <http://www.bbc.com/news/world-asia-21796825>.

¹⁷⁸ N/A, "Thailand Sends Rohingya Muslims back to Burma," *BBC News*, février 2014, <http://www.bbc.com/news/world-asia-26167676>.

¹⁷⁹ Anissa Hammadi, "La Thaïlande Ne Veut Pas de Ses Réfugiés Rohingyas," *Www.la-Croix.com*, février 2014, <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/La-Thaïlande-ne-veut-pas-de-ses-refugies-rohingyas-2014-02-13-1106012>.

B. Mauvais traitement des Rohingyas : esclavage, trafic humain ou délation

Outre le refoulement ou renvoi de réfugiés rohingyas, ces derniers fuyant les violences de l'Etat de Rakhine sont maltraités lorsqu'ils réussissent à atteindre le territoire de ces deux pays voisins de la Birmanie.

Au Bangladesh, les conditions de vie pour les réfugiés rohingyas sont parfois encore plus drastiques qu'en Birmanie. Les autorités ont fait pression sur les habitants pour qu'ils n'accueillent pas de réfugiés rohingyas chez eux, sous peine d'amendes ou d'emprisonnement (même si aucune preuve de condamnation n'a encore été recueillie), cette menace suffit à créer un climat de tension vis-à-vis de ces réfugiés.¹⁸⁰ Les campagnes officielles de diabolisation de cette population ont atteint une partie des habitants du district de Cox's Bazar où vivent la plupart des réfugiés officiels rohingyas et les autochtones s'accommodent mal de leur présence, les percevant comme des « intrus »¹⁸¹. De plus, les conditions de vie dans les camps de réfugiés au Sud-Est du pays sont terribles et insalubres d'après MSF Canada¹⁸².

En Thaïlande, les Rohingyas sont confrontés à bien pire. En effet, une enquête de la BBC révèle que des officiels Thaïs procédaient à du trafic de réfugiés rohingyas. Les officiels de la Marine thaïlandaise procédaient ainsi : une fois que les Rohingyas sont recueillis par les gardes côtes thaïlandais, ces derniers contactent leurs contrebandiers malaisiens et vendent les réfugiés contre une somme pouvant varier de 40 000 bahts (environ 1 000€) par personne en novembre 2012 à 20 500 bahts (environ 500 €) en janvier 2013. Les réfugiés, une fois vendus, doivent alors faire parvenir de l'argent aux passeurs par l'intermédiaire de leur famille pour gagner leur liberté¹⁸³. D'après le gouvernement thaïlandais, ces pratiques sont l'œuvre d'une infime partie d'officiers corrompus mais la BBC indique que des officiels thaïlandais présentent la coopération Marine/passeurs comme « naturelle »¹⁸⁴.

¹⁸⁰ The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives.*, p.19.

¹⁸¹ Ibid., p.20.

¹⁸² Médecins Sans Frontières, "Bangladesh: La Situation de plus En plus Désespérante Des Réfugiés Rohingyas," *Www.msf.ca*, 2013, <https://www.msf.ca/fr/article/bangladesh-la-situation-de-plus-en-plus-d%C3%A9sesp%C3%A9rante-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-rohingyas>.

¹⁸³ Jonas Fisher, "Burmese Refugees Sold on by Thai Officials," *BBC News*, January 21, 2013, <http://www.bbc.com/news/world-asia-21115728>.

¹⁸⁴ Ibid.

§ 2. Indonésie et Malaisie: pays musulmans solidaires par l'intermédiaire de l'Organisation de Coopération Islamique

A l'opposé de leurs voisins asiatiques, l'Indonésie et la Malaisie, deux pays musulmans, ont, dans un élan de solidarité, essayé de lancer une opération humanitaire via l'OCI dont ils font partie¹⁸⁵. Cette organisation, forte de 57 Etats-membres, se décrit comme le « porte-voix du monde musulman dont elle assure la sauvegarde et la protection des intérêts »¹⁸⁶.

En juillet 2012, suite aux violences survenues le mois précédent, le Ministre des Affaires étrangères indonésien, Mr Marty Natalegawa, a déclaré qu'il évoquerait le problème des Rohingyas au prochain sommet de l'OCI. De plus, il a ajouté que son pays « ouvrirait toujours ses portes pour toute personne qui a besoin d'aide »¹⁸⁷. Le 14 novembre 2013, un groupe de contact de l'OCI s'est rendu dans les locaux du Parlement birman et y a rencontré des parlementaires de l'Etat de Rakhine ainsi que d'autres officiels pour évoquer le problème des Rohingyas. Parmi ce groupe de contact figuraient plusieurs représentants de pays membres de l'OCI dont un représentant indonésien et un représentant malais¹⁸⁸. Suite à cette visite, un plan d'action est rédigé lors de la 40^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires Etrangères à Conakry (République de Guinée) entre le 9 et 11 décembre 2013. Dans cette résolution, les membres de l'OCI exposent leurs inquiétudes face à la situation dans l'Etat de Rakhine et proposent également une aide humanitaire aux musulmans de la région.¹⁸⁹ Cependant le gouvernement birman a expressément refusé cette proposition, arguant du fait que la présence d'officiels de l'OCI sur le terrain représenterait un danger, faisant référence aux manifestations anti-OCI qu'avaient provoquées les visites d'officiels dans l'Etat de Rakhine en 2013¹⁹⁰.

¹⁸⁵ Isabelle Saint-Mézard, "Crise En Arakan : Quelles Répercussions Régionales ?"

¹⁸⁶ "OCI En Bref," *Www.oic-oci.org*, n.d., http://www.oic-oci.org/oicv2/page/?p_id=116&p_ref=26&lan=fr.

¹⁸⁷ Margareth S. Aritonang and Bagus BT Saragih, "RI Ready to Fight for Rohingya," juillet 2012, <http://www.thejakartapost.com/news/2012/07/31/ri-ready-fight-rohingya.html>.

¹⁸⁸ "OIC Contact Group on Rohingya Muslims Holds Contacts in Naypyidaw," *Republic of Turkey Ministry of Foreign Affairs*, accessed April 16, 2015, <http://www.mfa.gov.tr/oic-contact-group-on-rohingya-muslims-holds-contacts-in-naypyidaw.en.mfa>.

¹⁸⁹ 40th Session of the Council of Foreign Ministers, *OIC: Draft Resolution on the Situation of the Muslim Community in Myanmar*, 11 décembre 2013, <http://www.oic-oci.org/oicv2/subweb/cfm/40/fm/en/docs/MM-40-CFM%20-RES-FINAL-ENG.pdf>.

¹⁹⁰ International Crisis Group, *Myanmar: The Politics of Rakhine State*, October 22, 2014, p.30, <http://www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-east-asia/burma-myanmar/261-myanmar-the-politics-of-rakhine-state>.

Ainsi, voulant agir politiquement et aider leurs frères musulmans, l'Indonésie et la Malaisie se sont vus dans l'impossibilité de poursuivre l'action engagée via l'OCI. Ces deux Etats sont donc limités à venir en aide aux Rohingyas par l'accueil de réfugiés, l'issue politique étant bouchée.

§ 3. L'inaction de l'ASEAN, de l'Inde et de la Chine

Il est opportun de se demander pourquoi la Malaisie et l'Indonésie sont passés par l'intermédiaire de l'OCI et non de l'ASEAN. La réponse se trouve peut-être dans l'attitude adoptée par cette organisation regroupant 10 Etats d'Asie du Sud-Est, une attitude proche de l'attentisme. C'est une attitude similaire que l'on observe chez les deux géants du continent, l'Inde et la Chine qui, de leur côté, préfèrent s'occuper d'affaires internes ou économiques.

A. L'ASEAN attaché à son principe phare de non-ingérence

Lorsque Surin Pitsuwan, le Secrétaire Général de l'ASEAN à l'époque des violences de l'Etat de Rakhine a déclaré que la situation « pourrait déstabiliser toute la région » et qu'il a insisté sur la nécessité d'engager des efforts humanitaires comme pour le cyclone Nargis de 2008, l'annonce d'une implication de l'ASEAN dans la crise des Rohingyas était probable. Cependant, trois ans environ après ces déclarations, il n'en est rien. L'ASEAN est en effet trop attaché à son principe fondateur de non-ingérence dans les affaires internes des Etats-membres¹⁹¹.

En effet, la charte de l'ASEAN adoptée en décembre 2007 à Jakarta (Indonésie) pose quatorze principes que les Etats-membres s'engagent à respecter¹⁹². Et parmi ces quatorze points, le premier et le cinquième concernent le principe de non-ingérence, de respect de la souveraineté des pays membres. Tandis que le respect des droits fondamentaux des populations n'arrive qu'en neuvième position¹⁹³. Ceci témoigne clairement des priorités de l'organisation. Un facteur supplémentaire peut expliquer pourquoi le sujet des Rohingyas n'a pas été traité par l'ASEAN. En 2014, la Birmanie a occupé la présidence de l'organisation.

¹⁹¹ Ibid., p.29.

¹⁹² ASEAN, *The ASEAN Charter* (Jakarta, décembre 2007), p.6-7, <http://www.asean.org/archive/publications/ASEAN-Charter.pdf>.

¹⁹³ Ibid., p.7.

Thein Sein et ses collaborateurs ont ainsi réussi à éviter successivement le sujet des Rohingyas à l'ordre du jour des différents sommets de l'ASEAN. Ainsi, lors du 24^{ème} sommet de l'ASEAN, le 11 mai 2014, le problème des Rohingyas a été habilement mis de côté¹⁹⁴.

D'après l'International Crisis Group, cette situation risque de continuer vis-à-vis du problème Rohingya à moins qu'il n'y ait une dégradation sérieuse de la situation, venant éventuellement causer des troubles majeurs dans les pays voisins ou pour les investissements dans l'Etat de Rakhine¹⁹⁵.

B. Inde et Chine, deux géants économiques entre affaires internes et intérêts économiques

L'Inde et la Chine, les deux grandes puissances économiques de la région ont, à l'instar de l'ASEAN, gardé leur neutralité face aux événements de l'Etat de Rakhine, et ce pour plusieurs raisons. La première est mutuelle aux trois Etats, on la retrouve dans les « Cinq Principes de Coexistence Pacifique », accords signés respectivement entre les trois pays en 1954 et dont la pierre angulaire est le respect de l'intégrité territoriale des Etats parties, en plus de la non-ingérence. On retrouve ces principes clairement énoncés sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères birman, preuve que ces 5 règles influencent encore les relations entre ces trois Etats¹⁹⁶. Les autres explications de l'attentisme de l'Inde et de la Chine se retrouvent dans les affaires internes et économiques de ces pays.

Tout d'abord, l'Inde a toujours cultivé de bonnes relations avec la junte militaire birmane pendant les années de dictature. Suite à la transition démocratique, et pour garder une place privilégiée auprès de Rangoun, la diplomatie indienne n'a fait aucun commentaire vis-à-vis de la situation des Rohingyas¹⁹⁷. Ainsi, lors des rencontres bilatérales entre le président birman Thein Sein et le premier ministre indien Manmohan Singh en Inde en octobre 2011 et en Birmanie fin mai 2012, il n'a pas été question des Rohingyas mais plutôt

¹⁹⁴ Tim McLaughlin and Nyan Lynn Aung, "Govt Succeeds in Keeping Rohingya off ASEAN Summit Agenda," *Myanmar Times*, mai 2014, <http://www.mmtimes.com/index.php/national-news/nay-pyi-taw/10324-govt-succeeds-in-keeping-rohingya-off-asean-summit-agenda.html>.

¹⁹⁵ International Crisis Group, *Myanmar: The Politics of Rakhine State*, p.29.

¹⁹⁶ Ministry Of Foreign Affairs of the Union of Myanmar, "Foreign Policy: The Five Principles of Peaceful Co-Existence," *Ministry Of Foreign Affairs*, n.d., <http://www.mofa.gov.mm/foreignpolicy/fiveprinciples.html>.

¹⁹⁷ Isabelle Saint-Mézard, "Crise En Arakan : Quelles Répercussions Régionales ?"

de partenariats économiques¹⁹⁸. La Birmanie, et en particulier l'Etat de Rakhine, représente pour l'Inde une manne économique considérable. Comme évoqué précédemment, l'Inde, de par ses nombreux projets de ports ou de gazoducs a accès aux ressources de la région, de plus, via le territoire birman, l'Inde développe des liens terrestres avec le reste de l'Asie du Sud-Est. Ainsi, compromettre les relations avec le pouvoir en place en évoquant la crise Rohingya pourrait mettre en péril les investissements en cours dans le pays. Enfin, l'Inde est en proie elle-aussi à d'importants conflits inter-ethniques dans l'Assam, région située entre le Bhoutan et le Bangladesh, au Nord-Ouest de la Birmanie. Un mois environ après l'éclatement des violences dans l'Etat de Rakhine, des émeutes causant plus de 100 morts ont éclaté dans cette région enclavée de l'Inde entre une tribu hindoue locale, les Bodos et des populations musulmanes accusées d'avoir migré illégalement depuis le Bangladesh¹⁹⁹. Ces émeutes ont entraîné l'exil d'environ 400 000 personnes en 2012 et ont repris en décembre 2014, entraînant la mort de 56 personnes dont 45 Adivasi, tribu musulmane²⁰⁰.

Isabelle Saint-Mézard explique donc la passivité des autorités indiennes par ces trois facteurs concomitants. New Delhi, soucieux de protéger ses relations diplomatiques avec la Birmanie, d'assurer des bons investissements dans l'Etat de Rakhine et déjà confronté avec des émeutes interconfessionnelles, créant un climat de tension entre hindous et musulmans dans le pays, adopte une attitude neutre face à la crise des Rohingyas²⁰¹.

Les raisons pour lesquelles le géant chinois n'intervient pas dans la crise de l'Etat de Rakhine sont similaires. Premièrement, il existe également en Chine un sentiment antimusulman, des tensions intercommunautaires entre les Hans, la majorité chinoise et les Ouïghours, minorité musulmane vivant dans le Xinjiang, région autonome au Nord-Ouest de la Chine. Des émeutes et attentats depuis 2009 (dont l'attentat à la gare de Kunming en mars 2014) ont causé la mort de plusieurs centaines de Hans et de Ouïghours, les chiffres étant difficilement interprétables à cause de la censure chinoise²⁰². Ainsi la Chine, comme l'Inde, fait déjà face à une situation explosive avec l'une de ses minorités musulmane. De plus,

¹⁹⁸ Ibid.

¹⁹⁹ Outlook-New Delhi, "L'Assam Confronté À Une Grave Crise Humanitaire," *Courrier International*, October 2, 2012, <http://www.courrierinternational.com/article/2012/08/16/1-assam-confronte-a-une-grave-crise-humanitaire>; AFP, "Inde : couvre-feu dans l'Etat d'Assam après des violences," *Le Monde.fr*, décembre 2014, sec. International, http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/12/24/inde-couvre-feu-dans-l-etat-d-assam-apres-des-violences_4545681_3216.html.

²⁰⁰ AFP, "Inde : couvre-feu dans l'Etat d'Assam après des violences."

²⁰¹ Isabelle Saint-Mézard, "Crise En Arakan : Quelles Répercussions Régionales ?"

²⁰² N/A, "Why Is There Tension between China and the Uighurs?," *BBC News*, September 26, 2014, <http://www.bbc.com/news/world-asia-china-26414014>.

comme évoqué plus haut, la Chine tient particulièrement aux « Cinq Principes de Coexistence Pacifique » et plus particulièrement à la clause de non-ingérence dans les affaires internes d'autres Etats. C'est ainsi qu'au mois de mars 2015, des leaders de l'armée chinoise ont été accusés de corruption pour avoir apporté de l'aide à la *Myanmar National Democratic Alliance Army (MNDAA)*, une force rebelle de l'ethnie Kokang. Cette ethnie Han, parlant le Mandarin, représente un tiers du total des ethnies d'origine chinoise en Birmanie²⁰³. Ainsi, on ne peut imaginer une action en faveur de l'ethnie Rohingya de la part de la Chine alors qu'une possible aide apportée à une ethnie d'origine chinoise est répréhensible d'une éviction de l'armée. Enfin, au même titre que l'Inde, la Chine a engagé des investissements considérables dans l'Etat de Rakhine notamment dans le gazoduc/oléoduc de Kyaukpyu à Kunming. Prendre parti dans le conflit de l'Etat de Rakhine serait donc un risque pour ces investissements financiers²⁰⁴.

Comme l'explique Mohammed Rafique, Rohingya réfugié en Irlande et fondateur de l'ONG Rohingya Community Ireland, la Chine dispose d'une immense influence en Birmanie, tant politique qu'économique. Mr Rafique ajoute cependant que l'Occident a, lui aussi, gagné de l'influence vis-à-vis des autorités birmanes ces dernières années²⁰⁵. Il existe indéniablement un lien entre ces deux niveaux d'influence. En effet, dans la compétition économique actuelle qui s'opère entre les Etats-Unis, l'Europe et la Chine, la manne économique que représente la Birmanie ne pouvait être éternellement réservée au géant chinois. Ainsi, profitant d'une transition démocratique en Birmanie, les puissances occidentales ont progressivement levé les sanctions économiques à l'égard de Rangoun, dans l'espoir de rattraper les investissements chinois dans le pays.

Cet assouplissement dans les relations Occident-Birmanie est une des tendances actuelles caractérisant l'attitude des pays d'Europe et des Etats-Unis envers l'ancienne dictature.

²⁰³ Ankit Panda, "Is China's 'Non-Interference' Here to Stay?," *The Diplomat*, March 9, 2015, <http://thediplomat.com/2015/03/is-chinas-non-interference-here-to-stay/>.

²⁰⁴ Vanessa Thevathasan, "Interview: The Stateless Rohingya," *The Diplomat*, October 25, 2014, <http://thediplomat.com/2014/10/interview-the-stateless-rohingya/>.

²⁰⁵ Ibid.

Section 2. Une action des pays occidentaux et des organisations internationales en dents de scie

Trois conduites peuvent résumer la stratégie adoptée par les Etats occidentaux membres de l'UE et de l'ONU vis-à-vis de l'Etat birman et plus particulièrement en réaction à la crise de l'Etat de Rakhine. La première évoquée précédemment s'opère suite à la dissolution de la junte et à l'ouverture démocratique du pays et correspond à un assouplissement de la ligne dure empruntée par l'Ouest tant économiquement que diplomatiquement. Paradoxalement et surtout après les violences de 2012, cette réconciliation politique est couplée à des condamnations multiples de l'attitude des autorités face au traitement des Rohingyas. Enfin, la stratégie consiste également à fournir une aide humanitaire conséquente pour réagir à la crise de l'Etat de Rakhine.

§ 1. Un assouplissement des relations économiques et diplomatiques

Le processus de réformes entrepris par le Président birman Thein Sein en 2011 a été récompensé par un renouvellement des relations internationales avec la Birmanie de la part de l'UE et des Etats-Unis. D'une part, l'UE et les Etats-Unis ont levé les différentes sanctions économiques mises en place durant le régime militaire. D'autre part, on observe une nette amélioration des relations diplomatiques entre Rangoun et de nombreux Etats européens en plus des Etats-Unis.

A. La levée progressive des politiques de sanctions économiques, une décision critiquée

Une série de sanctions à l'encontre de la junte birmane avaient été décidées par le Conseil de l'UE lors du Conseil de Bruxelles de 1996. Ces dernières interdisaient la vente d'armes, l'investissement dans quelques 1 200 entreprises liées au régime et gelaient les avoirs sur le territoire des Etats-membres, d'environ 400 personnalités birmanes figurant sur

la liste noire de l'UE²⁰⁶. Dès avril 2011 ces sanctions ont été assouplies, en particulier celles concernant les restrictions individuelles visant des nouveaux ministres sans lien avec la junte. Un an plus tard, en avril 2012, récompensant les efforts de démocratisation du régime, l'UE suspendait pendant un an toutes les sanctions à l'exception de l'embargo sur les armes²⁰⁷. Enfin, lors du Conseil de Luxembourg, réunissant les Ministres des Affaires étrangères le 22 avril 2013, le Conseil de l'UE décide de lever toutes les sanctions à l'exception de l'embargo sur les armes. Dans un communiqué de presse, cette décision est justifiée par la volonté « d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations avec la Birmanie (...) en réponse aux changements survenus et dans l'espoir qu'ils continuent. »²⁰⁸.

Washington avait, de son côté, levé les sanctions économiques interdisant les investissements américains en Birmanie en juillet 2012 et plus largement en 2013. Les sanctions individuelles contre Thein Sein et le Président de la chambre basse du Parlement Thura Shwe Mann furent supprimées en septembre de la même année. Ensuite, les importations en provenance de Birmanie furent autorisées en novembre 2012, à l'exception du jade et des rubis²⁰⁹.

De nombreuses ONG de défense des droits de l'Homme se sont insurgées suite à la levée des sanctions économiques des Etats-Unis mais surtout de l'UE. Selon ces dernières, lever les sanctions pour récompenser les réformes n'est pas une bonne stratégie. Agir ainsi permettrait au contraire aux autorités de commettre encore plus d'exactions, en bénéficiant d'une plus grande marge de manœuvre. Lotte Leicht, la directrice Europe d'Human Rights Watch, accuse l'UE de s'être précipitée dans la levée de sanctions, d'avoir été atteinte d'« euphorie » et de n'avoir pas réalisé que les efforts demandés par le Conseil de l'UE n'avaient pas été totalement remplis. Elle cite par exemple la libération des prisonniers politiques, ou alors les offensives contre les rebelles ethniques dans l'Etat de Kachin et évidemment le traitement de l'ethnie des Rohingyas²¹⁰. L'attitude à adopter reste ambiguë, d'un côté l'UE ou les Etats-Unis optent pour la stratégie du donnant-donnant, agissant pas à

²⁰⁶ Ambassade de France à Rangoun, "Politique Étrangère: La France En Birmanie," *Ambafrance*, October 31, 2014, <http://www.ambafrance-mm.org/Politique-etrangere>.

²⁰⁷ Ibid.

²⁰⁸ Council of the European Union, "Council Conclusions on Myanmar/Burma," avril 2013, http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/136918.pdf.

²⁰⁹ Bureau of East Asian And Pacific Affairs, "U.S. Relations With Burma," *U.S. Department of State*, September 3, 2014, <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/35910.htm>.

²¹⁰ Lotte Leicht, "Blunder in Burma: Scrapping of EU Sanctions Sends Wrong Message," *Spiegel Online*, mai 2013, sec. International, <http://www.spiegel.de/international/world/lifting-eu-sanctions-against-burma-will-damage-the-reform-process-a-898603.html>.

pas, quand les défenseurs des droits de l'Homme, soucieux d'une trop grande liberté pour les décideurs birmans souhaitent une levée des sanctions si toutes les promesses s'avèrent tenues.

B. Des relations diplomatiques apaisées ?

Tandis que les relations économiques ont repris entre la Birmanie et ses partenaires occidentaux, les rapports diplomatiques entre ces derniers sont également au beau fixe. En témoignent l'installation d'une délégation de l'UE à Rangoun en avril 2012 avec une prise de fonction de l'ambassadeur européen en septembre 2013 et d'un ambassadeur américain en mai 2012²¹¹. Les multiples visites en Birmanie de responsables occidentaux ou venues de Thein Sein en Europe ou aux Etats-Unis sont également signes de relations diplomatiques apaisées. Le Président birman s'est ainsi rendu en Norvège, en Finlande, en Autriche, en Belgique et en Italie en février et mars 2013, puis en Grande-Bretagne et en France en juillet 2013 et enfin en Allemagne, Suisse et Pays-Bas au mois de septembre 2014²¹². Il a également fait le déplacement à Washington en mai 2013, 50 ans après la dernière visite officielle d'un dirigeant birman aux Etats-Unis. Auparavant, la secrétaire d'Etat Hillary Clinton s'était rendue à Rangoun en décembre 2011. Barack Obama, lui, a effectué deux visites en Birmanie respectivement en novembre 2012 et en novembre 2014²¹³.

Cependant, outre l'apaisement en surface des relations diplomatiques avec la Birmanie, les visites du Président Thein Sein ont souvent provoqué des remous dans la société civile de l'Etat d'accueil²¹⁴. Les ONG de défense des droits de l'Homme s'insurgent alors contre le but implicite de ces visites, de booster les investissements économiques. Ces dernières luttent donc pour que ne soit pas oubliées les considérations en matière des droits de l'Homme lors des échanges entre officiels. David Cameron ainsi que son Secrétaire aux Affaires étrangères William Hague ont ainsi, suite à la visite de Thein Sein en juillet 2013, déclaré avoir évoqué le sort des Rohingyas avec le Président birman²¹⁵. Le service communication de l'Elysée publie à son tour un communiqué de presse alors que le Président Thein Sein est encore à Paris, relatant les sujets relatifs aux droits de l'Homme évoqués entre les deux Présidents lors

²¹¹ Ambassade de France à Rangoun, "Politique Étrangère: La France En Birmanie."

²¹² Ibid.

²¹³ Ibid.

²¹⁴ Thomas Liabot, "Les Rohingyas, Une Ombre Sur La Visite Du Président Birman," *Libération*, juillet 2013, http://www.libération.fr/monde/2013/07/17/les-rohingyas-une-ombre-sur-la-visite-du-president-birman_918656.

²¹⁵ Ibid.; Foreign & Commonwealth Office, "President Thein Sein Makes Historic Visit to the UK - Press Releases," *Gov.uk*, juillet 2013, <https://www.gov.uk/government/news/president-thein-sein-makes-historic-visit-to-the-uk>.

d'un entretien la veille. Dans ce communiqué figure le sujet des Rohingyas et du traitement de la situation dans l'Etat de Rakhine²¹⁶. La même stratégie est adoptée plus récemment lors du voyage de Thein Sein en Allemagne²¹⁷. Ces communiqués et déclarations ne sont pas uniquement réservés à la venue de dignitaires birmans. On peut facilement trouver un exemple similaire lorsqu'un dignitaire chinois se rend dans un pays occidental²¹⁸. Ces pratiques quelques peu hypocrites servent de parade pour cacher les réelles préoccupations des Etats hôtes, les investissements économiques.

Mais en dehors de ces manœuvres politiques et stratégies de communication, il semble tout de même que les relations diplomatiques vis-à-vis de la Birmanie ne soient pas si saines. En effet, peut-être pour contrebalancer les levées de sanctions, on peut recenser plusieurs provocations dans les attitudes de certains dirigeants politiques occidentaux vis-à-vis de leur homologue birman. On peut citer par exemple le choix de Barack Obama, lors de sa dernière visite en Birmanie de tenir sa conférence de presse avec Aung San Suu Kyi et non avec le Président birman²¹⁹. Mais l'ultime provocation de la part du Président américain fût d'utiliser le nom « Rohingyas » lors de son déplacement à Rangoun et ce, plusieurs fois. D'après des officiels américains, Barack Obama aurait donc prononcé ce mot lors d'un entretien privé avec Thein Sein. Mais, plus surprenant, il a répondu, lors de la fameuse conférence de presse avec la lauréate du Prix Nobel de la Paix, à une question d'un journaliste en utilisant le mot « Rohingya »²²⁰. Et ce genre de coup médiatique ne plait pas aux autorités birmanes. En témoigne la condamnation de l'utilisation du même mot par le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon lors d'un sommet de l'ASEAN une semaine avant la visite d'Obama²²¹.

Ainsi, les relations économiques et diplomatiques entre les Etats occidentaux et la Birmanie semblent, de premier abord, s'être apaisées depuis le tournant démocratique de 2011. Cependant, les critiques autour de la levée des sanctions et les multiples provocations

²¹⁶ Service communication de l'Elysée, "Entretien Avec M. Thein SEIN, Président de La République de l'Union de Birmanie," *Www.elysee.fr*, juillet 2013, <http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/entretien-avec-m-thein-sein-president-de-la-republique-de-l-union-de-birmanie/>.

²¹⁷ N/A, "Merkel Prompts Myanmar over Minority Rights.," *Al Jazeera Online*, September 4, 2014, <http://www.aljazeera.com/news/asia/2014/09/merkel-cautions-myanmar-over-minority-rights-20149451957802177.html>.

²¹⁸ AFP, "Hollande Évoque Les Droits de L'homme Devant Son Homologue Chinois - Libération," *Libération*, March 26, 2014, http://www.liberation.fr/politiques/2014/03/26/hollande-evoque-les-droits-de-l-homme-devant-son-homologue-chinois_990610.

²¹⁹ Associated Press, "On Myanmar Visit, Obama Says the 'R' Word," *CBS News*, November 14, 2014, <http://www.cbsnews.com/news/obama-myanmar-recognizes-rohingya-muslims-by-name/>.

²²⁰ Associated Press, "Group to Obama: Say 'Rohingya' on Myanmar Visit," *DailyMail Online*, November 14, 2014, <http://www.dailymail.co.uk/wires/ap/article-2834216/Group-Obama-Say-Rohingya-Myanmar-visit.html>.

²²¹ "Myanmar Criticizes Ban Ki-Moon Over Use of 'Rohingya' Term," *The Irrawaddy*, November 13, 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/govt-criticizes-ban-ki-moon-use-rohingya-term.html>.

vis-à-vis du régime témoignent de relations toujours compliquées avec un Etat qui a beaucoup à offrir économiquement mais qui rechigne à montrer de réels progrès quant à la situation dans l'Etat de Rakhine. En témoignent, outre le coup médiatique du Président Obama, les nombreuses condamnations adressées par l'UE et l'ONU concernant la situation des Rohingyas, condamnations toutefois en demi-teinte.

§ 2. Des abus en matière des droits de l'Homme assimilés à des « challenges »

Bien que les sanctions économiques aient toutes été levées, à l'exception de l'embargo sur les armes, cela ne signifie pas que les partenaires occidentaux de la Birmanie n'ont plus de doutes et d'inquiétudes vis-à-vis de la situation des droits de l'Homme sur place. C'est ce que montrent les conclusions publiées par le Conseil de l'UE suite au Conseil des Ministres des Affaires Etrangères du 22 avril 2013, Conseil au cours duquel les sanctions avaient été levées. Au sein de ce texte, au point 4 figurent les « challenges » dans lesquels l'UE est prête à apporter son aide à la Birmanie. Parmi ces « challenges » on retrouve :

« The need to deal with inter-communal violence. The EU welcomes President U Thein Sein promise that all perpetrators of violence will be prosecuted, and his commitment to a multi-cultural, multi-ethnic and multi-faith society which should include addressing the root causes of the violence. (...)

The need for urgent action to deal with humanitarian risks for all displaced people in the Rakhine State. At the same time, the government should continue to pursue and implement durable solutions to the underlying causes of the tensions that include addressing the status of the Rohingya »²²²

Ces « challenges » pourraient être apparentés à une sorte de contrat de partenariat entre l'UE et la Birmanie. Ce contrat serait passé en l'échange d'une aide et d'une levée des sanctions de la part des partenaires européens. Mais il apparaît finalement comme symbolique si on étudie la réalisation de ces objectifs 1 an et demi plus tard. En effet, lorsque l'on analyse la situation des droits de l'Homme en Birmanie grâce aux observations du

²²² Council of the European Union, "Council Conclusions on Myanmar/Burma."

Rapporteur spécial, on remarque que les préoccupations évoquées par l'UE n'ont pas été résolues par le pouvoir birman :

« Bien que deux ans se soient écoulés depuis l'éclatement de la violence dans l'État d'Arakan et ses débordements dans d'autres parties du pays, peu de progrès ont été accomplis pour résoudre les questions sous-jacentes qui ont créé des tensions intercommunautaires, et pour responsabiliser les auteurs de délits. Les communautés déplacées n'ont généralement pas été en mesure de regagner leurs foyers d'origine. Les poursuites entamées contre les auteurs restent bloquées tandis que les épreuves et les plaintes des populations touchées, en particulier les communautés musulmanes dans les camps de déplacés internes, dont les droits fondamentaux ont été fortement réduits, sont dans l'ensemble ignorées. »²²³

Ainsi les promesses du Président Thein Sein de poursuivre et de condamner les auteurs des violences n'ont pas été tenues, les causes sous-jacentes des violences ne sont pas résolues. Enfin la situation des populations déplacées est toujours alarmante. Comme le dénonce Lotte Leicht d'Human Rights Watch, les abus des droits humains commis en Birmanie sont traités comme des « challenges » par l'UE et les promesses non-tenues sont ignorées par l'UE et l'ONU²²⁴. Cécile Harl d'Infobirmanie critique également la symbolique des condamnations de la part des deux organisations internationales. Selon elle, les communiqués de l'UE ne vont pas plus loin que de simples condamnations, et ne font donc craindre aucune suites au gouvernement birman²²⁵. Quant à l'ONU, la coordinatrice de l'ONG française admet que les Nations Unies ont plus d'influence sur la manière dont la Birmanie gère la crise humanitaire de l'Etat de Rakhine, notamment grâce aux procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme²²⁶. En effet, la Birmanie fait partie des 14 Etats²²⁷ où travaille un Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme (depuis août 2014 c'est une coréenne, Yanghee Lee) et selon Cécile Harl, ces procédures donnent une mauvaise image du pays et donc peuvent influencer sur sa conduite²²⁸. Cependant, elle nuance ses propos en concluant sur le manque de

²²³ Assemblée Générale des Nations Unies, *Situation Des Droits de L'homme Au Myanmar : Rapport Du Secrétaire Général*, p.17.

²²⁴ Lotte Leicht, "Blunder in Burma."

²²⁵ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.132.

²²⁶ Ibid., p.11.

²²⁷ Haut-Commissariat aux droits de l'homme, "Procédures Spéciales Du Conseil Des Droits de L'homme," OHCHR, 2015, <http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/SP/Pages/WelcomePage.aspx>.

²²⁸ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.133.

pouvoir de telles structures et insiste sur le fait que l'ONU n'a qu'un pouvoir de dénonciation²²⁹.

§ 3. L'UE et l'ONU comme acteurs humanitaires, un cache-misère d'une impuissance politique ?

L'UE et l'ONU, disposant d'une influence limitée sur les orientations du gouvernement birman en matière de droits de l'Homme, constituent d'importants acteurs humanitaires dans l'Etat de Rakhine. Cette présence via leurs différentes structures humanitaires ne serait-elle pas la preuve d'une impuissance politique ?

L'UE, à travers ECHO est présente depuis 20 ans dans le pays et finance des programmes de secours²³⁰. ECHO a ainsi engagé 38,7 millions d'euros en aide humanitaire au service des populations vulnérables de l'Etat de Rakhine entre 2010 et 2014. ECHO intervient notamment auprès des populations déplacées de la région, fournissant des logements, de la nourriture, de l'eau, l'accès aux soins et à des conditions sanitaires de base. De plus, ECHO est aussi présent au Bangladesh et apporte une aide humanitaire aux réfugiés rohingyas ayant fui la Birmanie, avec quelques 20,79 millions d'euros d'aides depuis 2007²³¹. En 2014, l'UE était donc présente dans 11 localités situées dans l'Etat de Rakhine, coopérant avec des acteurs multiples, notamment des services des Nations Unies^{232, 233}.

Car l'ONU est également un acteur majeur dans le domaine humanitaire dans l'Etat de Rakhine. Il existe en effet quatre principales entités de l'ONU qui sont responsables de la fourniture de l'assistance humanitaire. Le PNUD qui gère les activités opérationnelles dans le cadre de la prévention de catastrophes naturelles, l'UNHCR qui « dirige, coordonne les efforts internationaux pour protéger les réfugiés à travers le monde », l'UNICEF qui « s'efforce d'aider autant d'enfants que possible avec des solutions efficaces et peu coûteuses » et enfin le Programme Alimentaire Mondial (PAM) qui « est responsable de

²²⁹ Ibid., p.10–11.

²³⁰ Commission européenne, "Fiche-Info Echo : Myanmar/Birmanie," January 2015, p.2, http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/myanmar_fr.pdf.

²³¹ Commission européenne, "Fiche-Info ECHO : La Crise Rohingya," août 2014, http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/rohingya_fr.pdf.

²³² Commission européenne, "Fiche-Info Echo : Myanmar/Birmanie."

²³³ Pour plus de précisions sur le budget, financement et missions des missions de l'ECHO : ECHO, *Humanitarian Implementation Plan (HIP) Myanmar & Thailand*, October 29, 2013, http://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2014/HIPs/Myanmar-Thailand_en.pdf.

l'assistance alimentaire et du financement pour le transport de toutes les opérations (...) à destination des réfugiés gérés par le HCR »²³⁴. Causant le déplacement de 140 000 personnes rien que dans l'Etat de Rakhine, les affrontements de 2012 ont amené l'UNHCR à augmenter considérablement son budget en 2013²³⁵, budget qui reste aux environs de 68 millions de \$ en 2014 ainsi qu'en 2015²³⁶. Avec cet argent, l'UNHCR s'engage à remplir quatre missions principales qui sont : la protection des déplacés et des apatrides (prévention contre les violences basées sur le genre, support psychologique,...) ; fournir les réfugiés et déplacés en abris temporaires ainsi, en l'absence des chiffres définitifs de 2014, 125 000 déplacés de l'Etat de Rakhine ont bénéficié d'un abri d'urgence fourni par l'UNHCR²³⁷ ; gérer la coordination et le management des camps de déplacés (construire et s'occuper des infrastructures, prévenir les incendies, ...) ; et enfin promouvoir l'autonomisation et le self-management des communautés à travers toutes sortes de formations²³⁸. Ainsi, en 2013, sur un total de 1 212 410 *people of concern*, l'UNHCR en a aidé 484 400 via ses différentes actions au sein des camps et de la communauté civile²³⁹. L'UNICEF, structure également présente dans l'Etat de Rakhine a, elle, dépensé plus de 64 millions de \$ pour venir en aide aux enfants de Birmanie en 2014²⁴⁰. Dans l'Etat de Rakhine, UNICEF s'est attaquée à quatre grands chantiers : l'éducation, la santé et la nutrition, WASH (*Water Sanitation & Hygiene*) et la protection de l'enfance. Ainsi, d'après les résultats publiés pour l'année 2014, 190 000 enfants ont bénéficié de packs d'apprentissage et environ 33 000 enfants ont eu accès à une école. 214 417 enfants de moins de 5 ans ont reçu des suppléments de vitamine A et médicaments. L'UNICEF a permis à 25 625 personnes un accès à l'eau potable. En outre, les autorités de la région ont été sensibilisées et formées à la protection de l'enfance²⁴¹. Le PAM, lui, se concentre sur les problèmes de nutrition que peuvent rencontrer les personnes déplacées dans l'Etat de Rakhine. Depuis 2012, PAM distribue des rations mensuelles à plus de 128 000 déplacés, combat la malnutrition de plus de 1 000 enfants de moins de 5 ans dans 5 townships de la région. De plus, le PAM assure l'approvisionnement en nourriture dans environ 280 écoles de l'Etat de Rakhine (musulmanes, bouddhistes et mixtes). Le programme finance également des projets d'infrastructures qui, en 2014, ont bénéficié à plus de 7 100

²³⁴ Nations Unies, "Fournir de L'aide Humanitaire," *Un.org*, n.d., <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/deliver-humanitarian-aid/index.html>.

²³⁵ UNHCR, "UNHCR Global Report 2013 - Myanmar," *UNHCR*, 2013, <http://www.unhcr.org/539809fd0.html>.

²³⁶ UNHCR, "UNHCR Global Appeal 2015 Update - Myanmar," *UNHCR*, 2015, <http://www.unhcr.org/5461e60bc.html>.

²³⁷ UNHCR, "UNHCR Global Report 2013 - Myanmar."

²³⁸ "Myanmar Fact Sheet," *UNHCR*, September 2014, <http://www.unhcr.org/50001cf99.html>.

²³⁹ UNHCR, "UNHCR Global Report 2013 - Myanmar."

²⁴⁰ UNICEF, *Delivering Results For Children 2014*, 2014, p.10, [http://www.unicef.org/myanmar/Delivering_results_for_children_2014\(Preview\).pdf](http://www.unicef.org/myanmar/Delivering_results_for_children_2014(Preview).pdf).

²⁴¹ *Ibid.*, p.3.

personnes. Enfin, le PAM apporte également son support aux malades séropositifs et atteints de tuberculose, notamment dans leur régime alimentaire²⁴².

ECHO, UNHCR, UNICEF, PAM, ... l'UE et l'ONU sont, on l'a vu, massivement présentes dans l'Etat de Rakhine auprès des populations déplacées depuis les violences de 2012. Cependant, bien que leur apport humanitaire soit considérable, cela n'est-il pas un cache-misère de leur impuissance politique ? Ayant décidé d'abandonner les sanctions économiques, l'UE – au même titre que les Etats-Unis – ne dispose plus d'outils pour faire pression sur le gouvernement birman, un retour à des sanctions étant hautement improbable car il remettrait totalement en cause les relations entre les deux entités de même que les investissements mis en place depuis la levée des sanctions. L'ONU, qui, d'après Cécile Harl est un peu plus influente que l'UE du fait de la présence d'un rapporteur spécial des droits de l'Homme en Birmanie, n'a cependant pas le pouvoir suffisant pour faire plier le gouvernement sur ce sujet²⁴³. La coordinatrice d'InfoBirmanie estime que les seules pressions qui pourraient influencer sur le gouvernement sont les sanctions économiques²⁴⁴. Or, cette stratégie a été abandonnée depuis 2012 par l'UE et les Etats-Unis. Il ne reste plus que les pressions politiques, s'apparentant à des pressions symboliques. L'action humanitaire apparaît donc ici comme un réel cache-misère de l'impuissance – certains parleront de veulerie²⁴⁵ – des organisations internationales face au gouvernement birman.

Après avoir analysé les racines, profondes et plus récentes, de l'exclusion des Rohingyas de Birmanie, il est clair que ces derniers se retrouvent dans une situation de crise couplant violations de leurs droits humains et conditions humanitaires déplorable. La stratégie de nettoyage ethnique déployée depuis l'indépendance et encore plus ostensiblement avec les violences de 2012 a causé la mort de plus d'une centaine de Rohingyas, la fuite de quelques 85 000, le déplacement d'environ 140 000 dans des camps de déplacés à l'intérieur de l'Etat de Rakhine. Face à cet état des choses, la communauté internationale n'a répondu que timidement. Renaud Egreteau en affirmant que « chaque pays a ses propres perceptions de la Birmanie, selon ses propres intérêts stratégiques, politiques, commerciaux, religieux ou

²⁴² WFP Myanmar, "Rakhine State Operational Brief," février 2015, <https://www.wfp.org/sites/default/files/Rakhine%20Brief%20%28Feb%202015%29.pdf>.

²⁴³ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.132.

²⁴⁴ Ibid., p.9.

²⁴⁵ CCFD, "Birmanie : l'UE Lève Les Sanctions Pour Privilégier Les Intérêts de Ses Entreprises," *CCFD-Terre Solidaire*, avril 2013, <http://ccfd-terresolidaire.org/projets/asiе/birmanie/birmanie-l-ue-leve-les-4151>.

moraux »²⁴⁶ cerne la problématique régionale et mondiale qui touche Etats et organisations internationales, celle des intérêts propres à chaque entité.

Ainsi, il est primordial d'analyser le rôle d'un autre type d'acteurs dorénavant incontournables sur la scène internationale, celui des ONG. D'après, Philippe Ryfman « nul n'imaginerait ainsi de nos jours une « crise humanitaire » (...) sans la présence (...) de ces organisations », « elles sont quasi toujours présentes sur les fronts du développement, de la défense des droits ou du plaidoyer, comme sur les principaux lieux d'affrontements armés ou de catastrophes, à travers le temps et l'espace »²⁴⁷. Mais comment agissent-elles concrètement ? Rencontrent-elles les mêmes obstacles que les acteurs internationaux « lambdas » ? Sont-elles traversées par les mêmes difficultés et intérêts ou sont-elles dépourvues d'intérêts propres comme l'affirme Philippe Ryfman lorsqu'il dit qu'« elles apparaissent moins sensibles au poids du politique, qui peut peser lourdement sur les organisations internationales à travers leurs Etats membres »²⁴⁸ ?

PARTIE II. Etude de cas : Face à la situation des Rohingyas, la réponse d'ONG humanitaires et de défense des droits de l'Homme

Encadré méthodologique:

L'étude de cas basée sur 2 entretiens avec des professionnels d'ONG et sur un entretien complémentaire réalisé avec un journaliste britannique en Birmanie.

Prise de contacts

Afin d'étudier le rôle que jouent les ONG dans la crise des Rohingyas en Birmanie,

²⁴⁶ Renaud Egretau, *Histoire de La Birmanie Contemporaine.*, p.290.

²⁴⁷ Philippe Ryfman, *Les ONG*, p.33.

²⁴⁸ *Ibid.*, p.90-91.

suite aux violences de l'Etat de Rakhine de juin et octobre 2012, j'ai trouvé opportun de m'intéresser à deux types d'organisations. Pour ce faire, j'ai réalisé trois entretiens Skype d'environ une heure chacun. Pour les entretiens avec Christophe Vavasseur et Cécile Harl, la prise de contact s'est faite par échange de mails. J'ai préalablement consulté les sites Internet de différentes ONG humanitaires et de défense de droits de l'Homme. J'ai ainsi pris contact par voie téléphonique et par échanges de mails avec Médecins Sans Frontières – Hollande, Baraka City (sensibilisation et aide humanitaire), Action Contre la Faim, mais ces échanges n'ont pas été concluants. Après des réponses favorables de la part d'InfoBirmanie et de Solidarités International, nous avons donc fixé deux entretiens que nous avons ensuite réalisé par Skype.

Concernant l'entretien avec le journaliste britannique Joshua Carroll, la prise de contact s'est effectuée via Facebook. J'ai obtenu ses coordonnées par l'intermédiaire d'une amie qui l'avait rencontré lors d'un voyage en Birmanie. Nous avons donc échangé via cette plateforme et convenu d'un entretien Skype.

Déroulement des entretiens

Les trois entretiens se sont donc déroulés via Skype. J'ai mené, à chaque fois, l'interview à l'aide d'une fiche de questions préparée à l'avance, bien que certaines questions se sont imposées sur le moment, en fonction des déclarations de l'interviewé. J'ai systématiquement enregistré l'interview à l'aide de mon téléphone portable.

Le premier entretien réalisé fut celui avec Joshua Carroll le 5 février 2015 dans la matinée. Ce dernier a répondu à mes questions depuis un café assez bruyant de Rangoun en Birmanie, ce qui explique parfois l'hésitation des prises de notes. L'entretien a duré 51 minutes et 50 secondes et a été mené en Anglais.

Le second entretien fut celui réalisé avec Christophe Vavasseur le 11 février 2015 dans l'après-midi. Ce dernier a répondu depuis son bureau. Suite à des problèmes informatiques, la communication Skype a coupé après 20 minutes d'échanges. Nous avons donc continué au téléphone pendant 25 minutes. J'ai donc enregistré la première partie, cependant la deuxième partie repose sur mes notes prises lors de nos échanges

téléphoniques. Ceci explique la brièveté de la retranscription concernant la deuxième partie de l'entretien.

Le troisième entretien fut donc réalisé avec Cécile Harl le 19 mars 2015 dans l'après-midi, celle-ci répondant à mes questions depuis son bureau. L'entretien a duré 1h et a été totalement retranscrit.

Les retranscriptions d'entretien figurent en Annexe.

Présentation des interviewés

Cécile Harl : Cécile Harl est coordinatrice et seule salariée d'InfoBirmanie (ONG présentée plus bas) depuis le début de l'année 2015. Etant la seule salariée, son poste recouvre tous les secteurs de l'organisation. Cécile Harl est donc en charge de la recherche de financements, du travail administratif (loyer, impôts, ...), des campagnes de plaidoyer, de sensibilisation. Elle gère en outre la partie communication d'InfoBirmanie (réseaux sociaux, contacts médias, ...). Elle se rend également chaque année en Birmanie où elle y effectue des reportages, entretient les contacts avec la société civile locale et les activistes.

Christophe Vavasseur : Christophe Vavasseur est responsable des opérations en Asie – ou responsable Desk Asie – à Solidarités International (ONG présentée plus bas). Il gère donc tous les aspects stratégiques des actions humanitaires de l'ONG en Asie, notamment les relations avec les bailleurs. De plus, Christophe Vavasseur est l'interlocuteur des équipes de coordination dans les capitales asiatiques où Solidarités International intervient, équipes qui doivent rapporter au siège parisien. Il effectue également des voyages en Asie chaque année, dans les pays d'Asie où Solidarités International est présent²⁴⁹.

Joshua Carroll : Joshua Carroll est un journaliste indépendant basé en Birmanie, lauréat du prix pour jeunes journalistes le *Independent's Win Harness Prize* en 2012. Spécialiste de la culture et de la politique birmane, il a notamment écrit pour *The Guardian*²⁵⁰, *The Daily Beast*²⁵¹ ou encore *Al Jazeera*²⁵² à propos des Rohingyas.

²⁴⁹ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, février 2015, p.117-119.

²⁵⁰ Joshua Carroll, "Inside Burma's Pawn Shop Culture: 'We Wouldn't Accept Filthy Kitchen Utensils, or Used Underwear'," *The Guardian*, avril 2015, <http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/apr/27/inside-burmas-pawn-shop-culture-we-wouldnt-accept-filthy-kitchen-utensils-or-used-underwear>.

N.B. : En complément de ces entretiens, afin d'étayer mes propos, je me baserai également sur la consultation d'ouvrages, d'articles, de rapports et de sites Internet d'organisations.

Dans cette seconde partie, et afin d'analyser le rôle des ONG auprès des Rohingyas de Birmanie, nous utiliserons donc principalement les informations tirées des trois entretiens réalisés avec deux professionnels d'ONG et un journaliste indépendant en Birmanie. Nous nous focaliserons sur le travail d'une ONG de défense des droits de l'Homme, Infobirmanie, et d'une ONG humanitaire, SI, et de leur réponse face à la crise des droits humains et à l'urgence humanitaire dans l'Etat de Rakhine. Cette étude de cas réalisée auprès de deux ONG françaises ne prétend pas refléter le travail et les considérations traversant l'ensemble des ONG humanitaires et de défense des droits humains présentes en Birmanie auprès de la communauté Rohingyas, cependant elle représente, je pense, un échantillon assez représentatif.

SI est une ONG d'aide humanitaire française, se présentant ainsi :

« Depuis 35 ans, l'association d'aide humanitaire SOLIDARITÉS INTERNATIONAL est engagée sur le terrain des conflits et des catastrophes naturelles. Notre mission est de secourir le plus rapidement et le plus efficacement les personnes dont la vie est menacée, en couvrant leurs besoins vitaux : boire, manger, s'abriter. »²⁵³

Spécialisée dans l'accès à l'eau potable et l'assainissement SI est présente dans 19 pays sur trois continents, consacrant plus de 60% de son budget – qui s'élevait à 70,33 millions d'euros en 2013²⁵⁴ - à des réponses d'urgence et intervenant, dans 62% des cas suite à des conflits provoqués par une crise politique²⁵⁵. En Birmanie en 2013, SI disposait d'un

²⁵¹ Joshua Carroll, "Hope and Change? Burma Kills a Journalist Before Obama Arrives," *The Daily Beast*, November 11, 2014, <http://www.thedailybeast.com/articles/2014/11/11/hope-and-change-burma-beheads-a-journalist-before-obama-arrives.html>.

²⁵² Joshua Carroll, "Massacre Reports Put Rohingya on the Run," *Al Jazeera*, février 2014, <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2014/02/massacre-reports-put-rohingya-run-20142374145669208.html>.

²⁵³ Solidarités International, "Qui Sommes-Nous ?," *Solidarités International*, accessed May 6, 2015, <http://solidarites.org/fr/qui-sommes-nous>.

²⁵⁴ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, 2013, p.3, http://www.solidarites.org/phocadownload/publications/rapports_annuels/solidarites_rapport%20annuel_2013_web.pdf.

²⁵⁵ *Ibid.*, p.4.

budget de 4,57 millions d'euros. L'ONG se plaçait par exemple entre l'ONG Médecins du Monde qui avait dépensé 1,4 millions d'euros pour ses activités en Birmanie²⁵⁶ et le géant de l'humanitaire, MSF qui disposait, en 2013, d'un budget de 16 millions d'euros²⁵⁷.

InfoBirmanie est une ONG spécialisée dans la défense des droits de l'Homme et de la démocratie en Birmanie, se présentant ainsi :

« Créée en 1996, Info Birmanie est une association loi 1901 à but non lucratif. Centre d'information et de plaidoyer, Info Birmanie a pour principale mission d'informer et de sensibiliser à la situation politique, économique et sociale en Birmanie, afin de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Birmanie. »²⁵⁸

InfoBirmanie est donc, contrairement à SI, spécialisée dans les affaires birmanes, elle fait par ailleurs partie du réseau d'ONG européen de défense des droits humains en Birmanie, EBN, sur lequel nous reviendrons. InfoBirmanie représente donc l'ONG française de référence s'agissant des droits de l'Homme en Birmanie.

Afin d'évaluer le rôle et les actions réalisées par ces ONG face à la crise des droits de l'Homme et à l'urgence humanitaire dans l'Etat de Rakhine, nous nous intéresserons premièrement aux actions concrètes engagées par InfoBirmanie et SI sur place et depuis la France. Puis il sera opportun d'étudier les relations qu'entretiennent ces dernières avec les populations locales et le gouvernement birman, et donc de discuter des difficultés rencontrées lors de leur travail. Enfin, nous examinerons les rapports entre les deux domaines, droits de l'Homme et humanitaire, à travers le prisme d'InfoBirmanie et de SI, en évoquant, notamment, le dilemme au cœur de l'action humanitaire.

Chapitre 1. Des actions concrètes sur place et depuis la France face à la crise de l'Etat de Rakhine

²⁵⁶ Médecins du Monde, "Birmanie/Myanmar," *Médecins Du Monde*, mai 2014, <http://www.medecinsdumonde.org/A-1-international/Birmanie-Myanmar>.

²⁵⁷ MSF, "Médecins Sans Frontières Financial Report 2013," *MSF*, accessed June 5, 2015, http://www.msf.org/sites/msf.org/files/international_financial_report_2013_summary.pdf.

²⁵⁸ InfoBirmanie, "Présentation de L'association InfoBirmanie," accessed April 24, 2015, <http://www.info-birmanie.org/wp-content/uploads/Pr%C3%A9sentation-Info-Birmanie-REAL.pdf>.

Afin de comprendre l'influence des ONG dans la crise intercommunautaire en Birmanie il est nécessaire de s'intéresser en profondeur au travail réalisé sur place et depuis la France par Solidarités International et InfoBirmanie. Grâce aux entretiens réalisés et aux documents publiés par ces deux ONG, nous étudierons comment Solidarités International fait face à l'urgence humanitaire de l'Etat de Rakhine (Section 1). Puis, nous verrons comment, autour de trois axes principaux de travail et des missions variées, InfoBirmanie agit pour mettre fin à la crise des droits de l'Homme dans la région (Section 2).

Section 1. Une urgence humanitaire: l'action de Solidarités International

En 2011, l'équipe de SI présente en Birmanie se constituait de 7 internationaux et de 140 Birmans et faisaient bénéficier 27 300 personnes de leur action²⁵⁹. En 2012, répondant à l'urgence humanitaire causée par les violences, SI engageait 14 internationaux et 200 Birmans, élevant le nombre de personnes bénéficiant d'aide à 112 000²⁶⁰. Enfin en 2013, 112 526 personnes bénéficiaient de l'aide humanitaire de SI qui avait constitué une équipe de 12 internationaux et 235 Birmans sur place²⁶¹. Ainsi, SI intensifie son action d'année en année en Birmanie et notamment dans l'Etat de Rakhine auprès des populations rohingyas déplacées.

L'entretien avec Christophe Vavasseur et l'étude de documents de l'organisation permettent d'étudier plus en profondeur l'action humanitaire engagée par SI. Nous étudierons ainsi comment se monte un tel projet et quelles actions concrètes sont entreprises dans les camps de déplacés et nous analyserons la relation entre SI et les organisations internationales comme bailleurs financiers et partenaires humanitaires.

§ 1. Mise en place et déroulement d'une action humanitaire avec l'exemple de Solidarités International dans l'Etat de Rakhine

²⁵⁹ Solidarités International, *Rapport Annuel 2011*, 2011, p.12, http://www.solidarites.org/phocadownload/publications/rapports_annuels/2011_rapport%20annuel.pdf.

²⁶⁰ Solidarités International, *Rapport Annuel 2012*, 2012, p.13, http://www.solidarites.org/phocadownload/solidarites_raa_bd_2013-09-08.pdf.

²⁶¹ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.7.

S.I. est présente dans quatre localités en Birmanie. L'ONG travaille ainsi à l'assainissement de l'eau dans l'Etat de Kachin, participe à la création et au développement de l'agriculture dans l'Etat du Chin, œuvre pour un meilleur accès à l'eau via différents projets d'infrastructures dans la zone sèche du pays (centre de la Birmanie) et, depuis le cyclone Giri en octobre 2010 mais plus particulièrement depuis les violences intercommunautaires de 2012, SI mène des actions en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les camps de déplacés aux environs de Sittwe, de Pauk Taw et de Rathedaung²⁶².

A. La mise en place de l'action de Solidarités International

Afin d'organiser et de mettre en place une telle action humanitaire dans les camps de l'Etat de Rakhine, plusieurs étapes sont nécessaires. Ainsi Christophe Vavasseur résume l'installation de S.I. en trois étapes²⁶³. La première est menée par le n°1 sur place, le chef de mission, qui se rend directement dans les camps, afin d'évaluer la situation, de déterminer s'il y a un besoin humanitaire réel. Une fois ce diagnostic rapide réalisé, la seconde étape consiste, si besoin humanitaire il y a, à envoyer une équipe « étoffée » afin de réaliser une expertise plus en profondeur. C'est ainsi, par exemple, qu'une telle équipe fut envoyée au Cameroun en juin 2014 afin d'« analyser (...) les besoins humanitaires, leur niveau de couverture, notamment dans les secteurs eau, hygiène et assainissement, sécurité alimentaire et abris. »²⁶⁴ Suite à cette seconde expertise, un rapport est réalisé, les résultats sont partagés au sein des ONG et Agences institutionnelles humanitaires puis l'ONG fait appel à des bailleurs afin de recueillir des investissements²⁶⁵. C'est ainsi qu'après avoir recueilli les fonds nécessaires (nous reviendrons plus en détail sur les investissements dans la sous-partie suivante), S.I. s'est installée dans les camps de déplacés de l'Etat de Rakhine afin de venir en aide aux populations victimes des violences de 2012.

²⁶² Solidarités International, "Myanmar - Action Humanitaire," *Solidarités International*, février 2015, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/notre-action>.

²⁶³ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.117.

²⁶⁴ Solidarités International, "SOLIDARITÉS INTERNATIONAL Envoie Une Équipe Au Cameroun," *Solidarités International*, juin 2014, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/rep-centreafricaine/actualites/926-solidarites-international-envoie-une-equipe-au-cameroun-2>.

²⁶⁵ Ibid.; Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.117.

B. Des actions concrètes en rapport avec l'eau dans les camps de déplacés

Voici donc la liste d'activités entreprises par S.I. au sein de ces camps de déplacés :

« Traitement et approvisionnement en eau, construction et maintenance de la station et des unités de traitement des boues d'épuration, construction de latrines, construction de réseau de drainages, construction de puits, réhabilitation de bassin, réhabilitation des latrines, vidange et maintenance des latrines, installation de stations de lavage des mains, installation de systèmes de récupération des eaux de pluie, chloration, gestion des déchets, tests de qualité de l'eau, distribution de kits hygiène, distribution de matériel de nettoyage des latrines, distribution de filtres à eau en céramique et formations à leur utilisation, sessions de promotion à l'hygiène. »²⁶⁶

S.I., ONG spécialisée dans le traitement et l'accès à l'eau potable, s'occupe de la construction d'infrastructures comme des puits, des latrines ou stations de lavages afin d'assurer un accès à l'eau et à des conditions d'hygiène de base, la situation sanitaire dans les camps étant critique²⁶⁷. S.I. a donc mis en place un système d'approvisionnement en eau potable complexe dans ces camps. Christophe Vavasseur mentionne ainsi la technique de « waterboating »²⁶⁸ qui consiste à faire venir l'eau jusqu'aux camps par bateau en période sèche. Rien que dans le township de Pauk Taw, le besoin en eau s'élève à 60 000 litres par jour pour les 3 camps de la région, pendant la période sèche. Les bateaux doivent donc s'aventurer dans une mer mouvementée et faire face aux marées variant quotidiennement dans la région²⁶⁹. S.I. s'occupe donc ensuite du stockage de cette eau dans des réservoirs et du système d'approvisionnement en construisant des points d'eau. L'ONG fait également très attention aux conditions d'hygiène dans de tels camps, car l'environnement humide est propice au développement des maladies liées à l'eau comme le choléra. En plus de construire des latrines et des points de lavages, les bénévoles de S.I. organisent également des séances de promotion de l'hygiène pour les déplacés, notamment pour les enfants. De plus, les membres

²⁶⁶ Solidarités International, "Myanmar - Action Humanitaire."

²⁶⁷ Solidarités International, "Myanmar - Accès À L'eau Potable," *Solidarités International*, March 12, 2013, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/temoignages/584-la-situation-sanitaire-et-l-acces-a-l-eau-sont-aujourd-hui-critiques>.

²⁶⁸ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.117.

²⁶⁹ Solidarités International, "Diaporama : Des Bateaux Pour Apporter L'eau Potable," *Solidarités International*, juin 2013, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/en-images/643-waterboating-myanmar>.

de S.I. sur place essaient de vérifier la qualité de l'eau directement dans les habitations des déplacés afin de s'assurer des conditions d'hygiène de ces derniers²⁷⁰.

Ainsi, Solidarités International est massivement présente dans la région de l'Etat de Rakhine suite aux événements de 2012. L'investissement de S.I. en Birmanie a par ailleurs évolué depuis les violences, en 2012, l'ONG consacrait 2,12 millions d'euros à la Birmanie²⁷¹ ce qui représentait environ 3,7% des fonds alloués à l'aide humanitaire par l'ONG. En 2013, S.I. déployait 4,57 millions d'euros dans le pays²⁷², c'est-à-dire 6,50% des fonds alloués à l'aide humanitaire cette année. La Birmanie passant ainsi du 10^{ème} au 5^{ème} rang en terme de fonds alloués par l'ONG en un an, témoignant d'une urgence grandissante et d'investisseurs plus concernés par les urgences birmanes, investisseurs qui, nous le verrons sont pour la plupart des partenaires institutionnels. Car, bien que se revendiquant « indépendantes »²⁷³ puisque « non gouvernementales », les ONG dépendent fortement des fonds alloués par des bailleurs institutionnels et doivent se coordonner avec les agences des Nations Unies sur le terrain.

§ 2. Une place importante des partenaires institutionnels

Les ONG d'aide humanitaire telles que Solidarités International sont très attachées à leur indépendance. Une indépendance qui apparaît en première place dans la liste des « précieux principes qui régissent l'action humanitaire » pour le fondateur et le président de S.I.²⁷⁴. Principe également important lorsque je demande à Christophe Vavasseur si c'est l'agence de coordination des acteurs humanitaire des Nations Unies, OCHA qui attribuent les missions aux ONG sur place. Ce dernier répond ainsi : « ça se passe pas vraiment comme ça, les ONG elles sont de toute façon indépendantes et ont tendance de toute façon à vouloir...à identifier par elles-mêmes ce qu'elles veulent faire et à dire on va le faire parce qu'on a les financements pour le faire »²⁷⁵.

²⁷⁰ Solidarités International, "Myanmar : Expo-Photos," *Solidarités International*, 21 novembre 2012, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/en-images/1000-myanmar-expo-photos-rakhine-l-impasse-birmane>.

²⁷¹ Solidarités International, *Rapport Annuel 2012*, p.13.

²⁷² Solidarités International, "Diaporama : Des Bateaux Pour Apporter L'eau Potable," p.7.

²⁷³ Entretien avec Christophe Vavasseur, *Solidarités International*, p.118.

²⁷⁴ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.2.

²⁷⁵ Entretien avec Christophe Vavasseur, *Solidarités International*, p.118.

A. Quelle indépendance face aux bailleurs institutionnels ?

Christophe Vavasseur évoque donc les financements comme gage d'indépendance des ONG comme S.I. Cependant, en 2013, S.I. a principalement tiré ses ressources de subventions allouées par des bailleurs institutionnels comme l'UE via ECHO (29 millions d'€), les Agences des Nations Unies (21 millions d'€), le gouvernement américain via USAID (5,7 millions d'€), l'agence des Etats-Unis pour le développement international, ou encore le gouvernement français (2,7 millions d'€). Ainsi, 83,1% des ressources utilisées en 2013 provenaient d'investisseurs institutionnels²⁷⁶. Si l'on en croit les travaux de Pfeffer et Salancik auxquels se réfère Christelle Perrin dans son article traitant de la relation entre gouvernement et associations²⁷⁷, il existe donc clairement une relation de dépendance financière entre bailleurs institutionnels et ONG. Le bailleur ayant un pouvoir accru sur ceux dont ils contrôlent les ressources. Sachant que dans le cas de S.I., 83% des ressources proviennent d'institutions nationales et internationales, l'ONG serait donc clairement dépendante de ces dernières. Or Christelle Perrin infirme cette théorie et, à l'aide d'entretiens avec bailleurs institutionnels et ONG humanitaires, montre qu'il existe plutôt une relation d'interdépendance et même de confiance entre ces deux familles d'acteurs²⁷⁸. Le bailleur ne dicterait donc pas de missions à l'ONG et lui ferait confiance, se fiant aux compétences spécialisées de l'ONG à qui ils donnent de l'argent. De l'autre côté, les ONG comptent sur le respect de l'engagement de leurs bailleurs quant au montant alloué et aux délais à respecter.²⁷⁹

B. Une collaboration avec les Agences des Nations Unies nécessaire sur le terrain

Les bailleurs institutionnels ne s'immiscent donc pas (pour la plupart²⁸⁰) dans les missions des ONG humanitaires mais attendent de ces dernières un certain professionnalisme. C'est ainsi que Christophe Vavasseur évoque la réticence des bailleurs à

²⁷⁶ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.17.

²⁷⁷ Christelle Perrin, "La Nature de La Relation Entre Gouvernement et Associations : Le Rôle de La Confiance," *Revue Interdisciplinaire Sur Le Management et l'Humanisme*, no. n°6 (March 2013): p.93.

²⁷⁸ Ibid., p.101.

²⁷⁹ Ibid.

²⁸⁰ MSF, interrogés dans l'article de Perrin, critiquent les statuts du bailleur USAID (avec lequel SI est engagé) qui « sert la politique étrangère américaine », Christelle Perrin, "La Nature de La Relation Entre Gouvernement et Associations : Le Rôle de La Confiance.", p.101

allouer des fonds à une ONG qui ne se serait pas coordonnée, sur le terrain, avec OCHA par exemple²⁸¹. S.I. collabore, en effet, avec des Agences des Nations Unies dans l'Etat de Rakhine, en particulier avec UNICEF, organisations étant toutes deux spécialisées dans le domaine de l'eau²⁸². Bien qu'il y ait un « minimum de coordination et de coopération, d'échanges d'informations avec les Agences des Nations Unies », le responsable des opérations en Asie de S.I. remarque tout de même que cette coopération s'avère « compliquée »²⁸³ dans la pratique. Cette relation d'interdépendance entre bailleurs institutionnels et ONG et cette obsession de l'indépendance pour de telles organisations est peut être au centre de cette coopération compliquée entre de tels acteurs. En effet, dépendant de l'argent d'organisations comme l'ONU, coopérer avec des acteurs comme UNICEF, appartenant au système des Nations Unies, peut s'avérer difficile, même si cela reste nécessaire.

Solidarités International fait donc face à une crise humanitaire importante dans l'Etat de Rakhine et déploie de plus en plus de moyens au fil des ans afin de faire face aux conditions drastiques d'hygiène et d'accès à l'eau dans les camps de déplacés de la région. L'ONG est responsable d'un système d'acheminement d'eau complexe dont dépendent des milliers de déplacés. L'amélioration des conditions sanitaires et la prévention des maladies liées à l'eau sont aussi des missions que S.I. poursuit activement dans les camps.

En relation d'interdépendance avec des bailleurs institutionnels, de telles ONG se doivent de coopérer avec les Agences déjà sur place même si cela s'avère difficile en pratique pour diverses raisons. Malgré ces difficultés, la présence de S.I. auprès des populations Rohingyas déplacées est « indispensable »²⁸⁴ d'après Christophe Vavasseur.

Section 2. Une crise des droits de l'Homme: les trois axes de travail d'InfoBirmanie

Le rapport *All you can do is pray* de l'ONG Human Rights Watch est sans équivoque, son sous-titre dénonce en effet, dès la première page, les « crimes contre l'humanité et le

²⁸¹ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.118.

²⁸² Ibid., p.2.

²⁸³ Ibid.

²⁸⁴ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.7.

nettoyage ethnique des Rohingyas »²⁸⁵, Cécile Harl d'InfoBirmanie en parle également dans notre entretien et, selon elle, « tout le monde est au courant »²⁸⁶. InfoBirmanie, association de plaidoyer et de sensibilisation agit donc depuis la France auprès du public et des femmes et hommes politiques français et européens, mais également sur place, en Birmanie, auprès de la société civile birmane. A l'aide des informations partagées par Cécile Harl lors d'un entretien, du site Internet d'InfoBirmanie et d'autres sources, nous présenterons les différents aspects de l'action d'InfoBirmanie face à cette crise des droits humains dans l'Etat de Rakhine, et plus largement, en Birmanie. Cette action s'articule autour de trois axes : le premier consiste à « sensibiliser le public français à la situation des droits de l'Homme, de la paix et de la démocratie en Birmanie »²⁸⁷, le deuxième s'appuie sur un travail de « plaidoyer auprès des décideurs politiques français mais aussi européens »²⁸⁸ et le dernier axe de l'ONG est de « soutenir la société civile locale »²⁸⁹.

§ 1. Sensibiliser le public à la situation des droits de l'Homme en Birmanie

Le travail de sensibilisation du public français à la situation des droits humains en Birmanie est le premier pilier de l'action d'InfoBirmanie. Cet objectif de dénonciation et de sensibilisation constitue, d'après Philippe Ryfman, le « cœur de métier » des ONG de défense des droits humains²⁹⁰, reposant sur des actions de communication telles que des manifestations, des conférences ou l'animation de réseaux sociaux.

A. Sensibiliser via Internet, le site d'InfoBirmanie comme plateforme d'informations

Ainsi InfoBirmanie rentre dans cette catégorie en essayant, par une diffusion d'information, de mobiliser le public français aux enjeux relatifs aux droits de l'Homme dans le pays d'Aung San Suu Kyi. Via leur site internet www.info-birmanie.org, l'ONG partage et

²⁸⁵ Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray*, p.1.

²⁸⁶ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.130.

²⁸⁷ Ibid., p.10.

²⁸⁸ Ibid.

²⁸⁹ Ibid., p.12.

²⁹⁰ Philippe Ryfman, *Les ONG*, p.42.

publie des articles concernant le traitement des Rohingyas en Birmanie²⁹¹. Avec, en moyenne, un article tous les deux mois, l'ONG fait part des récents événements concernant la situation des Rohingyas dans le pays. Outre des articles d'actualités, InfoBirmanie publie chaque année, depuis 2010, un « rapport sur le tourisme en Birmanie »²⁹² présenté comme un guide pour un tourisme responsable au sein duquel l'ONG essaie d'éclairer les lecteurs sur la situation réelle des droits humains en Birmanie, évoquant les « violences communautaires dans l'Etat d'Arakan »²⁹³ mais aussi de dispenser des « conseils pratiques » afin d'adopter une attitude responsable, pour ne pas favoriser l'enrichissement des militaires, mais également de se porter en relais de l'association et de témoigner sur son voyage²⁹⁴. Lançant un appel à la mobilisation en faveur des politiques birmanes²⁹⁵ le site internet de l'association est également une plateforme d'information sur les mobilisations organisées par l'ONG.

B. Les relations avec les médias comme accès au grand public

Diffuser des informations via le site Internet de l'ONG permet de toucher un public plus ciblé, mais le travail de sensibilisation, comme le précise Cécile Harl « passe par les relations avec les médias »²⁹⁶ car, en effet, il est plus facile d'atteindre l'opinion par des reportages « grand public » plutôt qu'à l'aide d'un site Internet probablement peu consulté. C'est ainsi qu'InfoBirmanie collabore officiellement et officieusement avec certains médias. L'ONG a par exemple participé à la rédaction d'un ouvrage avec Aung San Suu Kyi et Stéphane Hessel intitulé *Résistances pour une Birmanie libre*²⁹⁷ en 2011, bien que l'ouvrage ne traitait pas des Rohingyas, probablement parce qu'Aung San Suu Kyi, comme nous l'avons précédemment évoqué, ne veut pas se compromettre politiquement. Ainsi, tirant profit du rayonnement international de la Dame de Rangoun et de la popularité en Europe de l'auteur Stéphane Hessel, InfoBirmanie, qui a écrit au sein de l'ouvrage plusieurs articles, fait passer son message auprès du public français. Autre exemple évoqué par Cécile Harl dans

²⁹¹ InfoBirmanie, "Rohingyas | Info Birmanie," info-birmanie.org, accessed April 24, 2015, <http://www.info-birmanie.org/category/rohingyas/>.

²⁹² InfoBirmanie, *Rapport Sur Le Tourisme En Birmanie*, January 2013, http://www.info-birmanie.org/wp-content/uploads/2007/03/Rapport_sur_le_tourisme_en_Birmanie_2013.pdf.

²⁹³ Ibid., p.21.

²⁹⁴ Ibid., p.28.

²⁹⁵ InfoBirmanie, "21 Avril : Journée de La Chemise Bleue En Hommage À Win Tin et Aux Prisonniers Politiques Birmanes," info-birmanie.org, accessed April 24, 2015, <http://www.info-birmanie.org/en-hommage-a-win-tin-et-aux-prisonniers-politiques-birman-le-21-avril-sera-la-journee-de-la-chemise-bleue/>.

²⁹⁶ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.132.

²⁹⁷ InfoBirmanie, Stéphane Hessel, and Aung San Suu Kyi, *Résistances Pour Une Birmanie Libre*, Don Quichotte, Non Fiction (Paris, 2011).

notre entretien, celui de la collaboration de l'ONG avec l'équipe de l'émission de télévision de la chaîne M6, Enquête exclusive. Cette dernière a réalisé un reportage sur la Birmanie intitulé : *Touristes, opium et guérilla : bienvenue en Birmanie* au mois de janvier 2015 et a contacté l'équipe d'InfoBirmanie afin de recueillir des contacts dans le but d'entrer dans les camps de l'Etat de Rakhine²⁹⁸. L'ONG a bien évidemment collaboré et M6 a diffusé ce reportage le 22 février 2015²⁹⁹.

Ainsi InfoBirmanie essaie de sensibiliser le public français par différents moyens de communication, directs ou indirects, ciblés ou moins ciblés. Travail de sensibilisation qui constitue un des trois piliers principaux de l'ONG. Car le champ d'action d'InfoBirmanie, comme celle des ONG de défense des droits humains en général, « connaît une extension continue »³⁰⁰ selon Ryfman.

§ 2. Faire du plaidoyer auprès des décideurs français et européens

Le deuxième pilier phare de l'action des ONG de défense des droits humains, et par conséquence d'InfoBirmanie est le plaidoyer. L'ONG présente son action en trois points³⁰¹, il s'agit tout d'abord d' « informer et alerter la communauté internationale », de « promouvoir une action politique et économique en France en faveur des droits de l'homme et de la démocratie en Birmanie » et de « fédérer les initiatives internationales oeuvrant pour la Birmanie ». Cécile Harl décrit plus concrètement l'action entreprise par son ONG et donne quelques exemples de réalisations en matière de plaidoyer auprès de décideurs français.

A. Une coordination européenne pour des pressions nationales

Premièrement, l'action de plaidoyer s'opère au niveau européen. En effet, InfoBirmanie fait partie d'un réseau européen regroupant les associations comme InfoBirmanie qui défendent les droits humains en Birmanie, ce réseau s'appelle le *European Burma Network*. Ces dernières se regroupent tous les six mois afin de « se mettre d'accord sur les priorités

²⁹⁸ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.126.

²⁹⁹ M6, "L'émission de Enquête Exclusive," *M6.fr*, février 2015, http://www.m6.fr/emission-enquete_exclusive/22-02-2015-touristes_opium_et_guerilla_bienvenue_en_birmanie-2147556177.html.

³⁰⁰ Philippe Ryfman, *Les ONG*, p.42.

³⁰¹ InfoBirmanie, "Présentation de L'association InfoBirmanie."

d'axes de plaidoyer »³⁰². Ainsi, en octobre dernier les trois axes de plaidoyer concernaient les Rohingyas, les prisonniers politiques (et lois répressives) et les élections de 2015³⁰³. Le but de ces réunions, après avoir fixé ces trois thèmes principaux, est, pour les ONG, d'insister auprès de leurs gouvernements nationaux afin d'obtenir des avancées sur ces sujets. De plus, d'après Cécile Harl, agir ainsi peut faire que ces thèmes seront discutés au niveau européen³⁰⁴.

Le deuxième niveau d'action, et le principal, se joue donc au niveau des décideurs nationaux. Ici, InfoBirmanie va adopter deux angles d'attaques, basés sur les promesses réciproques des gouvernements français et birmans :

« Par exemple, on va s'appuyer sur ce que la France va dire. La France elle s'est engagée à donner 100 millions d'euros à la Birmanie pour 2015-2016 à condition que les élections soient justes et équitables. Alors nous on va être derrière et on va leur dire « Ok mais quelles sont les conditions que vous leur avez posées pour vérifier ça ? » (...). Lorsqu'ils se sont engagés à faire quelque chose bah on va régulièrement leur rappeler leurs promesses, on va aussi leur rappeler les engagements que le gouvernement birman a pris face aux décideurs politiques européens. Par exemple, il (ndlr : Thein Sein, président de la Birmanie) est allé voir Cameron en 2013 et il lui a dit « avant la fin de l'année, je vais libérer tous les prisonniers politiques ». Après il est allé voir Hollande et il a dit la même chose, sauf qu'il l'a jamais fait. »³⁰⁵

L'action de plaidoyer apparaît ici comme un travail de pression constant auprès des décideurs français. Concrètement, InfoBirmanie agit auprès de plusieurs acteurs étatiques qui varient selon les thématiques. Les interlocuteurs classiques sont la rédactrice Birmanie, Cambodge, Laos et l'ambassadeur de France en Birmanie³⁰⁶, viennent ensuite les responsables des ministères concernés par la question actuelle traitée par l'ONG. Ainsi, Cécile Harl, actuellement en charge d'un dossier sur « le lien entre extraction de ressources

³⁰² Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.132.

³⁰³ Ibid.

³⁰⁴ Ibid.

³⁰⁵ Ibid., p.132-133.

³⁰⁶ Ibid., p.11.

naturelles et conflits armés » a rencontré des interlocuteurs du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie et du Ministère du développement³⁰⁷.

B. La mission centrale d'InfoBirmanie : le plaidoyer auprès des autorités politiques françaises et européennes

Cette mission de plaidoyer, de pression sur les pouvoirs politiques français et européens apparaît comme la mission principale d'ONG comme InfoBirmanie. En témoigne les précisions données par Cécile Harl à ce sujet et le temps consacré à détailler les actions de plaidoyer lors de l'entretien.

Cela s'explique peut-être simplement par le fait de se sentir utile et influent. Entre rencontrer ou interpellier les officiels français et organiser une mobilisation de petite échelle pour sensibiliser le public à la détention de prisonniers politiques en Birmanie, bien que ces deux actions puissent être liées, la première apparaît bien évidemment comme plus « utile » ou « efficace » que la seconde. De plus, les résultats d'une action de plaidoyer apparaissent plus clairement que ceux d'une action de sensibilisation. La preuve avec l'action de l'ONG américaine End Genocide #justsaytheirname. L'agence de presse Associated Press, ainsi que des officiels de la Maison Blanche ont reconnu, suite au voyage du Président Obama en Birmanie, que l'action lancée par l'ONG incitant le Président à prononcer le mot « Rohingya » lors de sa visite officielle, a eu un effet déterminant sur le déroulement de cette dernière³⁰⁸.

§ 3. Soutenir la société civile birmane

Le troisième axe de travail évoqué par Cécile Harl est le soutien à la société civile locale³⁰⁹. Ce soutien se divise en plusieurs initiatives.

³⁰⁷ Ibid.

³⁰⁸ Tom Andrews, "He Did! Obama Says Rohingya," *United to End Genocide*, November 14, 2014, <http://endgenocide.org/obama-says-rohingya/>.

³⁰⁹ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.133.

A. Un travail de soutien depuis la France et en Birmanie

La première est de relayer les demandes des activistes locaux, notamment en les faisant rencontrer les décideurs français, soit en relayant leurs demandes et revendications, par internet ou bien en se rendant sur place et en recueillant leurs propos³¹⁰. C'est ainsi que l'activiste birmane Wai Wai Nu, une femme Rohingya leader d'une association Rohingya à Rangoun³¹¹, a été invitée au Ministère des Affaires étrangères en novembre 2014 avec la présence de représentants d'InfoBirmanie³¹². Via l'organisation de telles rencontres, InfoBirmanie permet également une protection de tels activistes. Grâce à leur notoriété, Wai Wai Nu et d'autres sont ainsi « protégés ». Cécile Harl, présente lors de la rencontre au Ministère des Affaires Etrangères, rapporte une phrase glissée par Wai Wai Nu aux officiels français. L'activiste birmane aurait dit : « si je vais en prison vous me soutenez »³¹³. InfoBirmanie garde donc régulièrement contact avec des activistes locaux susceptibles de subir des représailles de la part du gouvernement. En cas d'emprisonnement, l'ONG pourra alors relayer l'information plus rapidement au gouvernement français ou aux sphères européennes.

InfoBirmanie n'agit cependant pas uniquement depuis la France pour soutenir la société civile locale. En effet, depuis l'année 2014, l'ONG a mis en place un projet de formation des activistes, leaders d'associations birmans. Ce projet consiste à envoyer en Birmanie des étudiants français. Ces derniers sont chargés de réaliser des séances de formations sur des sujets variés comme l'Anglais, l'informatique ou la communication. Cependant ce projet reste limité car, ne disposant que de peu de moyens, InfoBirmanie ne peut financer ces voyages, les étudiants devant donc s'y rendre à leurs frais³¹⁴. Les membres d'InfoBirmanie se rendent également sur place afin de recueillir des témoignages, créer et renouveler des contacts et partenariats avec des associations de défense des droits de l'Homme. C'est ainsi que Cécile Harl s'est rendue à Letpadaung, une mine de cuivre au centre du pays en 2014 et à Dawei, au Sud, au début de l'année 2015, pour « faire des petits reportages auprès des activistes de terrains auxquels on n'aurait pas accès par mail »³¹⁵.

³¹⁰ Ibid.

³¹¹ Plus d'informations sur Wai Wai Nu ici : InfoBirmanie, "Rencontre Avec Wai Wai Nu, Activiste Rohingya, Jeudi 27 Novembre | Info Birmanie," November 17, 2014, <http://www.info-birmanie.org/rencontre-avec-wai-wai-nu-activiste-rohingya-jeudi-27-novembre/>.

³¹² Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.129.

³¹³ Ibid.

³¹⁴ Ibid., p.11.

³¹⁵ Ibid., p.2.

B. L'axe d'action le plus sensible

Ce genre d'actions s'avère être le plus sensible parmi les missions d'InfoBirmanie car il suppose un contact direct avec des activistes locaux, et nécessairement avec les autorités birmanes. Cécile Harl raconte ainsi son voyage à Letpadaung en 2014 et son expérience avec la police birmane :

« La dernière fois qu'on a eu des soucis c'était l'année dernière quand je suis allée à Letpadaung (...) un gros sujet de préoccupation des activistes locaux parce qu'il concerne le droit à la terre des paysans qui est un gros thème en ce moment en Birmanie et à la fois à la répression des activistes. Du coup le gouvernement considère que c'est un sujet sensible et il aime pas trop qu'on vienne prendre de l'information sur le terrain et rencontrer les activistes. On est arrivé sur place et y'a une moto, deux scooters en fait qui nous ont suivi tout au long de notre après-midi, dans le village en question, (...) ils écoutaient tout ce qu'on disait, et comme on avait des interprètes bah ils comprenaient tout ce qu'on disait. Mais ils étaient juste là pour observer finalement... Ils nous ont demandé nos papiers, on a dit « non non non on a le droit d'être là » et ils ont pas insisté. C'est juste qu'on était en présence policière... »³¹⁶.

Cette anecdote reflète la sensibilité du sujet des droits de l'Homme en Birmanie, d'autant plus lorsqu'une ONG étrangère s'y intéresse. Le sujet des Rohingyas est un sujet encore plus sensible auprès des autorités locales, qui, selon HRW, ont une part de responsabilité dans les violences de 2012. L'intérêt que portent les ONG de défense des droits de l'Homme aux problématiques de l'Etat de Rakhine n'est donc qu'une épine dans le pied du gouvernement birman, montrant au grand public un sujet qui nuit à l'image d'une Birmanie en plein essor démocratique, image que le nouveau gouvernement veut faire passer pour attirer les investisseurs et les touristes du monde entier. Ceci explique les difficultés et obstacles auxquels se heurte les ONG comme InfoBirmanie. De plus, Potter et Ahmed étudient les rapports des ONG humanitaires avec les autorités de l'Etat dans lequel elles interviennent. Il

³¹⁶ Ibid., p.2-3.

ressort de leur analyse qu'une intervention humanitaire en cas de conflit interne est souvent rapprochée par les autorités comme une atteinte à leur souveraineté³¹⁷.

InfoBirmanie et Solidarités International doivent donc faire face à des résistances de la part des autorités birmanes. Résistance également présente chez les populations locales, qui ne partagent pas la compassion de la communauté internationale envers les Rohingyas.

Chapitre 2. Les ONG sur une corde raide : les rapports difficiles des ONG avec les populations locales et le gouvernement birman

Cécile Harl, Christophe Vavasseur et Joshua Carroll, ayant tous les trois une expérience du terrain, entretenant des contacts, sur place ou depuis la France, avec les populations locales birmanes mais également avec les autorités, ont tous témoigné des obstacles auxquels se heurtaient les ONG dans le déroulement de leurs missions. Parmi ces obstacles on retrouve l'hostilité des populations locales bouddhistes face à « l'intrusion » des ONG dans les affaires internes de l'Etat de Rakhine (Section 1) et la sévérité du gouvernement birman face à chaque écart d'organisation présente sur son territoire (Section 2).

Section 1. Des populations locales hostiles aux ONG

Joshua Carroll rapporte qu'à Sittwe, capitale de l'Etat de Rakhine, la population locale n'aime pas les humanitaires internationaux, mais également les internationaux tout court ou encore les journalistes³¹⁸. D'après lui, les bouddhistes ressentent cette haine à cause de l'impartialité des internationaux, défendant la cause des Rohingyas sans vraiment connaître la situation de la région. Cécile Harl et Christophe Vavasseur vont dans le même sens et, lors de nos entretiens, ont évoqué ces difficultés et les précautions prises pour éviter les conflits avec ces populations.

³¹⁷ Shamima Ahmed and David Potter, *NGOs in International Politics*, Kumarian Press (United States, 2006), p.67.

³¹⁸ Entretien avec Joshua Carroll, p.114.

§ 1. Le sujet « Rohingya », sujet sensible sur place

Pour la coordinatrice d'InfoBirmanie, le sujet Rohingya est « un sujet un peu plus sensible que les autres » en Birmanie³¹⁹. Il faut donc, lorsque l'ONG se déplace dans le pays, ou lorsqu'elle y envoie des formateurs, prendre des précautions dans les échanges avec la population.

A. Des campagnes de haine atteignant toutes les franges de la population

Ce qu'elle remarque lors de ses déplacements ou à travers ses contacts avec des activistes des droits de l'Homme birmans, c'est que même ces derniers, oeuvrant pour plus de démocratie, n'hésitant pas à prendre des risques quitte à être envoyés en prison, sont hostiles aux Rohingyas :

« Même les activistes avec lesquels on travaille depuis 20 ans sur des sujets de droits de l'Homme, ils tiennent des propos également anti-Rohingyas et c'est assez impressionnant de voir que même ceux qui sont dans ce bain-là, vraiment droits de l'Homme à fond, défense des (...) minorités, et des populations les plus vulnérables, sont eux aussi touchés par les campagnes de haine et eux aussi en viennent à détester les Rohingyas et à propager les rumeurs et à croire réellement à un risque d'islamisation de la Birmanie »³²⁰

Ce témoignage prouve bien que le sujet Rohingya est ultra-sensible dans le pays. Car si des activistes, défendant les minorités, sont atteints par des campagnes de haine propagées indirectement par le gouvernement ou directement par les milieux bouddhistes comme le mouvement 969, les personnes « lambdas » le seront probablement aussi. Outre l'attitude ouvertement hostile rencontrée chez des activistes ou chez la population locale en général, d'autres combattants des droits de l'Homme choisissent de ne pas prendre parti, de peur de se compromettre. Cécile Harl prend l'exemple d'avocats musulmans qui, essayant de défendre les prisonniers politiques, n'osent pas prendre parti sur la question des Rohingyas, bien qu'ils soient solidaires dans le fond, car cela compromettrait sérieusement leur combat. Ces derniers

³¹⁹ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.126.

³²⁰ Ibid.

craignent également les représailles des forces bouddhistes qui, très influentes en Birmanie, pourraient les envoyer en prison³²¹.

B. Eviter le sujet comme principale précaution

Campagnes de haine dans les médias, sur les réseaux sociaux, autorité spirituelle des mouvements bouddhistes, tous ces aspects contribuent à l'aliénation des populations locales, même les plus virulentes à l'égard du gouvernement, et complique donc la tâche des ONG sur place. Pour ces populations, les occidentaux adoptent un regard biaisé de la situation et prennent naturellement parti pour les Rohingyas car les médias « diffusent une mauvaise information »³²². La stratégie employée par Cécile Harl et ses collaborateurs est d'éviter de s'engager sur ce sujet, quelque peu tabou en Birmanie. Ces conseils sont également prodigués aux touristes prenant contact avec l'association et aux volontaires envoyés en mission de formation sur place. Ainsi, il est préconisé de n'aborder le sujet des Rohingyas que s'il a été abordé d'abord par son interlocuteur³²³. Les contacts avec les activistes locaux sont précieux pour l'association, aborder un sujet délicat qui fait plus ou moins l'unanimité en Birmanie risquerait de compromettre l'action de l'ONG.

Le travail des ONG de défense des droits humains en Birmanie peut donc s'avérer étonnant, bien que les manières d'éviter les problèmes restent assez simples : ne pas aborder le sujet Rohingya. Mais qu'en est-il de la réception des humanitaires internationaux qui agissent directement dans les camps de déplacés musulmans de l'Etat de Rakhine ? Nous verrons que les réactions de la population peuvent être beaucoup plus violentes et que les stratégies développées par les ONG humanitaires pour éviter les conflits sont plus élaborées.

§ 2. Des précautions prises par les ONG humanitaires face à une population locale inhospitalière

³²¹ Ibid., p.6.

³²² Ibid., p.5.

³²³ Ibid.

Les acteurs humanitaires, contrairement aux ONG de défense des droits de l'Homme, sont, eux, constamment sur le terrain, leurs actions étant principalement d'apporter une aide directe aux populations vulnérables. Etant donc plus exposés aux dangers, les humanitaires entretiennent des relations difficiles avec les populations locales qui voient en ces derniers des acteurs biaisés et partiaux. Christophe Vavasseur évoque donc les stratégies employées pour se défaire de cette image mais également pour protéger le personnel sur place face à une population locale inhospitalière.

A. Combattre l'image négative des humanitaires par des échanges avec la population

Solidarités International est, comme nous l'avons vu précédemment, massivement présente dans les camps de déplacés l'Etat de Rakhine. Cependant, S.I. et d'autres ONG et Agences de l'ONU viennent principalement en aide aux déplacés musulmans qui, contrairement aux bouddhistes, ne reçoivent pas ou peu d'aide de la part du gouvernement birman. Ainsi, la population locale Rakhine de confession bouddhiste s'est forgée une opinion de l'aide internationale comme celle d'une intervention biaisée, œuvrant uniquement pour venir en aide aux populations musulmanes et notamment Rohingyas. Christophe Vavasseur évoque cette différence dans l'aide humanitaire, différence qu'il justifie par un « principe d'impartialité »³²⁴ guidant l'action humanitaire. Quatre grands principes régissent tout travail humanitaire d'après deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ainsi, le principe d'impartialité qui stipule que les actions humanitaires doivent se fonder sur le principe de « besoin » seulement, sans distinction de nationalité, de race, de genre, de croyance religieuse ou d'opinion politique, s'accompagne du principe de neutralité et d'impartialité, et ce depuis 1991³²⁵. Et, depuis 2003, s'ajoute à ces trois rudiments de l'action humanitaire le principe d'indépendance³²⁶. SI fait de ces principes le fer de lance de toutes ses interventions humanitaires à travers le monde³²⁷.

³²⁴ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.120.

³²⁵ Assemblée Générale des Nations Unies, "A/RES/46/182: Strengthening of the Coordination of Humanitarian Emergency Assistance of the United Nations," décembre 1991, <http://www.un.org/documents/ga/res/46/a46r182.htm>.

³²⁶ Assemblée Générale des Nations Unies, "A/RES/58/114: Renforcement de La Coordination de L'aide Humanitaire D'urgence Fournie Par l'ONU," décembre 2003, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/114&referer=http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/r58fr.htm&Lang=F.

³²⁷ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.4.

Comment réagir face à ce sentiment prégnant d'injustice ? Les acteurs humanitaires essaient de faire passer le message affirmant que les quatre grands principes de l'humanitaire régissent actuellement leur travail dans la région et justifient donc leur intervention vers ceux qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire les Rohingyas des camps de déplacés. Pour ce faire, un document interne circule parmi les ONG et Agences des Nations Unies, établissant une liste de questions que la population locale est susceptible de poser et les réponses, simples et efficaces, à apporter afin de dissiper ce sentiment d'injustice dominant chez les Rakhines. Grâce à la collaboration de Christophe Vavasseur, nous avons pu nous procurer ce document et ainsi remarquer que les exemples de questions posées reflètent cette idée de favoritisme en faveur des Rohingyas. Par exemple, on y retrouve des questions comme « Pourquoi l'aide va-t-elle uniquement aux musulmans ? » ou « Pourquoi n'aidez-vous pas les populations Rakhines ? », questions auxquelles les acteurs humanitaires sont censés répondre clairement et avancer le fait que l'aide humanitaire s'opère en fonction des besoins et qu'elle est non-discriminatoire³²⁸.

B. Une prudence de rigueur pour protéger le personnel humanitaire

D'autres stratégies de communication sont mises en place pour, cette fois, éviter les conflits avec la population bouddhiste locale et protéger le personnel humanitaire sur place. Christophe Vavasseur évoque par exemple la « Chatham Rule » qui s'énonce comme suit :

« Quand une réunion, ou l'une de ses parties, se déroule sous la règle de Chatham House, les participants sont libres d'utiliser les informations collectées à cette occasion, mais ils ne doivent révéler ni l'identité, ni l'affiliation des personnes à l'origine de ces informations, de même qu'ils ne doivent pas révéler l'identité des autres participants. »³²⁹

³²⁸ "Q&A Rakhine Response - Annexe," février 2014, p.1.

³²⁹ Chatham House, "Chatham House Rule Translations," *Chatham House*, accessed April 25, 2015, <http://www.chathamhouse.org/node/45>.

Cette règle permet à ceux qui l'appliquent, comme les membres de S.I., de parler librement lors de réunions internes sans mettre en jeu la sécurité des interlocuteurs ou de l'organisation elle-même. Le souci de sécurité et de discrétion est quelque chose de prégnant dans les propos de Christophe Vavasseur. En effet, au cours de l'entretien ou de nos échanges ultérieurs, ce dernier a insisté sur les informations que je pouvais ou non divulguer, se censurant parfois volontairement afin de ne pas compromettre l'action de S.I. sur place : « Par exemple là je suis en train de te parler mais si j'avais le moindre doute que ça puisse être publié, transcrit en birman et filé aux autorités là-bas on aurait de sérieux problèmes. On fait extrêmement attention à ce qu'on dit »³³⁰. Pour se protéger, les acteurs humanitaires évitent par exemple d'employer le mot « Rohingya »³³¹ dans leurs échanges avec les populations mais également avec d'autres acteurs. Pour garantir la réalisation de leur « objectif principal » qui est de « rester auprès de populations »³³², les ONG évitent les risques inutiles en ne communiquant pas à outrance. Cette stratégie est observée par Joshua Carroll, journaliste en Birmanie qui, lors de notre entretien, me fait rapidement part de cette difficile relation entre journalistes et ONG humanitaires. Obtenir des informations de la part d'acteurs humanitaires de l'Etat de Rakhine est donc difficile pour les journalistes car les organisations sont méfiantes de ce qui pourrait sortir dans la presse³³³.

Cependant, bien qu'en agissant avec circonspection, les ONG humanitaires tentant d'éviter quelques troubles, cela n'a pas suffi à calmer la population. Ainsi, des émeutes ont éclaté à Sittwe le 26 mars 2014 lorsqu'une membre de Malteser International, le bras humanitaire de l'Ordre de Malte, aurait manipulé un drapeau bouddhiste d'une « manière irrespectueuse »³³⁴. Suite à ces violences, dans un souci de sécurité, environ 130 travailleurs humanitaires ont du être évacués vers Rangoun³³⁵, dont une large partie des équipes nationales et internationales de Solidarités International³³⁶. Le gouvernement n'a autorisé le retour de ces dernières qu'environ un mois après les violences, laissant les déplacés de la région sans aucune – ou presque – aide humanitaire³³⁷.

³³⁰ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.118.

³³¹ Ibid., p.6.

³³² Ibid.

³³³ Entretien avec Joshua Carroll, p.110.

³³⁴ Nyein Nyein, "Myanmar Mob Attacks Aid Group Offices, Forces Staff to Flee," *The Irrawaddy*, March 27, 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/araknese-mob-attacks-aid-group-offices-forces-staff-flee.html>.

³³⁵ Lawi Weng, "Some Foreign Aid Groups Return to Sittwe After Myanmar Riots," *The Irrawaddy*, avril 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/foreign-aid-groups-return-sittwe-riots.html>.

³³⁶ Solidarités International, "Myanmar : Il Nous Faut Retourner Au plus Vite Dans Le Rakhine," *Solidarités International*, avril 2014, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/actualites/881-il-nous-faut-retourner-au-plus-vite-dans-le-rakhine>.

³³⁷ Lawi Weng, "Some Foreign Aid Groups Return to Sittwe After Myanmar Riots."

Cette attitude hostile de la population vis-à-vis de l'aide internationale en général, rend difficile l'action des ONG au jour le jour. De plus, le gouvernement, peu enclin à coopérer avec ces organisations, voit d'un mauvais œil l'aide humanitaire dans l'Etat de Rakhine ou encore la présence d'ONG de défense des droits humains sur son sol, craignant une ingérence dans ses affaires internes.

Section 2. Des dérapages sanctionnés durement par le gouvernement

La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1991 qui fixe les trois grands principes guidant l'action humanitaire affirme également, dans le paragraphe suivant, que « la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'unité nationale des Etats doivent être totalement respectées » et que « l'aide humanitaire devrait être fournie avec le consentement du pays concerné »³³⁸. Le gouvernement birman, comme on l'a vu dans ses relations avec la Chine ou encore avec l'ASEAN par exemple, est très attaché au respect de ses affaires internes. Ainsi, l'intervention humanitaire d'ONG ou d'Agences de Nations Unies dans son territoire est quelque chose de très sensible qu'il doit pouvoir contrôler de bout en bout. La dénonciation de violations de droits humains par des ONG comme InfoBirmanie ou HRW ne pouvant pas être empêchée car s'opérant depuis un autre Etat, les autorités birmanes empêchent ou limitent, comme elles le peuvent, les moindres actions de ces ONG sur son sol. Ainsi, Solidarités International et InfoBirmanie doivent faire preuve de discrétion et de précaution dans leurs actions et respecter les règles fixées par les autorités birmanes.

§ 1. InfoBirmanie : la crainte d'être « black-listé » et de mettre en danger les activistes locaux

Les actions effectuées par l'ONG en Birmanie sont accompagnées de deux craintes principales : se voir refuser un futur accès au pays et mettre en danger les activistes locaux avec lesquels InfoBirmanie prend contact.

³³⁸ Assemblée Générale des Nations Unies, "A/RES/46/182: Strengthening of the Coordination of Humanitarian Emergency Assistance of the United Nations."

A. La crainte d'être « black-listé »

Lors de l'entretien avec Cécile Harl d'InfoBirmanie ont été évoqués les rapports avec les autorités. Ainsi cette dernière nous apprenait que, lors de voyages en Birmanie comme évoqués plus haut, rien n'était demandé aux autorités. En effet, ces voyages s'effectuaient sous le régime d'un visa touriste³³⁹. Il est possible depuis 2011 de rencontrer librement des activistes et de discuter avec eux, même si la police n'est jamais bien loin et est consciente de l'action entreprise par les membres de l'ONG. Cependant, comme le dit Cécile Harle « ils ne peuvent pas nous poser de soucis et ils auraient plus de soucis à nous mettre des bâtons dans les roues avec l'ambassade de France ou autre chose »³⁴⁰. Les autorités ne peuvent donc pas les empêcher d'agir car cela nuirait à l'image démocratique qu'ils essayent de construire. Mais tout écart de conduite pouvant être répréhensible permet aux autorités birmanes de limiter la marge de manœuvre des ONG comme InfoBirmanie. C'est ainsi qu'un membre du Conseil d'Administration de l'ONG fût arrêté en 2012 car il participait à une manifestation non-autorisée dans le Nord du pays. Il a été ramené de force à Rangoun et ses photos et témoignages lui ont été confisqués³⁴¹.

C'est ce genre d'incidents que Cécile Harl veut éviter lorsqu'elle ou ses collaborateurs se rendent en Birmanie, de peur d'être « black-listés » et de ne plus pouvoir se rendre là-bas car privés de visas³⁴². Etre privé de se rendre en Birmanie compromettrait grandement les actions de soutien à la société civile, un des trois axes de travail d'InfoBirmanie. C'est pourquoi, lorsque nous avons abordé les camps de déplacés, Cécile Harl a évoqué la difficulté et la dangerosité pour l'ONG de s'y rendre. Pénétrer dans un camp nécessite des contacts clandestins avec des passeurs. Le faire permettrait de recueillir des informations, cependant ce n'est pas la priorité selon la coordinatrice d'InfoBirmanie. Selon elle, les reportages et photos des camps ne manquent pas et le risque encouru pour l'association est trop grand³⁴³.

B. La crainte de mettre en danger les activistes locaux

³³⁹ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.124.

³⁴⁰ Ibid.

³⁴¹ Ibid., p.2-3.

³⁴² Ibid., p.4.

³⁴³ Ibid., p.3-4.

L'autre crainte de l'ONG serait de mettre en danger les activistes avec lesquels ils sont en contacts. Lorsque Cécile Harl évoque les échanges avec les activistes sur place, elle ne cache pas que ces derniers sont sur écoute et, comme l'anecdote des policiers à Letpadaung en témoigne, que les autorités sont bien au courant des rencontres entre les membres de l'ONG et les associations de défense des droits de l'Homme locales. Même si d'après elle, en partageant leurs revendications avec l'ONG, « ils ne risquent rien »³⁴⁴, ces derniers vont tout de même éviter de partager leurs plans et projets. Se pose ici un dilemme : en entretenant des relations avec des activistes locaux, InfoBirmanie rend ces derniers plus exposés aux autorités. Mais d'un autre côté, cette médiatisation de la part de l'ONG leur offre une certaine sécurité, nous l'avons vu avec Wai Wai Nu précédemment. Or cette sécurité a un prix. En gardant l'exemple de Wai Wai Nu, on voit que sa médiatisation la protège d'une peine d'emprisonnement, qui exposerait trop les méthodes drastiques des autorités birmanes aux regards de la communauté internationale. Cependant, le gouvernement, énervé par cette influence, agit autrement pour punir l'activiste. Ainsi Cécile Harl nous apprend que, bien que Wai Wai Nu a été diplômée en décembre 2014, son diplôme ne lui a toujours pas été remis à cause de son statut de Rohingya. De plus, les autorités font pression sur elle et il est probable qu'elle perde ses papiers temporaires d'identité.³⁴⁵

Les ONG de défense des droits de l'Homme, en relayant les revendications des activistes locaux les protègent-ils des abus des autorités birmanes ? Ou est-ce qu'au contraire, en les médiatisant, ces ONG permettent au pouvoir d'accroître leur étreinte par d'autres moyens ? Dans tous les cas, InfoBirmanie adopte une stratégie mêlant discrétion et respect des règles du jeu, évitant au maximum les écarts qui pourraient justifier une interdiction d'accès au territoire et donc limitant le soutien apporté à la société civile. Par ailleurs, on retrouve la même méfiance des autorités à l'égard du travail humanitaire effectué sur leur territoire. Les ONG humanitaires comme S.I. doivent respecter le « contrat » qu'ils passent avec le gouvernement birman.

§ 2. Le *Memorandum of Understanding* et l'exemple de Médecins Sans Frontières

³⁴⁴ Ibid., p.3.

³⁴⁵ Ibid., p.8.

Comme la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1991 l'indique « l'aide humanitaire devrait être fournie avec le consentement du pays concerné »³⁴⁶. Ce consentement prend la forme d'un acte signé entre le gouvernement birman et l'ONG concernée par le travail humanitaire à fournir. Les ONG humanitaires sont strictement contrôlées sur la base de ce contrat et le non-respect de ce dernier peut signifier l'arrêt des activités dans le pays en question.

A. Le MoU, un contrat garantissant le respect des affaires internes birmanes

Cet acte est un *Memorandum of Understanding* qualifié de « MoU »³⁴⁷. J'ai pu me procurer le MoU signé entre S.I. et le gouvernement birman, cependant, sur demande de Christophe Vavasseur, il m'est impossible de le joindre en annexe, j'insérerai donc seulement dans mes propos des éléments utiles à la réflexion proposée dans cette partie.

Ainsi, préalablement à l'installation de l'ONG en Birmanie et le début de ses activités humanitaires, le *Country Director* de S.I. – en l'occurrence, la personne même qui s'est rendue dans les camps afin d'effectuer un repérage des besoins humanitaires - rencontre les autorités birmanes et signe avec eux un accord d'une durée de trois ans régissant les activités de l'ONG dans le pays. Ce document « décrit relativement succinctement ce que nous [S.I.] sommes autorisés à faire (...) et on nous désigne un ministère de tutelle, un *line minister* »³⁴⁸. Dans le cas de S.I., le MoU a été signé le 13 août 2012 entre U Soe Aung, le directeur général du Département de Secours et de Réinstallation ainsi que du Ministère de sécurité sociale et Mr. Matthew Edward Gray, le *Country Director* de S.I. en Birmanie. Ce ministère de tutelle (RRD-MSWRR dans le document) est l'interlocuteur gouvernemental privilégié de l'ONG à qui cette dernière doit envoyer ses rapports plusieurs fois par an d'après le contrat.

2.2.2 SI (MM) shall submit regular monthly, quarterly and annual reports to the RRD-MSWRR.

³⁴⁶ Assemblée Générale des Nations Unies, "A/RES/46/182: Strengthening of the Coordination of Humanitarian Emergency Assistance of the United Nations."

³⁴⁷ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.118.

³⁴⁸ Ibid.

Le MoU fixe ainsi les différentes clauses de coopération entre les divers services gouvernementaux et associatifs. Deux clauses reprennent d'ailleurs la résolution des Nations Unies concernant le respect des affaires internes du pays où l'ONG intervient :

2.1.5 SI (MM) shall assume primary responsibility for the execution of the projects in coordination, consultation and coordination with RRD-MSWRR. SI (MM) guarantees that its staff shall not interfere in the internal affairs of the republic of the Union of Myanmar, and will faithfully abide by the laws and regulations of the Republic of the Union of Myanmar.

2.2 SI (MM) shall implement the following tasks;

2.2.1 SI (MM)'s international staff shall not be involved in the internal affairs of the Republic of the Union of Myanmar and abide by the laws and regulations of the Republic of the Union of Myanmar while performing their duties.

Sans donner de réelles précisions, le gouvernement birman prévient donc les membres des ONG humanitaires que leurs actions ne doivent en aucun cas interférer avec les affaires internes du pays pendant leurs missions. Ces clauses permettent aux autorités birmanes d'exercer un certain contrôle sur le travail humanitaire dans le pays.

B. L'exemple de l'expulsion de Médecins Sans Frontières

Ce contrat est un acte primordial dans les relations entre ONG et gouvernement central. Le non-respect de ce MoU peut mener à la résiliation de ce dernier et donc à l'arrêt des activités de l'ONG dans le pays. C'est ce qui est arrivé à Médecins Sans Frontières – Hollande en février 2014, un mois avant les violences contre les ONG à Sittwe³⁴⁹.

Ye Htut, le porte-parole du bureau du Président Thein Sein déclarait, le 28 février 2014, que l'ONG MSF Hollande avait violé certaines conditions du MoU signé avec le gouvernement. Le ministère de tutelle de l'ONG sur place, le Ministère de la Santé, avait, selon lui, autorisé la présence de 19 humanitaires internationaux dans l'Etat de Rakhine, or MSF en faisait travailler 39. Ainsi, ceci expliquerait la décision du gouvernement birman de ne pas renouveler le MoU avec MSF Hollande³⁵⁰. Cependant, le journal *The Irrawaddy* ainsi que Cécile Harl voient derrière cette suspension une autre raison. En effet, dans une

³⁴⁹ Lawi Weng, "Myanmar Suspends All Aid Operations of MSF," *The Irrawaddy*, février 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/burma-suspends-aid-operations-msf.html>.

³⁵⁰ Ibid.

déclaration faite à des journalistes, des membres de MSF auraient déclaré avoir soigné 22 personnes suite à une attaque d'un village Rohingya dans le township de Maungdaw le 13 décembre 2014. Ce témoignage aurait provoqué la colère des autorités et des populations bouddhistes locales, accusant l'ONG de prendre parti et de ne soigner que des « Bengalis »³⁵¹. Cette déclaration de MSF pourrait ainsi rentrer dans les clauses concernant le respect des affaires internes et donc constituer une violation du MoU passé avec le gouvernement birman. Ce dernier, avançant une raison plus « classique », afin de suspendre les actions de MSF. L'ONG n'a pu reprendre ses missions dans l'Etat de Rakhine qu'au mois de septembre 2014 après avoir signé un nouveau MoU avec le Ministère de la santé³⁵². Cependant, selon Joshua Carroll, l'expulsion de MSF Hollande, outre les graves conséquences humanitaires qu'elle a causées, a également permis au gouvernement de les contraindre au silence. Dorénavant MSF et les autres ONG humanitaires sont beaucoup plus méfiantes vis-à-vis des journalistes, de peur de subir les représailles des autorités birmanes³⁵³.

Cette prudence à l'encontre des journalistes s'observe également dans les relations des ONG humanitaires avec les ONG de défense des droits de l'Homme. L'hostilité des populations locales vis-à-vis des ONG humanitaires, considérées comme partiales et biaisées, couplée à la sévérité du gouvernement birman, soucieux de garder le contrôle sur ses affaires internes, réduit grandement les relations entre ONG humanitaires et ONG de défense des droits de l'Homme qui privilégient accès aux populations plutôt que dénonciation.

Chapitre 3. Relations entre ONG humanitaire et ONG de défense des droits de l'Homme : une complémentarité à défaut d'une collaboration

Si l'on en croit l'analyse de Jérôme Larché, médecin hospitalier et enseignant, il existerait des « frontières naturelles » entre le monde des humanitaires et celui des droits de l'Homme, évitant un phénomène de « nuisance collatérale aux dépens des populations pour

³⁵¹ Ibid.; Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.136.

³⁵² Saw Yan Naing, "Medical Aid for Rohingya Could Resume After MSF Sign MoU With Burma," *The Irrawaddy*, September 10, 2014, <http://www.irrawaddy.org/burma/medical-aid-rohingya-resume-msf-sign-mou-govt.html>.

³⁵³ Entretien avec Joshua Carroll, p.110.

lesquelles chaque entité a choisi de se battre »³⁵⁴. Car bien que les ONG humanitaires comme Solidarités International et les ONG de défense des droits de l'Homme comme InfoBirmanie agissent auprès et pour les mêmes populations, les Rohingyas, elles le font différemment. Cette séparation de rigueur induit des contacts très limités entre les deux structures par un souci de protection des populations (Section 1). Cependant, la présence d'un « dilemme humanitaire »³⁵⁵ chez Christophe Vavasseur et ses collaborateurs peut remettre en cause l'idée reçue d'un humanitaire apolitique (Section 2).

Section 1. Des contacts limités par un souci récurrent de protection des populations

L'objectif principal de S.I. étant de « rester auprès des populations » et de « continuer à pouvoir les soigner »³⁵⁶, il est dans leur intérêt de limiter leurs relations avec les journalistes mais également avec les ONG de défense des droits de l'Homme. Christophe Vavasseur et Cécile Harl sont conscients de ces différences et avancent le fait que les métiers d'humanitaires et de dénonciateurs sont distincts.

§ 1. Pour Solidarités International, “rester auprès des populations” comme premier objectif

Comme nous avons pu l'observer précédemment avec l'expulsion de MSF, dénoncer la situation, bien qu'involontairement, peut grandement nuire à l'action humanitaire engagée par certaines ONG. Le gouvernement est effectivement très attentif à ce que les ONG humanitaires ne marchent pas sur leurs plates-bandes, ne s'infiltrant pas dans la gestion des affaires internes, en particulier celles concernant les Rohingyas. Les ONG de droits de l'Homme, elles, s'opposent clairement au pouvoir en place, elles dénoncent les exactions commises dans l'Etat de Rakhine et accusent les autorités d'y avoir pris part. Pour S.I., être associé à leur propos provoquerait probablement une réaction similaire à celle qu'a subi MSF Hollande en février 2014, de la part du gouvernement birman.

³⁵⁴ Jérôme Larché, “Humanitaire et Droits de l'Homme : Articulation Délicate Ou Fracture ?,” *Grotius International*, décembre 2012, <http://www.grotius.fr/humanitaire-et-droits-de-l%e2%80%99homme-articulation-delicat-ou-fracture/>.

³⁵⁵ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

³⁵⁶ Ibid.

Ainsi les échanges entre les deux acteurs demeurent très limités. InfoBirmanie reste cependant à la disposition de S.I. lorsque, par exemple, ces derniers prennent contact avec l'ONG afin de recueillir des conseils concernant une exposition qu'ils organisent :

« Solidarités, la première fois qu'on a bossé avec eux c'est qu'ils sont venus nous voir, parce qu'ils avaient un problème, ils organisaient une exposition en France sur les Rohingyas et ils savaient pas s'ils avaient le droit d'utiliser le mot Rohingya ou pas. Nous on leur a dit « allez-y faites votre exposition etc... », mais eux se disaient « mais oui mais si le gouvernement birman apprend qu'en France on a fait une exposition en utilisant ce terme-là alors qu'on a plein de personnel local sur le terrain, ça va être problématique ». Donc nous on les a un peu rassurés là-dessus mais ils ont quand même décidé de ne pas mettre le mot Rohingya. C'est vraiment des questions politiques, eux ils sont sur une corde extrêmement sensible et il faut pas qu'ils dérivent d'un pas. Et donc ils ont fait une expo sur les Rohingyas mais ils montraient aussi les Arakanais, pour montrer les deux côtés, qu'il y ait pas juste les Rohingyas »³⁵⁷

Voilà donc à quoi se résument les relations entre S.I. et InfoBirmanie, échanges toujours marqués par la crainte de représailles gouvernementales et d'une expulsion du terrain, synonyme d'abandon de populations vulnérables. Considérations qui expliquent notamment pourquoi InfoBirmanie ne contacte pas S.I. afin d'obtenir des informations, préférant les obtenir par d'autres biais³⁵⁸. Les relations discrètes et réduites qu'entretiennent les deux ONG en pratique ne signifient pas que ces acteurs s'ignorent. Bien que leurs échanges soient limités au maximum par la conjoncture en Birmanie, l'hostilité des populations et l'attachement du gouvernement birman à la maîtrise de ses affaires internes, les deux interviewés sont conscients du travail de l'autre, ils sont également conscients des différences quant à l'essence même de leur travail.

§ 2. Des métiers différents mais complémentaires, un humanitaire apolitique

Christophe Vavasseur sépare bien ONG humanitaire et ONG de droits de l'Homme, il est conscient des difficultés de chacun lorsqu'il affirme : « Nous on ne peut pas parler, eux

³⁵⁷ Ibid.; op. cit. Solidarités International, "Myanmar : Expo-Photos."

³⁵⁸ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.136.

pourront difficilement mettre les pieds dans les camps »³⁵⁹. Cécile Harl l'est également. Selon elle cette séparation est indépendante de leur volonté, ce sont les « conditions qui l'imposent »³⁶⁰. D'après la coordinatrice d'InfoBirmanie, les ONG humanitaires et les ONG de défense des droits de l'Homme ne font pas le même métier³⁶¹. Au cours des entretiens, les deux interviewés ont cependant exprimé un sentiment de reconnaissance vis-à-vis du travail de l'autre. Christophe Vavasseur parle ainsi de « complémentarité »³⁶² quand Cécile Harl, elle, avoue respecter le travail effectué par S.I. et s'estime contente qu'il y ait des acteurs humanitaires pour le faire³⁶³.

Le responsable du Desk Asie de S.I. avoue qu'il « aimerait aussi rendre visible la situation, faire du plaidoyer, mais ça c'est plus le rôle de Human Rights Watch, ou Amnesty International ou InfoBirmanie »³⁶⁴. Ce sentiment d'étanchéité entre les deux milieux est également présent dans les propos de Cécile Harl :

« chacun a ses spécialités et c'est que tu ne peux pas faire les deux [plaidoyer et assistance humanitaire] en étant une même structure. Parce que ceux, et surtout en Birmanie en fait... dans l'Etat d'Arakan, ceux qui ont des autorisations du gouvernement pour intervenir auprès des camps, euh ils perdent leur autorisation au moment où ils dénoncent ce qu'il s'y passe. C'est un sujet qui est extrêmement sensible et eux leur rôle c'est de venir et de soigner des personnes. (...) Du coup nous on peut pas apporter d'aide humanitaire ou quoi que ce soit mais on fait ce boulot de dénonciation. (...) Et donc nan c'est deux choses qui sont vraiment séparées. »

La notion de « rôle » se retrouve aussi dans ces déclarations, ONG humanitaire et ONG de droits de l'Homme étant par essence séparées, assumant, côte à côte mais sans – ou presque – de collaboration. C'est en partie l'analyse faite par Danièle Lochak dans son article intitulé « L'humanitaire, les droits de l'Homme et le politique »³⁶⁵. Elle fait ainsi référence aux principes guidant l'action humanitaire et notamment au principe de neutralité qui « implique de s'abstenir de prendre part (...) aux controverses d'ordre politique, racial,

³⁵⁹ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

³⁶⁰ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.136.

³⁶¹ Ibid.

³⁶² Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

³⁶³ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.136.

³⁶⁴ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

³⁶⁵ Danièle Lochak, "L'humanitaire, Les Droits de L'homme et Le Politique," *Matériaux Pour L'histoire de Notre Temps* 72, no. 1 (2003): 53–60, doi:10.3406/mat.2003.953.

religieux et idéologique »³⁶⁶. Les ONG humanitaires seraient donc apolitiques, au sens « hors du champ politique ». Le travail humanitaire visant à « susciter la compassion à l'égard des victimes » tandis que le plaidoyer, lui, tendrait à « réclamer pour elles [les victimes] le bénéfice des droits dont elles sont injustement privées »³⁶⁷.

Il est opportun cependant d'aller plus loin et de se poser une question quant au travail humanitaire effectué par S.I. et, en général, par les ONG humanitaires : est-ce que les considérations de neutralité évoquées précédemment et ce souci récurrent d'être toujours au service des populations empêchent les humanitaires de se forger une opinion quand des ONG comme H.R.W. parlent de « nettoyage ethnique » ? Les ONG humanitaires sont-elles touchées par des considérations relatives aux droits de l'Homme ? Christophe Vavasseur évoque lors de notre entretien, le « dilemme humanitaire »³⁶⁸ auquel lui et ses collaborateurs doivent faire face.

Section 2. Un « dilemme humanitaire », la remise en cause d'un humanitaire nécessairement apolitique

La notion de « dilemme humanitaire » et la manière qu'ont les ONG d'y faire face vient partiellement remettre en cause la théorie des « frontières naturelles » entre les ONG humanitaires et les ONG de droits de l'Homme développée par Jérôme Larché³⁶⁹. Ce dernier n'était pas catégorique sur la séparation d'essence entre les deux types d'ONG. Dans son article, il envisageait en effet qu'on puisse concevoir des « passerelles possibles » et « interactions positives »³⁷⁰ entre le monde des humanitaires et celui des droits de l'Homme. A travers la réaction de S.I. face au dilemme humanitaire auquel l'ONG fait face dans l'Etat de Rakhine, nous pourrions remettre en cause l'hypothèse d'un humanitaire nécessairement apolitique.

§ 1. La mise en place du « dilemme humanitaire » en pratique

³⁶⁶ Ibid., p.58.

³⁶⁷ Ibid.

³⁶⁸ Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

³⁶⁹ Jérôme Larché, "Humanitaire et Droits de l'Homme."

³⁷⁰ Ibid.

Bien que les ONG humanitaires soient guidées par des principes d'impartialité et de neutralité, il est naturellement difficile – voire impossible – pour elles, de faire fi du contexte politique dans lequel intervient la crise des Rohingyas. Les acteurs humanitaires sont nécessairement au courant de ce qui se déroule dans l'Etat de Rakhine, étant au contact direct de la population. Lors de l'entretien avec Cécile Harl, cette dernière a fait part de l'intérêt de Christophe Vavasseur vis-à-vis des problématiques touchant les Rohingyas. Elle expliquait ainsi que ce dernier prenait part à des rendez-vous officiels avec l'ambassadeur de Birmanie, ou qu'il assistait à des conférences organisées par InfoBirmanie. Elle raconte qu'il était présent lors de la venue de Wai Wai Nu à Paris « parce que ça l'intéresse »³⁷¹.

L'objectif premier des ONG humanitaires étant, comme on l'a vu, de rester auprès des populations les plus vulnérables, et donc, pour ce faire, S.I. et les autres acteurs humanitaires doivent passer un contrat avec le gouvernement sous la forme d'un MoU et respecter ce dernier en ne réagissant pas dans la presse ou par d'autres moyens. Mais comment faire lorsqu'on est ouvertement conscient de ce qui se passe ? Christophe Vavasseur, lors de notre entretien évoque le « dilemme humanitaire » qui se pose en Birmanie pour ces acteurs :

« Alors nous on est un peu dans un dilemme humanitaire. On a affaire à une politique organisée de ségrégation et dans un sens on se sent un peu coupable d'y participer, de jouer le jeu du gouvernement. »³⁷²

Ce témoignage est une preuve indéniable montrant que les acteurs humanitaires sont conscients de la situation des Rohingyas dans le pays où ils interviennent. Leur aide n'est pas aveugle bien qu'elle soit guidée par une neutralité les poussant à aider les plus nécessiteux. En respectant ces principes, ils distillent cependant leur aide de manière réfléchie. « Jouer le jeu du gouvernement » serait de confiner les Rohingyas dans les camps de déplacés indéfiniment, les poussant finalement à quitter le pays et donc débarrasser les autorités d'une ethnie indésirable. Ainsi, S.I., pour ne pas contribuer à cette stratégie, agit concrètement au sein des camps de l'Etat de Rakhine :

« Par exemple, quand on voit qu'à Sittwe le niveau de vie est décent, on va uniquement faire des opérations de maintenance. Quand quelque chose est cassé on le répare. On ne va pas construire de

³⁷¹ Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, p.135–136.

³⁷² Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, p.121.

choses durables afin que le gouvernement n'en fasse pas des camps de « settlements ». On va par exemple choisir du bambou plus que du béton. On monitore le niveau de maladie liées à l'eau insalubre, on fait pas beaucoup plus. »³⁷³

Les actions de S.I. se tournent donc plus vers de l'assistance primaire et temporaire, dans l'optique d'une réinstallation future des populations Rohingyas par le gouvernement. C'est donc par une manœuvre totalement différente de celle utilisée par les ONG de droits de l'Homme que S.I. intervient. Car la crainte d'être expulsé demeure évidemment en arrière-plan.

Indirectement, S.I. agit donc pour une évolution de la situation des Rohingyas. Les acteurs humanitaires comme Christophe Vavasseur sont conscients qu'un statut-quo reviendrait à jouer le jeu du gouvernement central birman. En privilégiant le temporaire au durable, S.I. s'oppose en quelque sorte au gouvernement. Cette opposition remet en question la théorie de l'apolitisme des ONG humanitaires.

§ 2. Diversité de réactions face au dilemme humanitaire

Michael Schloms s'est intéressé à la notion de dilemme humanitaire. Pour ce dernier, ce dilemme moral se présente dans des conditions précises. Ce dilemme humanitaire est réellement présent quand trois conditions sont réunies :

« D'abord, il faut que la survie d'une population soit en danger pour obliger les acteurs humanitaires à soulager activement la souffrance (...). Deuxièmement, il faut qu'une multitude d'acteurs soit engagée dans cette mission pour pouvoir analyser des mandats et des traditions différents (...) au sein du mouvement humanitaire. Troisièmement, pour une analyse du dilemme humanitaire, il est nécessaire qu'une crise touche des intérêts politiques massifs. »³⁷⁴

On retrouve ces trois critères dans le cas des violences à l'encontre des Rohingyas dans l'Etat de Rakhine. En effet, les conditions de vie dans les camps de déplacés nécessitent

³⁷³ Ibid.

³⁷⁴ Michael Schloms, "Le dilemme inévitable de l'action humanitaire," *Cultures & Conflits*, no. 60 (December 1, 2005): 85–102, doi:10.4000/conflits.1924.

l'intervention d'ONG humanitaires. De plus, de multiples acteurs humanitaires, aussi bien institutionnels (PAM, UNICEF, OCHA) que non-gouvernementaux (MSF, S.I.), sont engagés. Enfin cette crise met en jeu des intérêts politiques conséquents qui sont directement reliés à la situation diplomatique et économique de la Birmanie.

En présence d'un dilemme humanitaire comme celui qu'on retrouve dans l'Etat de Rakhine, quelles peuvent être les réactions des ONG humanitaires ? Michael Schloms dresse un portrait de trois types de réactions, allant de l'aide aveugle des ONG dites « affectives », au départ du pays pour les ONG dites « extraverties » quant au troisième type d'ONG dites « introverties », ces dernières considèrent le politique comme faisant partie de l'environnement. La position de l'ONG vis-à-vis de l'environnement politique variant de l'apolitisme, au comportement rebelle, en passant par une attitude neutre³⁷⁵. Ainsi, d'après l'auteur, les ONG dites « affectives » axeraient leurs réactions face au dilemme en fonction de leur impératif de soulager la souffrance, ces dernières mettraient à l'écart les facteurs politiques ainsi que les principes humanitaires. Rony Brauman, dans un ouvrage intitulé *Humanitaire : le dilemme* affirme qu'un dévouement sans bornes aboutit obligatoirement à la terreur et prend comme exemple la famine en Ethiopie en 1984³⁷⁶. De l'autre côté du prisme, se situent les ONG « extraverties » dont l'action est déterminée par des buts politiques. Ainsi, se rebellant contre le pouvoir autoritaire en place, Médecins du Monde et Médecins Sans Frontières se retirèrent de Corée du Nord en 1998. Décision critiquée à l'époque par l'ancien chef de mission de l'ONU qui déclarait : « Nous ne pouvons pas condamner un enfant coréen à mort seulement parce que cet enfant est né en Corée du Nord ». ³⁷⁷

S.I. se situerait plutôt dans la catégorie intermédiaire des ONG « introverties » guidées par leurs principes et standards comme le montre la déclaration de Frédéric Penard, Directeur des opérations chez S.I., dans le rapport annuel de 2013³⁷⁸. Si l'on en suit la classification de Schloms, S.I. serait donc neutre par rapport à l'environnement politique qui l'entoure. Cependant, ce dernier précise bien dans son article que la direction d'une ONG et la section de terrain peuvent suivre des standards différents³⁷⁹. Ainsi, les membres de S.I., si l'on suppose qu'ils sont aussi bien informés que Christophe Vavasseur, sont très au fait de la

³⁷⁵ Ibid.

³⁷⁶ Rony Brauman, *Humanitaire : Le Dilemme*, Textuel, Conversations Pour Demain (Paris, 2002), p.70.

³⁷⁷ Michael Schloms, "Le dilemme inévitable de l'action humanitaire."

³⁷⁸ Solidarités International, *Rapport Annuel 2013*, p.4.

³⁷⁹ Michael Schloms, "Le dilemme inévitable de l'action humanitaire."

situation de nettoyage ethnique dans l'Etat de Rakhine et, via leurs actions au jour le jour décrites précédemment, veulent éviter de se poser en contributeurs de la situation. L'axe d'action choisi par S.I. qui est de ne rien construire de durable afin de ne pas transformer les camps de déplacés en camps de *settlements*, apparaît plutôt comme un acte « rebelle » bien que moins fort qu'un départ du pays. Acte « rebelle » cependant guidé par des principes humanitaires et un objectif, celui de rester auprès des populations jugées les plus vulnérables. La classification de Schloms semble ici être inadaptée. L'action de S.I. dans l'Etat de Rakhine correspondrait plus à un entre-deux entre une ONG dite « introvertie » et une ONG « extravertie » car guidée par des principes humanitaires mais consciente de l'impact de son action humanitaire sur la situation politique et donc agissant pour faire évoluer la situation.

SI n'entre donc pas dans la catégorie d'ONG humanitaire apolitique, et vient contredire la thèse de « frontières naturelles » entre ONG de droits de l'Homme et ONG humanitaire. En effet, œuvrer, bien qu'indirectement, pour une évolution de la situation des Rohingyas et la réinstallation de ces derniers par le gouvernement contribue en quelques sortes à un combat pour la réattribution de leurs droits humains. Cette théorie de l'humanitaire apolitique est également combattue par Rony Brauman pour qui « l'humanitaire fait partie de ces actions où une forme dure de réalisme est particulièrement importante (...) Il faut au contraire avoir les pieds sur terre, un minimum de réflexion politique et de capacités de discernement, pas la larme à l'œil ni le chapelet à la main »³⁸⁰.

Conclusion

Crise des droits de l'Homme, urgence humanitaire et réponses hétérogènes de la communauté internationale

Hannah Arendt, dans son ouvrage intitulé *Les origines du totalitarisme* écrivait : « *Perdre sa nationalité, c'est disparaître du monde, c'est comme retourner à l'état d'homme des cavernes ou de sauvage... on peut disparaître ou mourir sans laisser de traces* ».

³⁸⁰ Rony Brauman, *Humanitaire : Le Dilemme*, p.58.

Depuis 1982, bien que les persécutions aient débuté auparavant, les Rohingyas sont privés de leur nationalité et, donc, de leurs droits les plus basiques. Qualifiés d'« ennemis intérieurs », ils subissent les politiques successives de cantonnement et de réduction de leur poids démographique mis en place par un gouvernement central en quête d'une identité nationale bouddhiste homogène. Outre cette répression, les Rohingyas sont aussi sujets d'une islamophobie récurrente dans l'Etat de Rakhine, sentiment de haine ravivé par la Sangha qui, pour cette fois, fait corps avec le gouvernement central et local pour se débarrasser d'invasisseurs bangladais, les « Bengalis ». La démocratisation entamée en 2011 n'a pas modifié le sort des Rohingyas. Les enjeux économiques considérables de l'Etat de Rakhine, menant à des confiscations de terres et les avancées de la liberté de la presse laissant libres des voix hostiles aux Rohingyas constituent également les racines de l'exclusion de ces derniers. Exclusion qui prend part dans une stratégie de nettoyage ethnique, stratégie violente dont l'apogée est constituée par les deux vagues de violences meurtrières de juin et octobre 2012. Ce pogrom dirigé contre l'ethnie de Rohingyas auquel les autorités sont accusées d'avoir participé a causé des répercussions multiples sur l'ethnie musulmane de l'Etat de Rakhine. Menant à l'exode massif de plus de 80 000 Rohingyas et le déplacement de 140 000 d'entre eux, les émeutes ont contribué encore plus profondément à leur exclusion.

Cependant, contrairement à ce qu'Arendt avançait, cette marginalisation a laissé des traces. Les différents exodes de 1978, 1992 et 2012 ont menacé et menacent la stabilité régionale. De plus, le tournant démocratique a placé la Birmanie sur le devant de la scène internationale. Les acteurs régionaux et internationaux ont donc réagi face à cette situation chaotique, cependant, leurs réactions furent hétérogènes et en demi-teinte. Les Etats d'Asie du Sud-Est et l'ASEAN ont, en effet, adopté des positions différentes. Entre l'hostilité du Bangladesh et de la Thaïlande, l'impuissance de l'Indonésie et de la Malaisie et l'opportunisme des géants chinois et indiens couplé à l'inaction de l'ASEAN, les réactions régionales sont caractérisées par leur hétérogénéité. Par ailleurs, la communauté internationale, convaincue par une transition démocratique timide mais soudaine, a également adopté différentes attitudes. L'UE et les Etats-Unis privilégient un rétablissement des relations économiques, encourageant ainsi la Birmanie à poursuivre ses efforts et permettant, dans le même temps, aux entreprises de profiter du marché birman. D'un autre côté, ils ne peuvent pas fermer les yeux sur les exactions de l'Etat de Rakhine et condamnent donc les violences de 2012. L'ONU apporte ici son poids politique, bien que celui-ci demeure symbolique. L'Organisation reste impuissante en pratique. Enfin, ces réactions en demi-

teintes sont accompagnées d'une action humanitaire en Birmanie, qui apparaît, bien qu'importante, comme un cache-misère de l'impuissance et de l'inefficacité de la communauté internationale pour résoudre la situation.

Entre intérêts politiques, diplomatiques et surtout économiques, les réactions de la communauté internationale sont les témoins de l'impuissance des acteurs étatiques et interétatiques face à la crise des Rohingyas.

Le rôle des ONG à travers l'étude de cas : des acteurs indispensables

Bien que l'étude de cas réalisée auprès de deux ONG françaises ne reflète pas l'ensemble des ONG présentes en Birmanie, elle permet de tirer quelques conclusions sur le rôle et la marge de manœuvre de ces dernières auprès des Rohingyas. Le caractère indépendant des ONG, inscrit dans leur sigle et largement revendiqué par ces dernières, peut être une alternative face à l'impuissance relative des acteurs étatiques et organisations internationales, les ONG peuvent donc s'avérer plus efficaces dans leurs actions.

Concernant la défense des droits de l'Homme, Philippe Ryfman l'admet, « l'influence des ONG comme Amnesty International, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme ou HRW apparaît supérieure à celle de l'ONU, auprès des victimes de violations de droits, des opinions publiques et des Etats eux-mêmes »³⁸¹. En l'espèce, InfoBirmanie a plus de marge d'action que les officiels de l'ONU. Agir auprès de la société civile comme le fait InfoBirmanie, sous un visa de tourisme, se faire le relais des activistes locaux, interpeller le public sur les violations des droits de l'Homme en Birmanie, toutes ces actions ne sont pas à la portée d'officiels de l'ONU ou des Etats, car cela risquerait de compromettre les relations avec la Birmanie et donc aller à l'encontre d'intérêts considérables. De plus, InfoBirmanie – ainsi que d'autres ONG de défense des droits humains en Birmanie – opèrent directement auprès des gouvernements nationaux pour que ces derniers tiennent leurs promesses ou qu'ils fassent respecter celles annoncées par le gouvernement birman. Bien que cette frange d'action ne porte pas toujours ses fruits, il est évident qu'aucun autre type d'acteurs n'est en mesure de la prendre en charge. Mary Robinson, ex-présidente du Haut Commissariat aux

³⁸¹ Philippe Ryfman, *Les ONG*, p.92.

Droits de l'Homme (organe onusien en charge des droits humains) estimait ainsi « pouvoir être plus utile en dehors des contraintes du système onusien »³⁸².

Concernant l'aide humanitaire, les ONG telles que SI sont des acteurs non-négligeables. Leur présence massive permet un meilleur accès aux populations. La plus-value des ONG s'opère donc d'un côté par leur nombre et leur poids économique. D'un autre côté, elle s'observe également dans leur spécialisation, les ONG comme SI étant spécialisées dans un domaine d'action particulier, elles sont plus efficaces et plus ciblées que les agences onusiennes ou européennes, même si certaines de ces agences sont également spécialisées (UNICEF pour l'eau et l'enfance, PAM pour l'alimentation). Mais, contrairement aux ONG de défense des droits humains, les ONG humanitaires se démarquent moins des agences interétatiques, dispensant – comme on l'a vu – plus ou moins le même travail, elles apparaissent plutôt comme des partenaires efficaces et importants dans les cas d'urgences humanitaires. Ainsi, avec l'étude des missions de SI, la collaboration avec les agences onusiennes par exemple, est de rigueur, notamment avec OCHA. De plus, il y a une certaine relation de confiance avec les ONG comme SI qui obtiennent leurs financements grâce à des bailleurs institutionnels. Cela ne remet pas en cause leur indépendance, mais on observe que les institutions et agences occupent une place importante dans les actions des ONG humanitaires.

Les ONG face à leurs propres limites

Bien que leur rôle soit indispensable, les ONG humanitaires et de défense des droits de l'Homme sont sujettes à des limites influant directement sur leur action, à l'instar des acteurs « classiques » que sont les Etats et organisations internationales.

Les ONG de droits de l'Homme, à travers l'exemple d'InfoBirmanie, bien que plus libres dans leurs actions, sont tout de même restreintes dans leur marge de manœuvre par les populations locales birmanes et le gouvernement birman. Ainsi, InfoBirmanie s'auto-limite afin de protéger ses contacts au sein de la société civile birmane mais également pour pouvoir continuer à agir auprès de celle-ci. Ne pas évoquer –parfois - le sujet « Rohingya », ne pas prendre part à des actions de contestation en Birmanie, sont les limites que s'impose

³⁸² Ibid.

InfoBirmanie, limites qui répondent à un seul intérêt, celui de continuer à dénoncer les exactions commises dans le pays.

Les ONG humanitaires quant à elles sont soumises à plus de pressions et doivent faire face à davantage de limites que les ONG de défense des droits humains. Les principes de neutralité, d'humanité, d'impartialité et d'indépendance qui régissent leurs actions, sont également la source de leurs problèmes. L'hostilité des populations face à l'aide apportée aux Rohingyas sur la base du principe d'impartialité, compromet ainsi fortement leurs actions, menant parfois à un départ du terrain. L'autre menace vient du gouvernement qui, lorsqu'il estime qu'une ONG n'a pas respecté le MoU peut exclure cette dernière du territoire. MSF avait ainsi exploré les limites du principe d'indépendance, principe qui prône une autonomie des objectifs humanitaires par rapport aux objectifs politiques. En témoignant sur la situation, l'organisation s'était faite temporairement expulser de l'Etat de Rakhine.

Ce problème de rapport au politique (ou à l'économie), reproché aux acteurs étatiques comme étant la raison de leur impuissance ou parfois inaction, touche également les ONG humanitaires. Bien que des théories, de même que leur principe d'indépendance, fassent des ONG humanitaires des entités apolitiques, en pratique cela s'avère différent. En effet, face à un dilemme humanitaire, certains acteurs humanitaires contreviennent à ce principe d'indépendance. Ce dilemme fait s'affronter deux autres principes en Birmanie, celui d'humanité qui signifie que toute personne doit être traitée humainement en toutes circonstances et celui d'impartialité qui affirme que l'aide humanitaire ne doit favoriser aucun parti d'un conflit. Or, dans le cas des Rohingyas, aider à l'installation de cette ethnie dans les camps de déplacés de l'Etat de Rakhine, améliorer leurs conditions de vie au jour le jour, peut servir aux officiels birmans qui souhaiteraient que les Rohingyas ne soient pas réinstallés dans leurs villages. Ainsi, arbitrant entre les deux principes, SI a décidé de ne rien construire de durable pour éviter ce scénario et a donc, par conséquent, contrevenu, d'une manière mesurée, au principe d'indépendance, s'impliquant dans une considération politique.

Ainsi, au même titre que les acteurs étatiques dirigés par leurs intérêts propres, adoptant dès lors des attitudes hétérogènes, les ONG répondent elles-aussi à des considérations intrinsèques à leur nature en pratiquant un jugement qui peut s'avérer contraire aux principes humanitaires fondamentaux. On pourra donc apercevoir plusieurs types d'ONG (affective, introvertie, extravertie) comme plusieurs types d'Etats ou

d'organisations internationales, en fonction de leurs réactions face à la situation des Rohingyas – ou toute autre situation similaire. Certaines ONG comme SI choisiront d'aider sans installer, d'autres comme MSF en Corée du Nord choisiront de quitter le pays, d'autres encore aideront sans distinction et sans donner d'attention particulière à l'environnement politique, ces réactions toutes guidées par une certaine éthique dépendante de l'organisation. En guise d'ouverture, si fixer un code éthique à des Etats ou entités supra-étatiques semble vain, il serait opportun de se demander si un code éthique pourrait être applicable au milieu des ONG humanitaires ?

Sigles et Abréviations :

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

UE : Union Européenne

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

UNHCR=HCR : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

NRC : National Registration Card

TRC : Temporary Registration Card

FNUP : Fond des Nations Unies pour la Population

AFP : Agence France Presse

VPDC : (Village Peace and development Council) : administration du village

TPDC : (Township Peace and development Council) : administration de la commune

DPDC : (District Peace and development Council) : administration du district

SPDC : (State Peace and Development Council) : désigne la junte militaire

HRW : Human Rights Watch

OCHA : Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

WFP=PAM : World Food Program = Programme Alimentaire Mondial

OCI : Organisation de la Conférence Islamiuqe

ASEAN : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est

MSF : Médecins Sans-Frontières

MNDAA : Myanmar Democratic Alliance Army

ECHO : service de la Commission européenne à l'aide humanitaire et à la protection civile

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'enfance

WASH : Water Sanitation and Hygiene promotion

S.I. : Solidarités International

USAID : United States Agency for International Development

EBN : European Burma Network

MoU : Memorandum of Understanding

Annexes

Annexe 1. Q&A Etat de Rakhine pour humanitaires – document interne fourni par Solidarités International

Q&A Rakhine response – reactive only	5.2.14
---	---------------

Selection

Why is aid only going to Muslims?	It appears that more support is going to the Muslim community because they make up the majority of the displaced people. 133,563 Rakhine Muslims and 4,770 Rakhine Buddhists have been displaced. However all displaced communities are receiving support based on their needs.
Why do you not help Rakhine people?	Humanitarian aid is given to all people regardless of ethnicity or religion; it is based on the needs of the people. Those who are displaced from their homes are given first priority. As well as humanitarian aid there are also many long-term development projects in the State that are helping all communities reduce poverty and be better able to support themselves.
If you said that you are giving assistance to both communities where is the evidence?	People in the camps receive the same support, the same food allowances and the same access to water, sanitation, healthcare and education regardless of race or ethnicity. For example the Rakhine Buddhist camps such as Set Roe Kya and Set Yone Su receive the same package of support that other camps receive.
Why do you not give half the aid to Rakhine and half to Muslims?	The selection criteria for humanitarian aid is based on the needs of the people. Those with the greatest need must be helped first. In this case those who have been displaced face the greatest need, the aid is distributed based on the need not the religion or ethnicity. The Muslim community represents the majority of those displaced.
UN/INGOs have worked for years in nRS because you want to only help Muslims?	The UN and INGOs have worked in many parts of Rakhine for many years to help the government with the long-term development of the State. This long term development aims to

	reduce poverty and help communities support themselves regardless of race, religion or ethnicity
--	--

Staff

Why do you employ foreigners only?	The UN and the INGOs aim to employ the best people for the job regardless of where they come from, their religion or ethnicity. In cases where locally there are not suitably qualified candidates, people in from other parts of the country or the world will be recruited to help support and build the capacity of local staff.
Why do you only employ national staff from outside Rakhine?	The UN and INGOs promote equal opportunity when it comes to access to employment. The selection criteria is strict and often requires a high level of education and proficiency in English. The safety and security of staff is very important to UN/INGOs, in times of conflict having staff from outside of the conflict area can help as they are perceived as neutral. Ideally there should be a mix of staff from all communities to enable work to continue to help all communities.
Why do you pay so much money to have foreigners come here and tell us what to do? Just give us the money?	The work of the UN/INGOs requires experienced and skilled staff, in order to compete with international job markets salaries must be offered to ensure that high-quality candidates are recruited. UN/INGO work to build the capacity of national and local staff to eventually do the jobs that international staff do – the international staff are also a guarantee to donors and other stakeholders that aid is distributed neutrally and objectively .

Funding

Where is the money from?	The UN and INGOS get funding from many sources including Governments, individuals and from charitable trusts and foundations around the world.
What do you spend it on?	The money that is raised is usually for a specific project or activity. In this case the money can only be spent on the specific activities that were agreed with the donor. Humanitarian aid is governed by principles that mean it must be used to help those most in need regardless of race, religion or ethnicity. The Response Plan is a public source of information detailing where the money is spent or planned to be spent, by whom and for what purposes.

How do you decide what to do?	In an emergency the first stage is to assess the needs within the population who are most in need. With this information programmes are designed to help meet their basic needs of food, water and sanitation, shelter, healthcare, education, and to ensure they are protected. These programmes are then evaluated to ensure that they have met the needs of the people. Once the basic needs are met longer-term help and support can also be provided to look at helping the communities better support themselves.
Why are there so many UN and INGOs?	Every UN agency and INGO has a specific mission and mandate, this means what they work on and why. In order to help make sure that the work of the UN and INGOs is coordinated there is a specific UN organisation that coordinates the efforts along with the Government and local NGOs.
How long will the UN/INGOs stay for?	The length of time varies from organisation to organisation and from project to project. Usually the organisation will stay until they are no longer needed to provide the support, because either the Government or the community themselves are able to provide the support.
Why do you waste the money on big cars and staying in nice hotels?	The safety and security of our staff is very important and to ensure this we often use 4x4 cars that can carry them to all locations in all conditions and protect them from possible injury if there is an accident. Where possible we would prefer to rent houses within the community rather than stay in hotels, as this can help the wider community. There are only certain hotels that foreigners are allowed to stay in based on Government policy and safety standards of the UN and INGOs.

Coordination

Why are you doing the work of the government?	In times of emergency when the Government is not able to fully support to the people in need they request international assistance, this is what happened here in Rakhine. We work at the request and in support of the Government until either the Government or the communities themselves can provide the support or cope with the situation without external assistance.
Who are the OIC?	The OIC is an intergovernmental organisation with 57 members states, they seek to be the voice for the Muslim world promoting solidarity in economic, social, and political affairs. They provide assistance, in collaboration with governments, international and local organisations across the world, using an unbiased and non-discriminatory approach.
Does the UN and INGOs work	No we don't, the UN and INGOs work independently from

for the OIC?	any agenda other than that of ending human suffering, and we are solely focused on meeting the needs of the most vulnerable people irrespective of their origin, race or religion.
Why have the UN and INGOs – what is the difference?	<p>The United Nations is made up of 192 countries from around the world. The UN works for world peace and development in many different ways including working with Government to promote development of countries and in response to emergency situations and crises.</p> <p>International non-governmental organisations (INGOs) are citizen-based global associations that operate independently of the government, usually to deliver resources or serve some social purpose.</p> <p>Both the UN and INGOs work together, and with Governments, to help reduce poverty and suffering and to help countries develop. And when a crisis happens they work, at the invitation of Governments, to provide life-saving support to those affected.</p>

Humanitarian

What are the humanitarian principles?	<p>All humanitarian work by the UN and INGOs is guided by four principles that were agreed in the UN General Assembly Resolution in 1991</p> <p>Humanity - Human suffering must be addressed wherever it is found</p> <p>Neutrality - Humanitarian actors must not take sides in hostilities (of any kind) or get involved in arguments about religious, race or politics</p> <p>Impartiality - Humanitarian action must be carried out on the basis of need alone, making no distinctions on the basis of nationality, race, gender, religious belief, class or political opinions</p> <p>Operational Independence Humanitarian aid must be independent from the political, economic, military or other objectives that any actor may hold</p>
Who enforces these laws and what happens if you break them?	<p>These are not laws but principles that are upheld by humanitarian actors, they are what allow us to do our work. All UN Member States, including Myanmar, support humanitarian action based on these principles. It is the reason people and Governments are willing to donate money to INGOs and UN for humanitarian work. If you do not adhere to them you will not be able</p>

	to work in the humanitarian field.
--	------------------------------------

Community resistance

<p>Why do the UN and INGOs not agree with the community demands, for example in Pauktaw and Mrauk-U?</p>	<p>We welcome and value the community's participation and engagement as this is fundamental to the work we do. We are here at the invitation of the Government so we coordinate closely with them to ensure we have the security and the access to do our work. We are improving our efforts to listen to all communities to understand their needs and concerns.</p>
<p>When the community is asking for UN and INGOS to leave, why don't you go?</p>	<p>We are here at the request and support of the Government to provide assistance to those people affected by the inter-communal violence. Usually the organisations will stay until they are no longer needed to provide the support, because either the Government or the community themselves are able to provide the support.</p>

Annexe 2. Retranscription de l'entretien du 2 février 2015 avec Joshua Carroll, journaliste freelance en Birmanie

- Hi Josh, nice to meet you!
- Nice to meet you!
- So as I told you I'm writing a research paper on the Rohingya and Julie (une amie qui m'a introduit auprès de Joshua) told me that you wrote some article about them. I looked up on al Jazeera website and read some of yours articles. I would like to know exactly what you've seen there, if you had contacts with some NGOs, ...
- Yeah I can definitely give you some NGOs contacts, they will probably be more helpful to you that they are to me because they're really wary of journalists because they get a lot of troubles if they say the wrong things and it gets on the papers, they might be kicked out. MSF, you probably know already about this, they moved out recently but yeah they're really wary about what they say. But since you're writing an academic paper, they might be able to help you out. I didn't have a huge amount of contacts with them, I would phone UNHCR, they really don't wanna say anything publicly but just to verify things. I was in touch with MSF a lot at one point and where they were being banned...
- Yes but now they are back in Rakhine state right?
- Yeah, the government keeps them into silence and they succeeded so...
- Did you have contacts with Burmese authorities?
- I interviewed... you can definitely speak to politicians from the local Rakhine government, so you know the Rakhine National Development Party, the RNDP, a bunch of unbelievably racists, they are like neo-Nazis that's insane but they like talking to foreigners.
- Ok. Concerning your experience, how did you end up in a camp in Rakhine state?
- So I first went up there, literally at this time last year after the massacre in January 2014, in a village near Maungdaw in the north of the state. So I went there to write a story about it. I went up to Sittwe that's where they have the spacing camps. So what I did is that I got in touch with a Rohingya guy, he is a fixer for journalists there and I passed the checkpoints thanks to an agreement to let journalists in and then I wanted to meet people who were fleeing. But it is really difficult to know what's true and what's not when you're there, everything is based on rumors. So that was just after the massacre where 48 people died, they were terrified, they were literally dismantling their homes and well selling the wood and then leaving to go to the camps where a larger Muslim population was living. In terms of like conditions, the displacements parts (...) So ok you have downtown Sittwe, it's free now there is no Rohingya at all, it's Muslim free apart from one neighborhood, if they wanna leave they have to bribe and have permission, it's just outside of downtown, that's where they live in displacements camps, that's where they're all forced to flee.
- Is it a UN camp?
- It's like a patchwork of agencies. I think UNHCR have most of the tents there is logos of UNHCR on the tents. There are as well food programs in there, doing food rations; some

- solidarities are doing hygiene and education. I think it's just UNHCR which actually built the tents, I'm not completely sure to be honest. In the camps, the Muslim section of downtown Sittwe is like a rural community, it's like a little village, it's quite a large area, with mosques and education schools.
- And they can't go out...
 - They can't leave that area. They can live the camps. Once you've passed the checkpoints from downtown Sittwe, they can move freely in there... I mean freely, they get harassed and they're not allowed into the university but yeah they can leave the camps it's not like they were being guarded inside there. They can leave and go to the next village. I wouldn't guess how large is the area, it's a very large area so it's much bigger than downtown Sittwe it's just that they're not allowed in the center of the town, it's just apartheid.
 - Speaking of apartheid, I read one of your article on Al Jazeera website and you mentioned this notion of apartheid, could you say why you used it?
 - As they are darker than the others they are not allowed into the Buddhist community, they are physically separated. That's also an educational apartheid, they're not allowed to go to the same schools anymore, same reason they are not allowed to the universities...
 - But there are no Muslims schools...
 - I mean there are like schools running by charities, like little bamboo classrooms and there is one large school, in the Muslim area but it's really really overcrowded...
 - Most of them are in the camps since the violence of June 2012?
 - Yeah June 2012.
 - And what will happen in the future? Will they stay there until the situation is clear?
 - I don't know... It depends on what your opinions are because some people describe it as a genocide believing that the government is just helping at extinguishing them or forcing them out of the country. You could be more pragmatic and just say that the government just doesn't want unrests and that they're probably happy with this situation, it prevents riots, which I guess it kind of does. I really don't know, I wouldn't wanna take a guess about how long that situation would carry on or what it would take to stop happening. I do know actually a Burmese guy, he is also a journalist here he actually told me last night that he thinks there is a lot less tents than usual, tensions have dropped quite a lot and I thought it was interesting. It's been two years now...
 - What is your opinion about the situation? Do you think that the Burmese authorities are taking part of it? Do they want the Rohingya to get out?
 - Hmmm not as much... The Burmese authorities are ethnically Burmese they are not ethnically Rakhines. The Rakhines are being oppressed by Burmese authorities for decades like everyone else has, just like other ethnic minorities. In Burma at large there is more a general anti-Muslim sentiment, it is not specifically directed at the Rohingya. They are right down at the border of Bangladesh, they consider it invasion. That's the reason they don't call them Rohingyas, they call them Bengalis. They think that these guys are fresh illegal immigrants. It's not true. That's another theory, are there members of the government acting in riots...
 - Because in Yanghee Lee report (UN rapporteur), it's clearly said that the authorities are involved in the riots...

- Yeah you have policemen, local authorities... It is important to distinguish what is happening at a local level and what is happening at a central level in Nay Pyi Diaw. If you're asking, how up does it go? I really have no idea. There is an argument that says that it suits some hard-line factions in the government to foment these violence but you know that's just a theory at the moment. But yeah during the riots there were police joining in, monks joining in, I'm sure that people of the local government, in the RNDP, who were involved. But I really don't know if the government is fomenting it deliberately.
- But how does the central Burmese government is reacting to the international pressure?
- I think it's generally the toughest issue to get them to response you on. The Rohingya are really not liked even among some activists. So they consider it as interference in domestic affairs, they get very publicly angry at UN officials who even used to word "Rohingya". You must have seen what happened to Yanghee Lee just for using this word. But at the same time they want to keep people's hopes up. A good example is during the census in March, the government said for a very long time "we're gonna let Rohingya register as Rohingya, we're gonna let themselves identify" because they knew if they didn't say that they'll put the UN in an impossible position because the UN can't actively support a census that is a direct breach in human rights and the right to self-identify, so they just lied. But at the same time they let UN agencies in and they do let UN officials or foreign officials do tons of camps of kind of things, you know they are not completely shut off, they are not completely isolated.
- What about the Human Rights' situation in general? A HRW report said that the situation was deteriorating in 2014 compared with 2013.
- Yeah, it's still better than under the military regime. But there is no one, even the liberal ones in the government who actually wants a full parliamentary democracy, that's not what they want. They want to be opened to the world, but they want to maintain control. I think they want like a chinese situation, economically liberalized but tough on human rights.
- Do you think that the elections at the end of 2015 will change something?
- I mean if it's held freely the LND will be in power next year. But it won't be a fair election, they are not gonna let Aung San Suu Kyi in president. But I think it might do, I'd be very very surprised if the LND didn't win but whether they're gonna have enough power to really do anything is another question, the military still controls 25% of the seats in Parliament, so the LND will be the ruling party but they won't be able to change the Constitution so it might make the LND very unpopular. Kind of a parallel with the liberal democrats in England when they joined the coalition with the Tories and everyone hated them because they couldn't do anything and in fact that might happen. I'm really pessimistic I really don't see it getting that much better.
- Speaking of Aung San Suu Kyi, why isn't she saying anything about the Rohingya?
- It does sound unpopular. That's such an unpopular group of people. So it's political suicide. She would loose a lot of audience and she is already perceived by more hard-line elements as being really pro-Muslim even if she like denies ethnic cleansing in Rakhine state, even if she denies HRW report which documents very well ethnic cleansing and she openly denies that. So how can someone who denies ethnic cleansing of Muslims still considered as pro-Muslims politician by a number of people? I mean to start talking like an occidental Human Rights activists the way she used to talk about the military junta in the 90's. She is a

- pragmatist but apparently she is the only person who could rule Burma successfully but there are excessively strange personalities around her.
- Were you able to speak with some LND leaders?
 - Yeah, I've made a few stories. I've covered the funeral of a widely loved LND member, he was like second in command to Suu Kyi. So I met a lot of them. And more recently, I managed to interview U Thein U, a former general, one of the leader of the LND who joined the LND during the 88's uprising. He considers himself as incredibly important and probably underestimates the youth within his own party. I think he is part of the reason why the LND is dysfunctional.
 - And did you try to ask him about the Rohingya situation?
 - I didn't because I was covering a story of a journalists who was tortured to death by the military so I was just trying to get anything handed about that and he just wouldn't so... I only had 5 minutes with him and I'm sure that if I tried he would have been evasive about it. They talk like western politicians, very very quickly when journalists start to ask some difficult questions.
 - How is it to be a foreign journalist there? Is it easy to reach important people? Are they keen to talk to you?
 - Yeah the LND is surprisingly accessible and if you wanted to speak to them, I can put you in touch with a Swedish guy who was doing a story about the LND so he'll be the best person to speak to.
 - But would they answer to questions about Rohingya? Even more if that's a student asking.
 - Yeah there are rally progressive people in the LND. Even if I don't really know how they would react. The LND is a very authoritarian party, it's really top-down, the old people are considered automatically as the best decision makers but at the same time there are activists so... For example the "88 generation", more progressive and less established.
 - Ok. I wanted to know if you managed to talk to Ashin Wirathu or someone of his movement?
 - Not to him actually it was quite of annoying. I was actually on the same plane of him once heading to Sittwe. He came out with photographers and the big fanfare. So I managed to take some pictures of him and then I spent that evening to try to get an interview with him. They told me to come back the next day, but then they cancelled, so I did try once I think he is a little bit harder to get to than LND members.
 - Because I've read that at one point he was really willing to talk to western journalists but after some bad article about him he stopped.
 - Yeah there was a Time Magazine cover, really really good, and I think that after that he stopped. But he does talk to journalists; I've seen an interview the other day about what he said to Yanghee Lee. That is interesting, that provoked a lot of criticisms against him from fellow monks or that kind of things. And he is being shattered all over Burmese media for being non-buddhist and not for being openly racist, just for being not Buddhist enough, he shouldn't be swearing and that was interesting.
 - What about his popularity? How many monks are following him?
 - Well that's a really good question, we can really have access to those numbers, nobody releases that kind of information. The only thing I know is that he gathered 4000-5000 monks during a meeting in Sittwe. His 969 movement is really trendy, like MaBaTha, the

- association for protection of race and religion. They are similar, they drafted these laws, they want to ban polygamy, they want to make illegal for a non-Buddhist man to marry a Buddhist woman, they want to make it hard to convert religions, I'm sure that 969 members are also MaBaTa members.
- Do you think it's dangerous to work in Myanmar as a journalist? Some international NGOs left because of Buddhists' violence (Malteser International).
 - Yeah that was in Sittwe, some people there don't like foreign aid workers, don't like internationals or journalists, they think that they are aside Rohingya and that they hate them. So yeah I'm nervous when I go to Sittwe, and I actually had the most serious run in when I was in Sittwe, I was taking for the Al Jazeera story about the university, I was taking pictures outside the university, and like 6 policemen with big rifles came by, shouting at me, and my translator had to have a big argument with them in Burmese, and I just put my memory card in my pant.
 - Do you have to buy permission to go there? Or to bribe some people?
 - No you can just go there on a tourist visa, they don't check you or anything. But to get into camps, someone has to bribe, someone has to check one guard. I've never done it directly, but we had an agreement.
 - And did you have contacts with foreign NGOs there?
 - I speak to UNHCR and I speak to MSF, UNICEF once, but when you go there you don't... it's rare when you bump into them unless you arrange a meeting. I did speak to a doctor of MSF, I went to a clinic when they were closed but he really didn't say very much, it's really sensitive, they don't wanna talk to me, they don't wanna talk to journalists. It's too much hassle.
 - They don't want more trouble...
 - Yeah, some of them in Maungdaw talked to journalists last January and they were being kicked out of the country for like 4 months and thus caused hundreds of evitable deaths. So it's kind of a good policy, they shouldn't speak to journalists. But I don't really have that much direct contact with aid workers... They want the story to be in the media, of course, but they just can't take risks anymore otherwise they're being kicked out. I think they'll talk to you though.
 - I've tried to reach MSF but they didn't reply.
 - I'm gonna give you Yasmin details, I think she is in Yangon. I think she'll talk to you, you'll have better luck than me. I'm gonna give you the contact of a Burmese guy running a news website here and he works with foreign medias a lot. He gets foreign journalists to Rakhine state and translates to them.
 - Is it not dangerous for a Burmese to talk about Rohingyas?
 - Yeah it is. Actually I don't know how much risks he is putting himself when he goes out there but I mean that since he speaks the language he can reason the people. I'm sending you LND details as well. How long is your paper gonna be?
 - It has to be between 70 and 90 pages so I would like to contact lots of NGOs so thank you very much for your time and help.
 - That's fine! Contact me again if you need anything.
 - Yes sure I will! Good luck in Burma!

- Good luck with your paper, bye bye!
- Bye!

Annexe 3. Retranscription de l'entretien du 11 février 2015 avec Christophe Vavasseur, responsable du Desk Asie chez Solidarités International

- Bonjour Monsieur Vavasseur et merci de me consacrer de votre temps...
- ... Bonjour Emile, de rien, et on peut se tutoyer si ça te va.
- D'accord, très bien, est-ce que ça te dérange que j'enregistre l'entretien ?
- Pas de soucis par contre il faudra que tu me tiennes informé lorsque tu me citeras et que tu citeras Solidarités International, quel genre de publication comptes-tu en faire ?
- Alors je rédige actuellement un mémoire de 4^{ème} année, je suis à Sciences Po Strasbourg en filière relations internationales. C'est à but académique, il ne sera publié ou peut-être sur le site de l'université mais cela intervient plus tard. Mais évidemment je te contacterai au moment de la rédaction.
- D'accord, je t'écoute alors.
- Je t'avais un peu expliqué en quoi consistait mon sujet dans nos mails, et maintenant je suis dans ma phase de recherches, de prises de contacts, j'ai déjà skype un journaliste en poste là-bas, il m'a expliqué la situation dans l'Etat d'Arakan, plus d'un point de vue journalistique donc maintenant je cherchais à contacter des ONG humanitaires et autres. J'ai vu sur votre site de Solidarités international que vous étiez en poste dans plusieurs camps de déplacés en Birmanie et voilà c'était premièrement pour avoir quelques précisions sur le travail effectué là-bas, comment ça se passe concrètement, des informations sur le nombre de personnes, le budget, le financement, ... Puis également concernant le rapport avec les populations locales, le gouvernement, ...
- Le journaliste c'était qui en l'occurrence ?
- C'était Joshua Carroll, un journaliste freelance sur place.
- D'accord parce que je connais pas.
- Parce que tu es déjà allé en Birmanie ?
- Oui oui, alors moi je suis responsable pour l'Asie chez Solidarités. J'ai la Birmanie mais j'ai d'autres pays et donc je suis amené de temps en temps à aller faire des visites là-bas donc je suis allé dans le Rakhine, à deux reprises déjà. On a une équipe permanente sur place, entre 6 et 7 expatriés je pense ou même plus je sais plus exactement combien on en a, c'est possible qu'on en ait plus, allez moins de 10 mais pas moins. Et du staff national, tu vois, des Birmans avec qui on travaille, qui nous aident, et y'en a en tout dans le pays 300 donc dans le Rakhine on en a bien 200. Et en terme de volume budgétaire, ça doit être autour de 3 millions, vraiment à la louche mais 3 millions d'€ ouais.
- Et tout ça ça vient de quels fonds ?
- C'est très divers, on va retrouver un bon échantillon des bailleurs habituels de l'humanitaire donc ECHO, OFDIA, DIFID, UNICEF. Voilà pour l'essentiel dans le Rakhine je pense que c'est ça.
- Et donc vous êtes basés à Sittwe ?

- On est basé à Sittwe et on travaille dans trois localités donc les camps de Sittwe, Pauktaw un autre township, et Rathedaung qui est un autre township.
- Géographiquement est-ce que c'est proche ?
- C'est pas évident on est obligé d'y aller en bateau, c'est pas forcément que c'est très loin à vol d'oiseau mais si tu vois un peu la géographie locale c'est des méandres de mer et tout ça donc à chaque fois c'est un mix de routes et de bateau. Donc niveau logistique ça peut s'avérer très compliqué parfois pour acheminer du matériel, parfois on achemine de l'eau carrément par bateau c'est du waterboating, c'est en période sèche qu'on est amené à faire ça. Donc effectivement c'est des situations très compliquées au niveau logistique, voilà.
- D'accord, et vous êtes là-bas depuis les violences de 2012 c'est ça ?
- Ouai, mais on était là-bas avant pour le cyclone Nargis (2008), on a été sur un programme long terme du côté de Myebon mais voilà on s'est vraiment installé là-bas de façon massive suite aux violences de 2012. Exactement je ne me souviens plus quand est-ce qu'on a pu vraiment s'installer... Il me semble qu'en décembre 2012 on avait fait une exploration des différents camps et tout ça.
- Comment ça se passe concrètement pour organiser une action humanitaire ? Il y a bien une étape de préparation pour évaluer ce qu'il manque, comment organiser la logistique etc ?
- Donc nous on était présent en Birmanie déjà depuis un petit moment donc on était connu des autorités on était enregistrés voilà et donc comment ça se fait... après je sais pas si ça rentre dans ton sujet mais c'est de l'ordre pratique. On a notre chef de mission, tu vois comment c'est foutu, on a toujours un numéro 1 dans le pays, on appelle ça un chef de mission, qui était un canadien en l'occurrence à l'époque, c'est plus lui aujourd'hui et qui est allé sur place directement un peu à l'esbroufe on va dire, t'arrives t'es décidé, t'es déterminé, tu trouves une bagnole sur place et tu vas visiter les camps et si la première impression te fait dire oui il y a besoin d'une assistance humanitaire alors tu développes un diagnostic, comme on dit, donc t'envoies une équipe un peu plus étoffée qui va étudier dans le détail et dans le même temps tu sollicites...tu en parles aux bailleurs, ils te disent « proposez-nous quelque chose, parce qu'effectivement y'a quelque chose à faire », on propose, ça passe ou ça passe pas.
- Parce que sur place il y a déjà des ONG ou même des organisations internationales comme le UNHCR donc je me disais est-ce qu'il y a une collaboration avec eux ?
- Forcément y'a une collaboration, disons une coordination avec les agences des Nations Unies parce que c'est leur mandat notamment OCHA, c'est une des agences des Nations Unies qui est chargée de la coordination des acteurs humanitaires. Donc t'as évoqué le HCR, ils sont chargés des réfugiés mais aussi des déplacés maintenant, tu vas trouver le PAM qui est chargé de l'aide alimentaire, y'en a une multitude quoi. UNICEF est chargée des enfants et des questions de l'eau donc c'est pour ça que nous étant spécialisés dans l'eau on collabore quand même beaucoup avec UNICEF, et parmi toutes ces agences y'en a une qui est mandatée par les Nations Unies pour faire de la coordination humanitaire. Donc échanges d'informations, essayer d'être ... la répartition géographique enfin voilà. Autant te dire que tout ça c'est de la théorie et dans la pratique ça s'avère toujours beaucoup plus compliqué pour plein de raisons mais voilà en tout cas quand même oui y'a toujours un minimum de coordination et de coopération, d'échanges d'informations avec les agences des Nations Unies.
- Et du coup c'est cette agence qui vous avait attribué une mission ?

- Euh ça se passe pas vraiment comme ça, les ONG elles sont de toute façon indépendantes et ont tendance de toute façon à vouloir... à identifier par elles-mêmes ce qu'elles veulent faire et à dire on va le faire parce qu'on a les financements pour le faire tu vois. Les financements on nous les donnera c'est vrai on va nous demander est-ce que vous vous êtes coordonnés avec OCHA, on leur dit oui oui mais en gros c'est pas OCHA qui donne les ordres.
- C'est peut-être plus les bailleurs qui suivent leur argent ?
- Voilà les bailleurs auront du mal à donner de l'argent à une ONG qui ne se sera pas du tout coordonnée et qui aura pas fait des efforts de coordination. C'est un peu diplomatique pour dire « montrez au moins que vous faites des efforts, mais on vous demande pas d'être vraiment coordonnés parce qu'on sait combien c'est compliqué ». Voilà comment ça se passe.
- D'accord et du coup pour être enregistré en tant qu'ONG en Birmanie comment ça se passe avec le gouvernement ?
- Avec le gouvernement central on a un MOU comme on appelle ça : *Memorandum Of Understanding*, qui décrit relativement succinctement ce que nous sommes autorisés à faire on va trouver voilà le Rakhine, le Kachin, on est dans d'autres endroits en Birmanie et on nous alloue, enfin quelque part on nous désigne un ministère de tutelle, un *line minister* on dit. Nous on est spécialisé dans l'eau donc je crois que le notre c'est les affaires sociales ou je sais pas quoi. MSF c'est le ministère de la santé. Voilà on nous alloue un référent ministériel avec qui on discute quand c'est nécessaire. Donc on a une autorisation spécifique du gouvernement central ensuite quand il s'agit du Rakhine il faut toujours un peu composer avec le gouvernement qui est là-bas tu sais comment c'est foutu. Donc du moment qu'on a le gouvernement central qui nous dit « ok », normalement on a pas trop de problèmes sur place mais après ça reste quand même des relations à maintenir, pas dire de bêtises, pas dire de trucs publiquement qui pourraient les gêner...
- Est-ce que dans ce mémorandum il y a des petites clauses de confidentialité, de discrétion ?
- Non... je sais plus je crois que je l'ai même pas lu tu vois. Mais ça se pourrait, de toute façon c'est tacite. Par exemple là je suis en train de te parler mais si j'avais le moindre doute que ça puisse être publié, transcrit en birman et filé aux autorités là-bas on serait sérieusement dans la merde. On fait extrêmement attention à ce qu'on dit. Et dans le Rakhine on a besoin d'autorisations spécifiques pour voyager, pour se déplacer. Pour aller à Sittwe ils sont pas trop regardants mais dès qu'on veut sortir de Sittwe on doit pouvoir montrer qu'on a une autorisation en bonne et due forme. Ce qui n'est pas vraiment un problème à obtenir pour l'instant.
- Et ça c'est que dans le Rakhine ? Dans le Kachin ils demandent rien d'autre ?
- Bah le Kachin, si pareil y'en a besoin aussi parce que c'est un lieu de conflit, de guerre aussi donc c'est pour ça, mais c'est pas partout, c'est pas partout mais on est à d'autres endroits où c'est pas nécessaire.
- Cette autorisation est donnée par les autorités locales ?
- Non non centrales. Quoique quoique non ça pourrait très bien être locales... Finalement oui je pense que ça doit être local.
- Et c'est pas handicapant ?
- Non pour l'instant non on les obtient assez facilement.
- D'accord. Quand tu es allé en Birmanie tu étais juste allé dans les camps de Sittwe ?

- Non non partout, Paktauw, Myebon.
- C'était quand ?
- La dernière fois c'était euuh en Avril l'année dernière.
- En Avril ? Parce que j'avais lu que vous aviez arrêté vos activités en Mars 2014 ?
- Hmmm c'est une bonne question...non mais j'ai du y passer avant. Ouai ouai j'y suis passé avant, donc c'était pas en Avril ça devait être euuh j'suis un peu perdu...
- J'imagine avec tous les voyages...
- Je vais partout en fait, j'ai fait tous les pays de la région en 1 mois donc c'était ... c'était en mars j'ai du passer début mars.
- Parce que depuis le siège tu peux pas faire grand chose ? C'est mieux d'aller sur place ?
- Ah bah de temps en temps c'est normal mais tu vois j'ai toute une équipe là-bas. J'ai une équipe à Yangon qui coordonne. On est toujours foutu comme ça les ONG, t'as une équipe en capitale, ce qu'on appelle l'équipe de coordination. On a un chef dans le Rakhine qui rapporte à un chef à Yangon et ce chef à Yangon rapporte à moi.
- D'accord...
- Donc ils se débrouillent sans moi mais moi je peux intervenir un peu quand je veux et je regarde les trucs dans les grandes bases quoi.
- Et toi tu t'occupes plus des relations avec les bailleurs ?
- Oui notamment, tout l'aspect stratégique ouai.
- Et les relations avec le gouvernement [birman] c'est plus l'équipe de Yangon ?
- De Yangon voilà oui.
- Et concernant le départ de Solidarités International en Avril 2014, comment ça s'était déroulé ? Comment vous avez décidé d'enlever vos équipes ?
- Bah on l'a pas vraiment décidé. Faut savoir que c'est tout le monde qui s'est fait expulsé, c'est pas seulement nous. MSF s'était fait expulsé un petit mois avant et ce qui s'est passé c'est les radicaux bouddhistes avaient demandé à ce que une ONG mette un drapeau bouddhiste devant leur devanture...
- ... C'était avec Malteser c'est ça ?
- Ouai et donc après ça a dégénéré et tout le monde en a pris plein la gueule pour faire simple et ça c'est passé en quelques heures on a eu plus de peur que de mal mais du coup on a pu être escorté un peu par la police vers l'aéroport pour pouvoir partir.
- Ah donc ça s'est fait très rapidement...
- Pas aussi rapidement qu'on l'aurait voulu parce qu'ils ont passé une sale nuit mais le lendemain soir ils étaient sortis d'affaire.
- Et au niveau des camps comment ça se passe ? Tout est laissé comme ça et c'est la sécurité des humanitaires avant tout ?
- Ouai on n'avait pas le choix, c'était s'exposer que d'aller dans les camps. Puis ça a duré plusieurs semaines avant qu'on puisse revenir on a été dans les premiers à revenir. Et après ouai faut faire un état des lieux de ce qu'ils ont saccagé, ce qu'ils ont volé et aller voir dans les camps quelle est la situation. Voilà je pense que fondamentalement l'assistance si elle doit être suspendue pendant quelques semaines les gens vont pas forcément mourir tout de suite. Je pense que l'expulsion beaucoup plus longue de MSF ça a été beaucoup plus impactant sur la mortalité des gens dans le Rakhine.

- Parce que MSF c'était pas la même raison ?
- Pas vraiment ils étaient beaucoup plus ciblés, depuis plus longtemps de façon plus spécifique et ils ont pu revenir que tout récemment. Mais après voilà moi je veux pas parler en leur nom. Je pense qu'ils ont pas forcément quitté, que le gouvernement était pas si bête et a accepté une sorte d'aide pour pas que les gens meurent à la pelle.
- Et vous pour revenir vous avez du avoir affaire avec le gouvernement ?
- Ben oui forcément, ça avait fait un grand émoi dans la communauté internationale. Les bailleurs, tout le monde s'est indigné de la situation donc y'a eu des plaidoyers qui ont été fait et le gouvernement central à un moment donné... enfin voilà c'est les Birmans ... c'est extrêmement difficile d'arriver à lire quelles sont leurs intentions entre leurs propos et leurs véritables intentions. Mais en gros ils ont quand même changé le numéro 1 du Rakhine, le gouvernement central a changé le numéro 1 du Rakhine. Et les choses se sont adoucies au fur et à mesure. Ils ont mis en place un organe qui n'existait pas auparavant, le Emergency Coordination Commity ou je sais plus quoi, le ECC qui existe toujours aujourd'hui mais qui a plus autant de pouvoir qu'avant. Et c'était un nouvel organe dans lequel on trouvait notamment deux radicaux bouddhistes par lesquels il fallait passer pour la moindre chose ouais...
- Donc c'était compliqué nécessairement...
- Voilà c'était devenu extrêmement compliqué mais les choses sont rentrées plus ou moins dans l'ordre aujourd'hui.
- D'accord parce que dans les camps de déplacés c'est quand même majoritairement voire totalement des musulmans ?
- Oui la majorité sont des musulmans, y'a des camps de musulmans et des camps de bouddhistes mais les camps de bouddhistes... (interférence) tu m'entends ? (...) y'a des camps de bouddhistes, dès le début ils ont été soutenus par le gouvernement central tu vois euuuh et nous on avait pas vraiment lieu d'aider les bouddhistes, ils avaient une aide venant du gouvernement.

(Suite à un problème informatique, Christophe Vavasseur m'a contacté sur mon portable, ce qui rend la retranscription plus imprécise car elle se fonde sur une prise de notes.)

- Vous m'avez parlé des camps bouddhistes dans lesquels vous n'agissiez pas, qu'en est-il de la relation avec les bouddhistes dans ce cas ?
- En tant qu'ONG humanitaire on est soumis à un principe d'impartialité, on doit donner plus à ceux qui souffrent le plus. On a clairement remarqué que les musulmans étaient ceux qui souffraient le plus. Les bouddhistes déplacés dans des camps reçoivent déjà suffisamment d'aide de la part du gouvernement tandis que les musulmans n'en reçoivent pas. On a donc décidé d'aider les musulmans sauf que d'après la rhétorique bouddhiste, on devrait donner également à tout le monde. Quand on donne un gâteau à un enfant musulman on devrait en donner un à un enfant bouddhiste. Donc on s'est retrouvé un peu coincé on a essayé de le mettre en pratique mais on a vite compris que d'après-eux on ne devrait même pas donner aux musulmans. Finalement on aide principalement les populations musulmanes.
- Comment sont les conditions dans les camps de déplacés à Sittwe et Paktauw ?

- A Sittwe je dirais que les conditions sont correctes, ils ont accès à l'eau, à des douches, un système de santé correct. Alors qu'à Paktauw les conditions sont indécentes. Il n'y a même pas de ponton pour accoster, dès qu'on y met un pied on se retrouve avec de la boue jusqu'aux genoux,... Il n'y a pas de traitement de l'eau, l'eau est dégueulasse la bas on est obligé d'acheminer de l'eau par bateaux. Avant 2012 personne n'habitait la bas on n'y acheminait même pas de bétails. Ca a été créé de toutes pièces pour eux. Le gouvernement a dit au HCR d'y créer un camp. Mais le vrai scandale c'est que dans les différents camps ils n'ont pas le droit de sortir. C'est une prison à ciel ouvert.
- Pour revenir sur les violences envers les ONG et les relations avec les populations, quelles précautions prennent les humanitaires sur place ?
- Notre objectif principal c'est de rester auprès de populations, on veut continuer à pouvoir les soigner. Mais il y a aussi un mandat de témoignage, on veut que la situation soit visible, mais ce souci est moins prioritaire que le devoir de présence. Sur place, on se tait. On suit des règles spéciales, les *chatham rules*, tu regarderas sur internet, quand il faut parler aux gens. On évite aussi d'utiliser le mot « Rohingya », pour les bouddhistes ils n'existent pas. Les radicaux bouddhistes déshumanisent complètement les Rohingyas, et quand je dis radicaux ça désigne beaucoup de monde là-bas. Même le gouvernement ne l'utilise pas
- Qu'est ce que tu penses de l'attitude du gouvernement envers les ONG ?
- Ils sont coincés entre plusieurs stratégies. Ils ont besoin de nous pour donner une image de paix internationale. Sans nous la situation serait horrible en Arakan. Ils ont une énorme pression internationale. Quand je dis internationale je parle plutôt des Américains, l'UE moins. Les Etats-Unis sont plus à cheval sur les principes humanitaires. Par exemple Obama dans sa dernière visite à Rangoun a utilisé le mot « Rohingya » ce qui est un geste très fort. Mais de l'autre côté il n'y a pas trop de visibilité dans la culture birmane, ils ont une culture du secret surtout après des années de dictature militaire. Ils brossent dans le sens du poil le gouvernement Rakhine aussi. Ils sont malins. Mais même Aung San Suu Kyi ne prend pas position, elle risquerait de perdre trop de soutien et de se mettre à dos une grosse partie de la population.
- Et vous comment vous positionnez vous par rapport au double-jeu du gouvernement ?
- Alors nous on est un peu dans un dilemme humanitaire. On a affaire à une politique organisée de ségrégation et dans un sens on se sent un peu coupable d'y participer, de jouer le jeu du gouvernement. Sans nous, les Rohingyas ne devraient pas bénéficier d'aides, nous on leur apporte. Mais on se pose pas mal de questions sur l'intensité de l'aide, sur la durée. Par exemple, quand on voit qu'à Sittwe le niveau de vie est décent, on va uniquement faire des opérations de maintenance. Quand quelque chose est cassé on le répare. On ne va pas construire de choses durables afin que le gouvernement n'en fasse pas des camps de « settlements ». On va par exemple choisir du bambou plus que du béton. On monitore le niveau de maladie liées à l'eau insalubre, on fait pas beaucoup plus. On aimerait aussi rendre visible la situation, faire du plaidoyer mais ça c'est plus le rôle de Human Rights Watch ou Amnesty International ou InfoBirmanie. On a une sorte de complémentarité. Nous on ne peut pas parler, eux pourront difficilement mettre les pieds dans les camps. Je vais leur donner des infos si on est sur un canal confidentiel mais ils ne me citeront pas.
- D'accord, très bien...

- Je voulais aussi ajouter pour finir et parler du North Rakhine State, le NRS. Au Nord de l'Etat de Rakhine on retrouve quasi uniquement des Rohingyas y vivant avec quasiment pas de services publics. Il n'y a pas non plus de camps de réfugiés. C'est à la frontière du Bangladesh et on y trouve beaucoup de militaires et beaucoup d'exactions. C'est compliqué pour y rentrer, certaines ONG y sont comme MSF et nous on tente d'y rentrer et ça passe par des négociations avec le gouvernement local. Une fois que le gouvernement local nous aura donné son aval, le gouvernement central suivra. Là-bas il y a un énorme taux de malnutrition, l'eau est usée et beaucoup d'exactions sont commises, mais on en parle peu. Ça fait longtemps qu'ils sont là-bas, bien avant 2012. Il y a bien des agences des Nations Unies mais elles ont très peu de marge d'actions, elles ont un bureau mais ne sont pas autorisées à faire beaucoup de choses puis ce sont des agences lourdes administrativement.
- Donc tu penses que Solidarités International va pouvoir y accéder sous peu ?
- Sous peu je ne sais pas, en 2015 j'espère mais je ne peux pas trop communiquer là dessus, on a des stratégies, c'est tout ce que je peux dire.
- D'accord. Et bien merci Christophe de m'avoir accordé ton temps.
- De rien et n'hésite pas à me recontacter si tu as besoin d'autres informations.

Annexe 4. Retranscription de l'entretien du 19 mars 2015 avec Cécile Harl, coordinatrice chez InfoBirmanie

- Bonjour Cécile et merci de me consacrer du temps,
- Bonjour Emile, alors dis moi tout.
- Alors je suis en 4^{ème} année à l'IEP de Strasbourg et je rédige un mémoire sur les Rohingyas, j'ai voulu axer le sujet sur le travail des ONG sur le terrain et en dehors comme vous, et là je me situe dans ma phase de recherche de contacts. J'ai déjà discuté avec un journaliste et Christophe Vavasseur de Solidarités International...
- Ah oui je le connais.
- Je l'ai appelé il y a quelques semaines. Voilà donc d'un côté j'ai eu des informations de la part d'une ONG humanitaire et de l'autre côté je voulais avoir un peu d'infos de la part d'ONG de défense des droits de l'Homme, de plaider et de sensibilisation, etc... Donc j'ai contacté Dominique Falcioni premièrement qui m'a donné vos coordonnées, et m'a dit que vous étiez partie en Birmanie donc je trouvais intéressant de vous contacter.
- Tu peux me tutoyer hein... Oui ben je suis partie... en fait l'idée c'est qu'Infobirmanie nous on est une petite structure, moi je suis la seule salariée je suis coordinatrice, depuis 4 mois puisqu'avant on était deux salariés avec Célestine donc ma collègue qui est ici au mois d'octobre et Dominique qui est bénévole comme les membres du CA et elle elle gère l'antenne à Strasbourg. Du coup l'idée c'est que la coordinatrice... quand on a deux salariés qui partent en mission, une à deux fois par an, bon généralement c'est plus une fois par an parce qu'on a pas non plus beaucoup de sous mais voilà du coup je suis partie au mois de février, je suis rentré il y a à peu près un mois et moi c'était ma deuxième mission en tant que salariée.
- Et en quoi ça consiste le poste de coordinatrice exactement ?
- En fait comme je suis l'unique salariée, c'est directrice salariée quoi en gros, j'm'occupe de tout. A la fois ça peut être la recherche de financement, tout ce qui est travail administratif, les liens avec les impôts avec la banque etc... Et voilà et à la fois faire les campagnes de plaider, les campagnes de sensibilisation, animer les réseaux sociaux, faire de la communication, la rédaction d'articles, les contacts avec les médias, les autres assos, tout ça quoi.
- Et vous avez des locaux à Paris ?
- Ouai nous on est hébergés à la Ruche qui est un espace collaboratif. En fait c'est un énorme espace où il y a une quarantaine de structures associatives ou entreprises sociales et solidaires qui travaillent ici et voilà l'objectif c'est de partager un local pour avoir un loyer moins cher et puis c'est plus rigolo d'être à plusieurs quoi, toute seule c'est un peu triste. Et puis voilà comme c'est que des structures qui travaillent dans l'économie sociale et solidaire, ça nous permet d'échanger nos savoir-faire, nos pratiques, de mobiliser plus facilement une petite communauté sur nos thématiques et voilà.
- D'accord. Et du coup c'était quoi l'objet de la mission en Birmanie ?

- Euhh alors en fait on y va régulièrement surtout pour rencontrer nos partenaires et défenseurs des droits de l'Homme avec qui on travaille le plus régulièrement. Du coup c'est pour garder le contact avec elles parce qu'en travaillant en France finalement c'est compliqué d'échanger par mails avec certaines petites structures associatives et il vaut mieux se rendre sur place pour prendre la température en Birmanie et rencontrer de nouvelles personnes qui travaillent sur ce sujet-là, s'il y a des nouveaux sujets qui deviennent intéressants en terme des droits de l'Homme et donc pareil essayer de trouver des contacts sur place, aller leur poser des questions, les rencontrer... être à jour en terme d'informations et développer les partenariats qu'on a au niveau local. Et il y a à chaque fois une petite mission dans la mission, l'année dernière je suis allée par exemple à Letpadaung qui est une mine de cuivre au centre du pays et qui est concernée notamment par des confiscations de terre massives de la part d'une entreprise chinoise qui est en collaboration avec une entreprise d'Etat, un conglomérat militaire et donc voilà il y a énormément de confiscations de terres, qui a mené à des manifestations des paysans et donc à une répression des manifestations etc... Donc c'est pour faire des petits reportages auprès des activistes de terrains auxquels on aurait pas accès par mail...y'en a auprès desquels on peut pas avoir l'info quoi.
- D'accord et c'est possible de me donner les noms de vos partenaires là-bas ou est ce que c'est confidentiel ?
- Si si je peux t'en donner, en fait on en a énormément, enfin je peux te faire une liste si tu veux je vais regarder ça.
- Merci. Du coup t'étais principalement à Yangon ?
- Ouai principalement puis après j'ai bougé un petit peu j'suis allée à Dawei dans le sud du pays pour justement voir les conséquences des projets de zone économique spéciale sur l'économie locale. Donc c'est voir directement, prendre des photos, des vidéos, rencontrer des nouvelles personnes, aller voir les paysans avec des interprètes, l'idée c'est vraiment d'avoir leurs impressions à elles directement.
- Et est-ce que les autorités vous laissent voyager librement ou vous ne dites rien du tout ?
- On dit rien du tout (rires) on a un visa tourisme et ça normalement c'est autorisé de rentrer dans le pays, on sait pas exactement si on est sur des listes ou pas, ça c'est toujours les grandes questions. En tout cas on est pas blacklisté car on nous donne nos visas. Donc au moindre souci on dit qu'on est là pour faire du tourisme mais bon ils sont pas dupes, ça nous suffit. Parce qu'on a le droit de rencontrer des activistes et de discuter avec eux quelque part donc maintenant depuis 2011 il est possible de parler politique dans la rue donc pourquoi pas nous quoi. Donc en fait ça pose pas beaucoup de problèmes sauf quand on sort...enfin à Rangoun y'a aucun problème, on sait par contre que les activistes qu'on contacte sont sur écoute et sont suivis, ça arrive hein. Je pense que les autorités sont tout à fait au courant qu'on est là mais ils peuvent rien faire. Parce qu'il y a plus de libertés et qu'on ne fait rien de mal à part discuter, on ne participe pas aux manifestations... Il nous est arrivé d'accompagner des activistes au tribunal mais c'est tout, on fait rien de répréhensible donc ils peuvent pas nous poser de soucis et ils auraient plus de soucis à nous mettre des bâtons dans les roues avec l'ambassade de France ou autre chose. Le seul truc c'est que quand on sort de Rangoun et qu'on s'intéresse aux sujets sensibles du gouvernement et des militaires là on peut avoir des soucis donc c'est ce que je te disais, participer aux manifestations qui

sont pas autorisées, ça on le fait pas, on a un membre de notre CA qui l'avait fait en 2012 et bah voilà lui on l'a ramené, il était dans le Nord du pays et y'a des policiers qui sont allés le récupérer et le ramener de force à Rangoun et où il a été attendu à l'ambassade etc, finalement il s'est pas fait expulsé du pays mais bon lui il est clairement sur une liste quelque part quoi et puis surtout on lui a pris son appareil photo, ses témoignages etc... Du coup on évite ces activités. La dernière fois qu'on a eu des soucis c'était l'année dernière quand je suis allée à Letpadaung, la mine de cuivre, qui est un peu une préoccupation, un gros sujet de préoccupation des activistes locaux parce qu'il concerne le droit à la terre des paysans qui est un gros thème en ce moment en Birmanie et à la fois à la répression des activistes. Du coup le gouvernement considère que c'est un sujet sensible et il aime pas trop qu'on vienne prendre de l'information sur le terrain et rencontrer les activistes. On est arrivé sur place et y'a une moto, deux scooters en fait qui nous ont suivi tout au long de notre après-midi, dans le village en question, et bah ils étaient là, ils écoutaient tout ce qu'on disait comme on avait des interprètes bah ils comprenaient tout ce qu'on disait. Mais ils étaient juste là pour observer finalement...ils nous ont demandé nos papiers on a dit « non non non » on a le droit d'être là et ils ont pas insisté. C'est juste qu'on était en présence policière...

- C'est une petite pression de rigueur...
- ... Ouai voilà. Enfin c'est pas tant pour nous, c'était pas fait de façon à nous mettre la pression c'était plutôt...ils ont l'ordre d'être là et de voir ce qu'on fait, ils prennent des notes et ils rendent des comptes. C'est plus une pression pour les activistes locaux qu'on a rencontré qui avaient l'air tout à fait à l'aise, ils s'affichaient complètement en fait. Donc les policiers étaient avec nous dans la salle hein, on était dans un monastère, ils rentrent, ils ont aucun mal, ils s'assoient avec nous, voilà ils parlent pas mais ils sont là quoi.
- Et les activistes avec vous n'ont pas de problèmes après la rencontre ?
- Non non on fait attention, on fait attention. En fait ils ont rien fait à part parler avec nous de ce qui se passe. Mais de toute manière c'est des activistes qui dénoncent ça tous les jours donc en fait les policiers sont déjà au courant de leurs propos, de leurs revendications etc... donc en fait là dessus, sur des sujets comme ça ils risquent rien. Après ils vont pas nous confier leurs projets de mobilisation ou ce genre de choses parce qu'effectivement y'avait la police quoi.
- Et concernant l'Arakan, est-ce qu'il y a déjà quelqu'un d'Infobirmanie qui a réussi à aller là-bas ?
- Oui y'en a plusieurs du CA, moi non mais il faudrait que j'y aille mais on a pas le temps parce qu'on est en mission deux semaines en plus c'est un peu compliqué de laisser le bureau à Paris. Mais globalement oui oui y'en a plusieurs qui y sont allés, à Sittwe et à Amru ... Donc c'est possible de s'y rendre mais ils se sont rendus que dans les zones autorisées par le gouvernement hein, parce que sinon il faut des autorisations spéciales qu'on a pas eu et on pourrait essayer de passer avec des tuktuks pour éviter les checkpoints mais ça prend énormément de temps donc on l'a pas encore fait, il faudrait qu'on le fasse. Mais on a quand même pas mal de partenaires qui travaillent sur le sujet et du coup qui nous fournissent informations et photos et il y a tellement de reportages sur les Rohingyas en ce moment que finalement euh bon c'est pas grave si on a pas nos propres vidéos des camps de

déplacés et des situations que vivent ces personnes-là quoi, ce qui compte c'est d'avoir l'information en fait.

- Mais est-ce que tu penses que ce serait possible pour vous d'avoir accès à un camp ?
- Euuuh à Sittwe on pourrait se débrouiller mais ce serait compliqué, les camps les plus reculés on aurait vraiment du mal mais comme on a des contacts, je pense qu'on y arriverait mais pas en passant par les voies officielles, plutôt en passant par les voies société civile-locale, je pense qu'on pourrait y aller ouai. Mais ce serait pas forcément la meilleure idée pour Info parce que si on a un souci on risque de ne plus être accepté et voilà. A priori on aurait pas de soucis je pense que ça peut se faire bien, on bosse avec d'autres assos qui se sont rendues sur place, qui ont réussi à aller dans des camps. Enquête exclusive ils ont fait un reportage y'a deux ou trois semaines sur la Birmanie, on leur avait donné des contacts à Rangoun pour avoir des contacts dans l'Etat d'Arakan, et ils ont réussi à y aller. Je sais même pas si c'était grâce à nos contacts ou pas, mais c'est possible de trouver des fixeurs sur place qui nous permettent d'y aller ouai je pense. Et oui je bosse avec euh on bosse notamment avec euh Wai Wai Nu qui est une leader d'une association Rohingya qui est à Rangoun elle mais qu'on a déjà fait venir à Paris, moi je suis déjà allé la voir plein de fois et elle elle connaît plein de monde sur place donc c'est sûr que si on voulait y aller y'aurait pas trop de problèmes quoi, mais faudrait le faire discrètement.
- Sinon vous risqueriez d'avoir des problèmes au niveau des visas ?
- Au long terme ça pourrait être un problème au niveau des visas oui, en fait aller à Sittwe c'est autorisé. Y'a des avions qui permettent d'y aller, c'est autour de Sittwe que c'est plus dangereux, enfin que c'est plus risqué parce que t'es pas censé...il faut des autorisations à partir de ces zones-là. Si tu passes sans autorisation parce que t'as réussi à te débrouiller, bon bah très bien t'es dans ces camps-là mais tu peux être arrêté, emmené au commissariat et là ils peuvent te poser problème. Ils peuvent te demander pourquoi est-ce que t'es là et si ils considèrent que c'est parce que tu fais un travail de journaliste et/ou un travail associatif et que ton visa n'est pas le bon et bah ils peuvent te dire...te condamner, enfin c'est pas une peine de prison hein, mais t'expulser en disant bah en fait tu nous as menti sur la nature de ton visa et c'est pas vrai. Eventuellement il peut y avoir des problèmes par la suite. Après je travaille avec pas mal d'associations en Europe qui font ce genre de missions et qui n'ont pas vraiment eu de soucis en réalité. C'est plutôt les locaux qui ont des soucis plutôt que nous quoi.
- Est-ce que quand tu discutes de la situation des Rohingyas là-bas tu prends un peu de précaution ? Parce que j'ai l'impression que c'est un sujet un peu plus sensible que les autres, je me trompe ?
- Tout à fait. Alors en fait oui je prends des pincettes. Parce que même les activistes avec lesquels on travaille depuis 20 ans sur des sujets de droits de l'Homme, ils tiennent des propos également anti-Rohingyas et c'est assez impressionnant de voir que même ceux qui sont dans ce bain-là, vraiment droits de l'Homme à fond, défense des personnes les plus vulnérables enfin des minorités, et des populations les plus vulnérables, sont eux aussi touchés par les campagnes de haine et eux aussi en viennent à détester les Rohingyas et à propager les rumeurs et à croire réellement à un risque d'islamisation de la Birmanie. Donc en fait même en travaillant avec des associations je me dis pas qu'en évoquant le sujet bah forcément ils essayent de défendre les Rohingyas, c'est pas forcément le cas. Et y'a des gens

qui sont aussi un peu ambigus, qui soutiennent les personnes qui sont dans les camps mais qui sont quand même pas favorables à ce qu'on leur accorde la citoyenneté, ... Du coup c'est un sujet où faut faire vraiment attention parce que non seulement ils ont l'impression que les occidentaux ont qu'un point de vue et qu'ils prennent parti sans avoir l'information et que c'est les médias étrangers qui diffusent une mauvaise information et donc qu'on parle sans connaître parce qu'on est pas dans le pays et que globalement on a une mauvaise vision des Rohingyas. Quand on leur parle des Rohingyas et qu'on leur dit « oui mais vous savez machin-machin » ils ont un peu l'impression qu'on leur fait la leçon sans vraiment avoir les informations que eux ont. Et du coup l'idée c'est de pas les braquer et oui c'est un sujet délicat. Quand j'ai des touristes qui m'appellent ou des volontaires qui partent sur le terrain parce qu'on en envoie un peu, c'est le seul sujet que je préconise de ne pas trop aborder quoi ou à condition que ça ait été abordé d'abord par la personne en face. Voilà donc oui c'est extrêmement tendu, y'a plus de la moitié de la population qui est très réceptive à ces discours de haine et c'est pas forcément bien d'essayer de les convaincre du contraire parce qu'en fait ça les braque sur leurs positions que la communauté internationale est contre eux, ne comprend rien à rien et fait de l'ingérence dans leur affaire interne, tout ça quoi.

- Et à quoi tu penses que c'est dû le fait que même des activistes soient contre les Rohingyas ?
- Parce qu'il y a de très bonnes campagnes de haine qui ont été diffusées et qui sont reprises non seulement par les médias d'Etat mais aussi par quelques médias indépendants. Parce qu'il y a une communication sur les réseaux sociaux qui est menée par les moines mais aussi les hommes politiques qui font partie du gouvernement, les activistes défenseurs des droits de l'Homme, des moines qui ont été leaders pendant les révolutions de 88 ou leaders pour les événements historiques en Birmanie. Tous ces gens là mettent leurs petites informations sur Facebook et le truc c'est qu'en Birmanie après 50 ans de dictature et d'isolement, les rumeurs ça marche super bien. C'est comme ça que tout fonctionnait pendant les 50 ans d'isolation et du coup mettre sur Facebook « ben tiens y'a une femme qui s'est faite violer par...une femme bouddhiste qui s'est faite violer par un musulman à tel endroit » deux heures après y'a un rassemblement et donc voilà on voit vraiment que ça a un impact. Et quand des figures de l'opposition historique se mettent à parler des Rohingyas de cette façon-là aussi et ben ça impacte aussi les esprits. Et puis voilà c'est tellement organisé. Les moines ils ont une super influence en Birmanie, les moines ils sont...c'est eux qui ont porté les révolutions, qui ont porté les manifestations qui se sont sacrifiés un peu pour faire avancer le pays, qui ont été réprimés en 88, en 2007 etc... C'est eux qui éduquent une bonne partie de la population, qui ont le rôle un peu de mère quelque part, dans les localités un petit peu reculées, quand voilà t'as un problème avec ton voisin tu vas voir le moine. Ils sont extrêmement respectés.
- Mais tous les moines sont si extrémistes que Wirathu ?
- Non non pas du tout, mais il y'a quelques leaders qui sont extrêmement influents et importants en Birmanie et qui sont vraiment extrémistes donc euh oui on en entend parler. Après t'as des moines qui s'opposent ouvertement, officiellement, et qui en font leur combat aussi en disant « voilà le bouddhisme c'est pas ça », et « il faut pas s'en prendre aux musulmans comme ça ». Il y a le Dalai Lama qui s'est exprimé ouvertement sur le sujet en faisant « non c'est des hommes enfin c'est nos frères également il faut pas les traiter comme ça », mais ça contrebalance pas en fait. Une communication négative contre quelqu'un porte

toujours plus qu'une communication positive pour protéger quelque chose quoi. Enfin c'est aussi parce que c'est un sujet qui est manipulé par le gouvernement hein, c'est un enjeu qui est devenu un enjeu politique maintenant. Le gouvernement a trouvé quand même ... enfin c'est une façon de mettre sur le tapis comme ça les Rohingyas et de dire « tout est de leur faute » alors déjà ça a commencé par dire « les musulmans c'est eux qui ont tous les commerces ; ils sont en train de s'enrichir et de voler l'argent et le travail – bon comme on le voit ailleurs hein - des bouddhistes ; ils vont islamiser la Birmanie parce qu'ils font beaucoup d'enfants et qu'ils se marient avec plusieurs femmes et leur objectif c'est de convertir tout le monde » donc petit à petit des petites choses comme ça, et le gouvernement s'appuie là-dessus parce que ça permet de diviser la population et surtout ça permet de détourner l'attention de la population sur ce qui se passe réellement, on tend un drapeau rouge, tout le monde regarde le drapeau rouge mais ne regarde pas ce qui se passe en dessous quoi.

- Ce qui est bizarre c'est que les activistes soient imprégnés par les campagnes du gouvernement...
- Bah oui ils le sont au final parce qu'il y a différentes choses en fait. C'est... ils peuvent pas se battre sur tous les fronts et les Rohingyas c'est un sujet qui est hyper sensible aujourd'hui en Birmanie et du coup par exemple les activistes qui travaillent sur la question des prisonniers politiques, ils peuvent pas s'opposer et sur les prisonniers politiques et sur les Rohingyas parce que s'ils s'opposent trop ouvertement sur le comportement du gouvernement concernant les Rohingyas ils vont avoir des soucis avec la loi etc et donc comme les Rohingyas c'est un sujet extrêmement sensible, il vaut mieux pas soutenir les Rohingyas en fait, publiquement. Moi j'ai même rencontré des musulmans en Birmanie là cette fois-ci qui me disaient « oui voilà moi –des avocats qui étaient musulmans mais pas Rohingyas qui me disaient – moi je peux pas soutenir le Rohingyas parce j'essaye déjà de défendre les prisonniers politiques mais si en plus je me mets à défendre les Rohingyas bah j'suis terminé quoi j'vais finir en prison c'est sûr ».
- Donc c'est pas obligatoirement de la haine mais ils se protègent c'est ça ?
- Ils se protègent. Et en dehors de la crainte du gouvernement, en fait ils ont encore plus peur de MaBaTha, qui est le groupe bouddhiste et c'est eux qui sont à l'origine des campagnes de haine et qui ont proposé des projets de loi au Parlement pour réduire les droits des Rohingyas. En fait les gens ont beaucoup plus peur de ces groupes extrémistes, ces moines extrémistes que du gouvernement parce qu'ils envoient des lettres de menaces, ils vont brûler les maisons des Rohingyas et des gens qui aident les Rohingyas, ils vont faire des manifestations pour expulser les associations qui leur viennent en aide, enfin ils sont quand même très implantés, extrêmement soutenus, très virulents et en fait tout le monde est d'accord avec eux quoi. Donc il vaut mieux pas se mettre le mouvement à dos et donc y'en a beaucoup qui se prononcent pas spécialement parce qu'ils ont peur et qu'ils sont plus sur leur sujet et que s'ils veulent être crédible sur leur sujet il vaut mieux qu'ils restent sur leur sujet là et après y'en a qui juste sont sensibles aux campagnes de haine, ils trouvent tous des arguments en disant oui c'est vrai euh tous les musulmans c'est eux qui ont les commerces, c'est vrai qu'ils ont plusieurs femmes et qu'ils font plein d'enfants euh bon c'est quand même dangereux. On leur montre l'exemple de la Thaïlande au sud de la Thaïlande où c'est

de plus en plus musulman, ils se disent « ah mon Dieu » ça va devenir comme ça etc. C'est un ensemble de facteurs et c'est ce qui règne actuellement.

- Et est-ce que tu penses que l'attitude d'Aung San Suu Kyi c'est aussi une sorte de protection, le fait de ne rien dire ?
- Euh oui et non alors en fait ASSK c'est pas une défenseur des droits de l'Homme c'est une femme politique, et ça c'est important sur ce sujet-là, c'est important de comprendre ça. Elle elle le dit, elle est là pour essayer de renouveler son poste de députée, si possible essayer de devenir présidente et elle a que ça...sa vision c'est ça quoi. Et du coup le problème c'est à soutenir les Rohingyas elle va perdre une partie du soutien de la population qui va se retourner contre elle et elle pourra pas remporter. Donc en fait elle est face à un choix, elle a pris une décision qui est en fait un genre de compromis c'est « Ok je me tais sur ce sujet-là et ça me permettra d'être élue. Parce que si je me tais pas je suis sûre de pas être élue ».
- C'est un suicide politique en sorte...
- Exactement. Du coup c'est un stratège hein elle est comme les autres quelque par ASSK. Moi je la mets plus autant sur un piédestal qu'avant mais en même temps je peux comprendre et c'est ce que beaucoup d'activistes disent « pour l'instant elle les défend pas etc... mais elle fait ça pour avoir le pouvoir et une fois qu'elle aura le pouvoir elle pourra faire autrement ».
- Et tu penses qu'ils ont raison ?
- Elle aura pas le pouvoir... Mais je pense qu'elle a partiellement raison je pense que ce serait compliqué pour elle de soutenir les Rohingyas, mais en même temps c'est la seule personne qui peut le faire et qui serait un petit peu écoutée. Peut être que si elle disait « non par contre les gens qui sont en train de mourir par milliers, agglutinés dans les camps je trouve ça pas normal » ce serait un choix de leur venir en aide, même si elle nuançait ses propos, qu'elle prenait la défense des personnes les plus vulnérables, ça permettrait de faire réfléchir un peu les Birmans plus loin que « ils sont musulmans, c'est des méchants ». Donc et c'est la seule personne qui a cet aura et qui est admirée, adulée, de tous et qui pourrait faire réfléchir, personne d'autre n'y arrive donc euh voilà. Après c'est sur qu'elle perdrait vraiment du poids en politique, mais le problème c'est que de toute manière moi ce que je constate là, c'est qu'elle sera pas présidente puisque la Constitution lui interdit de l'être donc autant prendre des risques, mais bon c'est pas que elle c'est son parti donc c'est là où ça pose problème.
- Oui parce que la LND entière ne prend pas position là-dessus ?
- Non non y'a pas de prise de position. Après y'a quelques personnes membres de la LND qui vont être moins silencieuses sur le sujet mais y'en a très peu et quand ils disent quelque chose c'est pas au nom de la LND mais en leur nom propre.
- Et l'activiste que tu as rencontré Wai Wai Nu, est-ce qu'elle a de l'influence ?
- Wai Wai Nu, ouai. En fait elle elle a 28...29 ans je pense maintenant, c'est un petit bout de femme, qui a fait 7 ans de prison ces 10 dernières années là, qui est fille d'un Rohingya extrêmement connu, qui a un parti politique Rohingya, et ils habitent tous les deux à Rangoun. Et elle elle commence à être extrêmement connue mais auprès de la communauté internationale. Donc elle va plaider la cause des Rohingyas et des femmes aussi en fait, elle bosse beaucoup sur les femmes, Rohingyas ou pas. Et elle va plaider la cause des femmes et

des Rohingyas auprès des Nations Unies à Genève, auprès du Conseil des droits de l'Homme, auprès de nous on l'a invitée pour qu'elle plaide auprès du gouvernement français, elle travaille avec la Norvège, elle est invitée à des *working groups* sur des sujets de tolérance religieuse, de minorités etc... Elle est extrêmement connue à l'international elle est tout le temps en voyage, c'est vraiment impressionnant. Donc oui elle a de l'influence mais pas auprès du gouvernement birman directement.

- Et elle a pas de problèmes auprès des autorités ? Du coup vu qu'elle est connue peut-être que ça la protège aussi ?
- Oui en fait c'est ça. Elle a une visibilité telle auprès des gouvernements étrangers qui l'ont pour beaucoup rencontrée, c'est leur interlocutrice birman-Rohingya, la seule qu'ils aient jamais rencontrée, en France c'est sûr après je sais pas mais je pense que c'est à peu près pareil. Euh nan nan c'est pas vrai d'ailleurs y'en a d'autres mais qui n'habitent plus en Birmanie, elle y est quand même tout le temps. Et du coup elle pourrait pas aller en prison maintenant parce que y'aurait une vraie pression des gouvernements étrangers qui l'ont rencontrée et tu vois moi j'étais avec elle quand on a rencontré le gouvernement français et elle leur a dit hein, c'était au Ministère des Affaires étrangères, elle leur a dit « bon si je vais en prison vous me soutenez hein » et elle a insisté jusqu'à ce qu'ils disent « ok ». Donc oui elle a peur, en plus elle reçoit des menaces de mort des gens extrémistes, évidemment elle est très impliquée sur le sujet quoi, et c'est une des seules à le faire donc bon c'est pas facile. Elle a des risques, après le gouvernement ne peut pas la mettre en prison parce qu'elle a rien fait. Par exemple elle peut pas aller dans l'Arakan elle, par contre c'est impossible parce qu'elle est trop connue, elle peut vraiment pas, là elle aurait des problèmes si elle y allait. Par contre elle relaie l'information etc... c'est elle qui plaide, ça commence à énerver le gouvernement. Par exemple ce qu'ils font comme petits trucs pour l'énerver, c'est qu'elle a été diplômée en décembre dernier et en fait on lui a pas donné son diplôme parce qu'ils considèrent qu'elle est Rohingya donc qu'elle n'a pas la nationalité, alors qu'elle a une carte de citoyenne mais qui est provisoire et du coup on lui a pas remis son diplôme, elle peut pas se réinscrire à l'université parce qu'elle a pas les bons papiers, elle pourra probablement pas voter et on n'en est pas encore à la question du renouvellement de son passeport mais ça risque d'être compromis. Il faut pas qu'elle le perde sinon elle en aura pas d'autre quoi, ou ça va être compliqué.
- Et elle devra s'exiler...
- ... ouai s'exiler ou rester en Birmanie et plus en sortir, ou sortir illégalement par la Thaïlande ou quelque chose comme ça quoi.
- D'accord mais est-ce que tu penses que c'est une sorte de piège pour le régime birman car ils s'ouvrent progressivement, mais ils laissent sortir quelques voix du pays et ils peuvent plus les réprimer autant qu'ils voudraient, au bout d'un moment ça risque pas de craquer ? Tout le monde sera au courant de la situation, ou alors est-ce que selon toi ils arrivent à bien maintenir le statut quo ?
- Par rapport aux Rohingyas ?
- Oui.
- Euh ben en fait, les informations sont déjà sorties, tout le monde est au courant qu'il y a un nettoyage ethnique. Le mot est accepté hein on parle aussi de génocide mais ça ça fait plus débat, mais tout le monde est au courant qu'il y a un nettoyage ethnique en cours contre la

communauté Rohingya, qu'il y a 140 000 personnes qui vivent dans des camps, et qu'en tout ils sont à peu près 1 million en Birmanie et que tous ils sont concernés par des restrictions qui les empêchent de sortir de leur village, de se déplacer. C'est-à-dire que pour sortir de leur propre village, il faut demander l'autorisation aux autorités et ce sans quoi tu ne peux pas le faire, donc il n'y a pas d'éducation possible, tu peux pas aller à l'école, tu peux pas trouver du travail, tu peux pas aller à l'hôpital, donc c'est des gens qui sont vraiment en train de mourir petit à petit quoi. Et donc la seule solution c'est de fuir. Tout le monde est au courant donc au niveau de la communauté internationale, y'a plus besoin de preuves on le sait, et le gouvernement sait très bien que tout le monde est au courant. Le gouvernement du coup, la stratégie qu'il a adopté c'est d'insister auprès de sa population pour dire que « c'est justifiable parce que ce sont pas des Birmans et c'est vraiment l'argument choc, ils sont revenus du Bangladesh, ce sont des immigrés illégaux, les pays étrangers, la communauté internationale arrête pas de nous faire pression sur ce sujet-là mais eux leurs étrangers ont pas le droit de vote en France par exemple donc pourquoi les Rohingyas auraient le droit de vote en Birmanie ? » Et donc ils font des comparaisons comme ça et ils ont raison quelque part parce que c'est vrai en fait, sauf que ce qu'ils oublient c'est que les Rohingyas c'est une minorité qui est devenue apatride alors qu'un grand nombre vivait déjà en Birmanie depuis longtemps mais en gros le gouvernement met beaucoup d'énergie à convaincre sa population pour justement faire en sorte que cette population ne s'alarme pas sur d'autres sujets et se disent par exemple « et là on en est où par rapport à l'avancée démocratique ? Qu'est-ce que vous faites là-dessus ? » Non non, ils arrivent à attirer leur attention exclusivement sur ça et comme on fait en France aussi hein.

- D'accord et qu'est-ce que tu penses de la pression internationale ? Est-ce qu'ils devraient adopter une autre stratégie ?
- Ah oui la communauté internationale devrait bien sûr adopter une autre stratégie euh moi je trouve et je pense que les seules pressions qui peuvent fonctionner avec le gouvernement birman c'est les sanctions économiques. Le problème c'est que l'Europe et les Etats-Unis ont levé toutes les sanctions économiques en 2013. En 2012, ils les ont levées temporairement en disant « si vous respectez telles ou telles conditions, on les lèvera définitivement ». Le gouvernement birman n'a rempli aucune des conditions mais ils ont tout de même levé définitivement un an après toutes les sanctions. Et c'est un peu délicat pour la communauté internationale, pour la légitimité, de revenir sur ses décisions et de remettre des sanctions. Donc ils le feront pas, je trouve ça dommage, c'est pas qu'une question de légitimité, c'est aussi une question d'intérêts économiques. Aujourd'hui, que ce soit l'Europe, les Etats-Unis, la Chine enfin bon tous les pays, ce qu'ils voient en premier lieu en pensant à la Birmanie c'est un marché de 60 millions d'habitants, un pays qui regorge de ressources naturelles (or, pierres précieuses, le gaz, le pétrole), tout ce qu'il faut donc c'est un eldorado économique et il faut surtout qu'on envoie nos entreprises avant les autres pays.
- Parce que la Chine envoyait déjà ses entreprises et donc l'Europe et les Etats-Unis se sont dits « il faut qu'on se dépêche » ...
- ... C'est ça la Chine envoyait déjà depuis longtemps donc « faut qu'on se dépêche », le gouvernement a montré des signes d'ouverture qui permettent de dire « ok, super, vous êtes sortis d'une dictature, vous avez libéré des milliers de prisonniers politiques d'un coup, c'est

très engageant. Du coup, oui on sait que ça met longtemps la transition démocratique, ça va pas se faire du jour au lendemain, mais quand même y'a des signes encourageants donc ça y'est c'est bon on enlève toutes les sanctions et on dit à nos entreprises « allez-y vite ! » et c'est le mot d'ordre du gouvernement français. Et du coup maintenant l'idée c'est de privilégier les relations diplomatiques avec le gouvernement, donc oui ils vont faire des communiqués en disant « on condamne les attaques contre les musulmans, on aimerait qu'il y ait une enquête sur ça, ça, ça et ça, » mais globalement ils ne vont pas plus loin, donc le gouvernement s'en fout ou il fait semblant.

- Et l'ONU c'est la même stratégie ?
- L'ONU il va un peu plus frontalement, clairement. Y'a le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme en Birmanie, qui est une femme, qui est coréenne, et qui... bah là elle a encore sorti un rapport y'a quelques jours suite au conseil des droits de l'Homme qui a eu lieu à Genève, la semaine dernière ou cette semaine je sais plus. Et si elle condamne ouvertement surtout qu'elle elle s'est faite traiter de « pute » par le moine extrémiste, je sais pas si t'as vu ça...
- ... si si.
- Oui donc voilà elle elle dénonce franchement les choses c'est pour ça qu'on en est arrivé là hein. Elle est très impliquée, les Nations Unies font régulièrement des communiqués disant au gouvernement birman « il faut que vous reconnaissiez le terme Rohingya, c'est indispensable. Il faut que vous amendiez la loi de 1982 sur la citoyenneté » qui est un peu le cœur du problème, c'est celle qui a enlevé la nationalité aux Rohingyas. Donc ils y vont un peu plus franco, mais le truc c'est que l'ONU ils ont aucun pouvoir supplémentaire à part la dénonciation. Ils peuvent pas monter ou demander à ce qu'il y ait une enquête avec des experts internationaux si les pays ne le demandent pas aussi, il va toujours y avoir des véto etc. Donc l'ONU en tant que telle n'a pas le pouvoir suffisant.
- Après ils font du boulot dans les camps avec le HCR.
- Ouai après c'est ce qu'ils font, ils apportent une aide humanitaire et ils essayent d'alarmer les pays européens sur le sujet. Ce qu'ils font aussi par exemple, c'est que la Birmanie est toujours sur la liste des pays à risques en terme de droits de l'Homme et donc du coup il y a une résolution sur les droits de l'Homme en Birmanie chaque année. Ça veut dire que chaque année le gouvernement birman doit aller à New York, à l'assemblée générale des Nations Unies et justifier tous les points sur lesquels on l'accuse de mal faire les choses. Et ça le gouvernement birman, c'est une très mauvaise image pour lui. Son objectif c'est d'être enlevé de cette liste, de plus avoir de résolutions devant les Nations Unies pour sortir des pays mauvais élèves quoi. Donc ça ce serait un super signe et les Nations Unies le maintiennent et lui demandent de se justifier chaque année. Y'a un conseil des droits de l'Homme, y'a un rapporteur spécial sur la Birmanie, ce qui n'est pas rien hein y'a pas ça partout. Et ils continuent de renouveler son mandat, ils font pression pour qu'il y ait un bureau du HCR qui soit à Rangoun donc y'a une vraie pression des Nations Unies. Après ils n'ont pas beaucoup de pouvoir mais ça c'est parce qu'ils sont dirigés par les pays qui ont leurs propres intérêts et relations diplomatiques avec la Birmanie quoi.
- Du coup tu penses que c'est là qu'interviennent plus ou moins les ONG et que c'est à vous, où à des ONG humanitaires de traiter le problème ?

- Bah alors nous en fait notre rôle c'est de faire du plaidoyer auprès de nos décideurs politiques français pour la Birmanie. En fait nous on fait trois choses : le premier axe c'est sensibiliser le public français à la situation des droits de l'Homme, de la paix et de la démocratie en Birmanie, y'a pas que les Rohingyas, y'a aussi les conflits armés, les libertés fondamentales etc... Donc ça ça passe par les relations avec les médias pour que y'ait un traitement médiatique qui soit plus important sur ces sujets-là. Ensuite c'est de faire du plaidoyer auprès des décideurs politiques français mais aussi européens. Donc nous on va aller voir le Ministère des Affaires étrangères, Bercy, le commerce, enfin on va aller voir les différents décideurs politiques qui sont impliqués sur les questions de la Birmanie en France mais on va aussi essayer au niveau européen. Et pour ça on fait partie d'un réseau qui s'appelle le *European Burma Network* (EBN) qui est un réseau d'associations exactement comme InfoBirmanie mais dans d'autres pays européens. Donc la plus grosse association c'est *Burma Campaign UK* par exemple en Angleterre, enfin voilà y'en a plein d'autres, y'a Prague, y'a en Norvège, la Belgique, la Suisse, etc... Et on se réunit tous les six mois et l'idée c'est de se mettre d'accord sur les priorités d'axes de plaidoyer qu'on veut avoir sur les six mois prochains, parce que comme ça on va choisir trois axes prioritaires d'action et on va chacun insister auprès de nos gouvernements sur ces trois axes avec l'idée qu'ils aient le même son de cloche, et que quand il sera discuté au niveau européen, ils essayent d'aborder un petit peu ces trois sujets-là quoi. Donc ça nous permet de faire une pression là-dessus, et évidemment nous on fait pression sur eux pour qu'ils fassent pression sur le gouvernement birman à leur tour.
- Et concernant ces réunions, elle s'est déroulée quand la dernière ?
- La dernière c'était en octobre et la prochaine c'est en mai.
- Et les trois axes étaient...
- ... bah là c'est Rohingyas, prisonniers politiques/lois répressives et élections 2015. Et donc voilà après est-ce qu'on est efficace ou pas ? C'est une question qui est un peu compliquée parce que nous concrètement quand on demande au gouvernement birman enfin euh français et à l'Europe, de faire pression, ils vont pas tout le temps le faire mais ils doivent le faire de temps en temps sur des sujets où ils ont pas le choix. Voilà. Mais par contre si on ne le faisait pas, ils ne feraient plus rien. Donc c'est garder une vigilance en fait, continuer d'alerter et de montrer que les gens sont mobilisés, on en parle, on va pas lâcher l'affaire, et qu'on va continuer de les alerter publiquement. C'est-à-dire faire des lettres ouvertes, faire envoyer des pétitions au public, faire des questions parlementaires, voilà les afficher un petit peu sur le plan politique pour que les gens s'indignent et que de toute manière finalement ils se disent « on ne peut pas rien faire quelque part, on est obligé de faire quelque chose ». Donc c'est voilà garder une exigence, faire en sorte qu'eux aient une exigence au moins minimum. Et y'a des petits succès, y'a des gens qui se passent quand même. Par exemple, on va s'appuyer sur ce que la France va dire. La France elle s'est engagée à donner 100 millions d'euros à la Birmanie pour 2015-2016 à condition que les élections soient justes et équitables. Alors nous on va être derrière et on va leur dire « Ok mais quelles sont les conditions que vous leur avez posé pour vérifier ça ? » et on va les saouler évidemment. Lorsqu'ils se sont engagés à faire quelque chose bah on va régulièrement leur rappeler leurs promesses, on va aussi leur rappeler les engagements que le gouvernement birman a pris face aux décideurs politiques européens. Par exemple, il (ndlr : Thein Sein, président de la

Birmanie) est allé voir Cameron en 2013 et il lui a dit « avant la fin de l'année, je vais libérer tous les prisonniers politiques ». Après il est allé voir Hollande et il a dit la même chose, sauf qu'il l'a jamais fait. En 2015 il en reste toujours. Donc voilà on va insister là-dessus, ça marche bien médiatiquement donc en fait on maintient la pression sans arriver là où on voudrait arriver hein mais c'est notre rôle de continuer en tout cas.

- Et concrètement par quel interlocuteur vous passez pour faire pression sur le gouvernement français ?
- En fait au Ministère des Affaires étrangères y'a des rédacteurs par pays enfin c'est pas un rédacteur Birmanie mais nous on s'adresse notamment à la rédactrice Birmanie, Cambodge, Laos je crois que c'est et bah elle suit ces dossiers-là. Ensuite y'a aussi l'ambassadeur de France en Birmanie qu'on connaît bien et qu'on suit etc... Après tout dépend des sujets qu'on veut aborder, mais par exemple je travaille beaucoup sur un règlement en ce moment qui est sur le lien entre extraction de ressources naturelles et conflits armés mais ça ça concerne le monde entier pas la Birmanie. Et du coup je suis allé rencontrer énormément Bercy, le ministère du développement, voilà tout dépend de la question que tu traites. Mais tu écris des lettres aux ministères en disant « Bah voilà j'aimerais rencontrer quelqu'un sur ce sujet-là ». Et c'est des sujets qui les concernent donc ils sont responsables de ça et ils sont tenus de rencontrer la société civile locale, bon pas à chaque fois.
- Mais ça marche plutôt bien ?
- Ouai ouai ouai, on arrive à les rencontrer. Dès qu'on a un Birman en France ou quelque chose d'important ils nous rencontrent hein. Pas à chaque demande mais oui quand même.
- Donc vous avez deux aspects en gros : sensibiliser le public français et faire pression sur le gouvernement.
- Ouai et on a un troisième axe qui est soutenir la société civile locale et du coup nous en tant que petite association sans argent euh notre seule façon de les soutenir c'est de relayer leurs demandes. Du coup ça va être de les faire rencontrer des décideurs politiques pour qu'ils fassent passer leur message ou de mettre en avant leurs revendications, leurs problématiques, leurs rapports etc... soit en traduisant leurs rapports, en faisant des communiqués de presse pour elle, en les mettant en lien avec des gens qu'on connaît,... Vraiment transmettre l'information qui vient du terrain quoi donc essayer de les rendre visible et surtout exercer une vigilance auprès des activistes pour leur garantir une forme de sécurité. Quand on a des relations très fréquentes avec un activiste et qu'il devient connu aussi dans nos pays parce qu'on transmet toujours ses rapports, ça va être plus simple d'alerter le gouvernement français sur le fait qu'il a été emprisonné pour des motifs politiques quoi. Donc c'est oui exercer une vigilance. Donc il y a ça, et après ce qu'on fait depuis l'année dernière c'est qu'on envoie des étudiants français en mission en Birmanie pour soutenir les activistes défenseurs des droits de l'Homme locaux et donc ils vont organiser des formations anglais, informatique, sciences politiques et communication, sur des périodes d'un mois ou deux mois, ça dépend. Après c'est à leurs frais et c'est un programme qu'on a commencé juste l'année dernière, c'est des activistes vraiment de terrain donc bon il faut être un peu débrouillard aussi, c'est un peu à l'arrache quand même encore. Mais voilà ça nous permet de les soutenir sur ces compétences-là qui leur manquent encore pour permettre de se construire en tant que société civile enfin pour pouvoir communiquer avec la communauté internationale davantage, pour pouvoir se structurer, euh envoyer des

mails etc... Enfin c'est vraiment des besoins qui sont importants pour les assos locales qui se créent depuis 3 ans hein c'est tout récent.

- D'accord, j'avais une autre question. Vu que j'avais discuté avec Christophe Vavasseur du rôle des ONG humanitaires, il m'avait parlé d'une sorte de complémentarité entre les ONG de défense des droits de l'Homme comme InfoBirmanie et eux, est-ce que tu serais d'accord avec ce qu'il dit ?
- Ouai en fait le truc c'est que bon la Birmanie c'est un contexte spécial mais je pense que c'est un peu partout pareil, c'est que chacun a ses spécialités et c'est que tu ne peux pas faire les deux en étant une même structure. Parce que ceux, et surtout en Birmanie en fait... dans l'Etat d'Arakan, ceux qui ont des autorisations du gouvernement pour intervenir auprès des camps, euh ils perdent leur autorisation au moment où ils dénoncent ce qu'il s'y passe. C'est un sujet qui est extrêmement sensible et eux leur rôle c'est de venir et de soigner des personnes. S'ils sortent des photos ou des témoignages ou qu'ils montrent qu'ils prennent parti, parce que c'est quand même une prise de parti, ils vont se faire dégager immédiatement. Du coup nous on peut pas apporter d'aide humanitaire ou quoi que ce soit mais on fait ce boulot de dénonciation. Donc évidemment on est pas sur place et eux jouent le jeu hein ils nous transmettent pas spécialement d'informations, mais on les a par d'autres biais. Et eux en plus comme ils engagent du personnel local, ils les mettraient en danger aussi. Et donc nan c'est deux choses qui sont vraiment séparées. Par exemple, tu vois nous y'a un truc qu'est un peu en off mais tu peux le mettre dans ton mémoire on s'en fout hein mais on est financés par le CCFD depuis 4 ans ou 5 ans maintenant quand même. Et le CCFD en fait eux ils font du plaidoyer normalement mais surtout ils ne financent pas les associations françaises ou peu. Et il y a eu une exception, notamment avec nous, bon je pense qu'ils le font avec d'autres hein mais notamment avec nous parce qu'ils ne pouvaient pas faire de plaidoyer sur les questions de droits de l'Homme parce qu'ils subventionnaient des associations locales en Birmanie, et les associations locales-là auraient eu des problèmes si, officiellement, le CCFD faisait du plaidoyer. Et du coup ils nous finançaient nous pour qu'on fasse du plaidoyer mais un peu en off, pour qu'il y ait pas de lien entre les deux et que ce soient deux activités complètement différentes. C'est impossible de faire les deux en même temps.
- Donc indirectement ils financent deux sortes de réseau.
- Ouai en fait ils le font sauf que c'est pas officiel, enfin le gouvernement birman ne le sait pas.
- Et vous avez du coup aucun contact avec les ONG humanitaires ?
- Non non on en a très peu. Mais après nous on est tout petits, c'est vrai que c'est plus compliqué. Mais le je connais Christophe on s'est déjà vu à des rendez-vous mais plus avec l'ambassadeur de la Birmanie, c'est la dernière fois que je l'ai vu je crois. Il vient à nos conférences qu'on organise sur ... bah il est venu quand Wai Wai Nu est venue à Paris d'ailleurs, sur le sujet Rohingyas, parce que ça l'intéresse mais eux enfin en fait, discuter, échanger des informations comme ça ce qu'on fait, on en discute, on sait très bien quelles sont ses problématiques, ce qu'il constate sur le terrain et lui il sait très bien qu'on a les informations aussi donc bon comme on peut pas vraiment officiellement collaborer et que de toute manière on a les informations par d'autres biais, finalement on agit pas trop ensemble. Et tu vois y'a même Solidarités la première fois qu'on a bossé avec eux c'est qu'ils sont

venus nous voir, parce qu'ils avaient un problème, ils organisaient une exposition en France sur les Rohingyas et ils savaient pas s'ils avaient le droit d'utiliser le mot Rohingya ou pas. Nous on leur a dit « allez-y faites votre exposition etc... », mais eux se disaient « mais oui mais si le gouvernement birman apprend qu'en France on a fait une exposition en utilisant ce terme-là alors qu'on a plein de personnel local sur le terrain, ça va être problématique ». Donc nous on les a un peu rassurés là-dessus mais ils ont quand même décidé de ne pas mettre le mot Rohingya. C'est vraiment des questions politiques, eux ils sont sur une corde extrêmement sensible et il faut pas qu'ils dérivent d'un pas. Et donc ils ont fait une expo sur les Rohingyas mais ils montraient aussi les Arakanais, pour montrer les deux côtés, qu'il y ait pas juste les Rohingyas quoi. Ils peuvent pas se permettre c'est ça. Tu vois Médecins Sans Frontières je sais pas si t'as suivi mais en février dernier, t'as du lire quelque part ils ont été expulsés parce qu'y avait pas le drapeau bouddhiste sur leurs locaux enfin nan c'était pas pour ça, c'était Malteser. Mais MSF c'est pourquoi, c'est parce que suite aux violences dans le village du Charthan là, y'avait une quarantaine de morts mais on a jamais su combien y'avait eu de morts. Mais MSF c'est les seuls à avoir dit « bah nous y'a eu des violences dans ce coin-là, on sait pas ce qu'il s'est passé mais en tout cas on a soigné vingt personnes, vingt Rohingyas ». Et tout le monde leur est tombé dessus, enfin tous les Arakanais extrémistes, qui organisaient des manifestations en disant « MSF ils disent n'importe quoi, ils mentent, ça veut dire qu'ils prennent le parti pour les Rohingyas et pas pour nous, nous on veut qu'ils soient expulsés de l'Etat », ça a marché, ça a marché. Et les autres associations ont dégagé derrière. Et eux en fait leur priorité c'est de soigner les personnes qui sont dans le besoin tout en sachant que si eux sont virés y'aura plus personne. Donc c'est vrai que c'est pas les mêmes activités quoi.

- Donc oui vous marchez un peu de concert mais sans collaboration quoi...
- Voilà et on respecte chacun le travail que fait l'autre. En fait c'est ça on fait pas le même métier du coup voilà quotidiennement on se côtoie pas tant que ça mais on est très content que les autres fassent ce boulot-là, on trouve qu'ils font très bien leur boulot et on comprend tout à fait pourquoi ils dénoncent pas quoi. Y'a aucun problème entre nous, aucune tension ou quoi que ce soit hein, c'est juste que ça doit être séparé comme ça en Birmanie parce que les conditions l'imposent et puis c'est tout quoi. Et oui on pourrait se voir en France mais bon...
- ... vous avez déjà les infos de votre côté...
- ... c'est ça. Et eux ils ne vont pas nous alerter spécialement parce qu'ils savent très bien qu'on va avoir l'info par d'autres biais donc bon. Mais bon de temps en temps ils ont une question à nous poser et ils nous appellent hein, on leur répond avec plaisir, enfin du mieux qu'on peut.
- D'accord, c'est plus eux qui vous contactent plutôt que vous.
- Ouai, en fait ouai. Bah eux ils vont participer aux conversations avec les activistes mais parce que ça les intéresse à titre personnel je pense, enfin même pour gérer sur place, c'est pour voir le point de vue de leaders qui défendent les Rohingyas parce que ça ils ont pas trop l'habitude sur place. Ils se font plutôt haïr par les populations locales.
- D'accord, très bien. Et juste une petite question, concernant la réunion entre les différents réseaux de défense des droits de l'Homme en Birmanie que vous allez avoir en mai tu penses que ce sera les trois mêmes thèmes ?

- Franchement c'est toujours les mêmes les thèmes, enfin c'est pas toujours les mêmes, là élections c'est la première fois qu'on le choisit. Les élections sont en novembre donc c'est sûr qu'on va garder élections. Rohingyas je pense qu'on va garder aussi et après prisonniers politiques et en fait c'est lois répressives aussi parce qu'il y a aucun changement... le seul truc c'est qu'il y a un sujet supplémentaire là, c'est les étudiants, y'a des manifestations. Et ça ça peut faire partie des prisonniers politiques et des lois répressives et je sais pas comment ça aura évolué en mai. Mais oui je pense qu'au moins élections et Rohingyas ça va rester.
- Et est-ce que d'après toi les deux sujets élections et Rohingyas sont liés, est-ce que les élections peuvent changer quelque chose pour la situation des Rohingyas ?
- Ah oui oui c'est tout à fait lié. Le gouvernement s'appuie sur ce sujet-là justement pour plusieurs choses : pour légitimer le rôle de l'armée pour dire « y a des envahisseurs qui veulent islamiser le pays, heureusement qu'il y a une armée pour encadrer tout-ca en cas de soucis », c'est légitimer le fait que l'armée soit extrêmement importante et fasse partie du gouvernement. Ensuite c'est pour diviser la population et la faire se désintéresser des vraies problématiques du moment pour un autre sujet et donc pouvoir continuer de faire n'importe quoi et donc ne proposer rien du tout dans leur programme, et ensuite c'est aussi pour gagner en popularité, parce qu'eux ils se positionnent vraiment comme les défenseurs du nationalisme-bouddhisme c'est vraiment « nous on veut protéger le bouddhisme » et donc la ils sont en train de faire passer plein de lois pas contre les bouddhistes ou les musulmans mais pour la protection du bouddhisme et donc ça tous les extrémistes qui composent la population sont très contents et trouvent qu'ils se bougent énormément sur ce sujet-là alors qu'ASSK ne fait rien du tout tu vois. Donc ils sont en train de voler plein de voix, comme ça et en train de pousser ASSK pour qu'elle se prononce et qu'elle perde plein de voix ou qu'elle ne se prononce pas et qu'elle en perde plein aussi.
- Y'aura pas vraiment de surprises pour les élections ?
- Si si si, on sait pas du tout comment ça va se passer mais ... nan nan je dis pas du tout qu'ils vont gagner mais en tout cas, ils utilisent ce sujet-là pour gagner en popularité, gagner des sièges, et puis voilà proposer rien de concret, ne pas changer la constitution avant les élections par exemple, ce qui est en leur faveur puisqu'il y a 25% de militaires au Parlement. Après si sur les élections on sait toujours pas ce qui va se passer parce que pour l'instant ASSK ne peut pas se présenter mais peut-être qu'ils vont changer la constitution au dernier moment on sait pas, il y a beaucoup de gens qui croient qu'ASSK a un accord, enfin ça c'est les rumeurs, qu'ASSK a passé un accord avec l'USDP qui est le parti au pouvoir avec des anciens de la junte quoi et en gros l'USDP lui aurait dit « t'inquiète on va changer la constitution – enfin l'article 59 F qui l'empêchent de briguer la présidence - juste avant les élections, comme ça tu pourras te porter candidate à la présidence mais en contre partie tu t'engages à pas changer l'article 439 » ou je sais pas combien, qui fait que 25% des militaires sont au Parlement et que du coup de fait ils ont un droit de veto pour l'amendement de la constitution.
- Parce que si elle se présentait elle serait élue président assez largement je pense non ?
- Oui, si elle se présente y'a de grandes chances quand même, peut-être pas une grande majorité, mais quand même. Parce que le problème c'est que les minorités ethniques soutiennent plus forcément ASSK parce que non seulement elle ne défend pas les Rohingyas

mais elle ne défend pas non plus les Kachin, les Chin, les Karens, du coup comme c'est une élection législative, dans ces zones de minorités-là ils vont voter pour leur représentant leader ethnique et pas pour la LND et après faudra voir quelle coalition se fait au sein du parlement entre minorités, LND, USDP et tout ça. Mais ça il peut y avoir des surprises aussi là-dessus, et si c'est pas ASSK et que l'article n'est pas amendé, on sait pas qui elle va proposer, on sait pas dans quelles mesures les élections vont être libres et équitables et moi je pense qu'elles ne vont pas l'être du tout non pas parce qu'il y aura des irrégularités le jour des élections mais parce que les populations ne sont pas informées, parce que personne ne sait comment voter parce que la plupart des gens n'ont jamais voté de leur vie, parce qu'il y en a plein qui sont exclus des listes, là t'as suivi un peu les *white card holders*, y'a beaucoup de choses donc on sait pas encore combien de personnes, quel pourcentage de la population va réellement voter, donc c'est encore indécis. Parce qu'il y a plein de restrictions, pareil concernant les campagnes, les campagnes électorales, comment ça va se passer. A priori les partis politiques auront deux mois pour faire leur campagne, les partis vont devoir dire à chaque événement, prévoir à l'avance et avoir une autorisation un moins avant pour dire, enfin quinze jour avant en fait, pour dire « nous voilà on va faire tel événement donc il va y avoir telle personne qui va parler, on va amener deux voitures, il va y avoir tel intervenant à telle heure, suivi de telle personne » enfin donner en détails le nom des slogans, tout tout tout tout, c'est ingérable pour faire une campagne, quand ça se passe le dernier mois t'es juste en panique quoi. Et en plus ils auront pas le droit pour faire de la pub pour le parti politique mais juste pour le candidat parce que c'est les législatives, donc par exemple sur l'affiche de la LND il n'y aura pas ASSK quoi. Il va y avoir des interdictions d'affichages et évidemment les militaires eux de toute manière ils sont en train de créer des villages USDP partout en Birmanie, et dès qu'ils construisent une route ou autre ils mettent un panneau « c'est l'USDP qui l'a construit ». Et ils ont beaucoup plus d'argent, ils sont beaucoup plus préparés que les autres partis qui savent même pas quel candidat ils vont présenter enfin c'est juste totalement le bordel et voilà quoi. Donc non on verra, moi les élections je suis assez pessimiste, mais bon.

- D'accord, très bien, un dernière chose, si tu pouvais m'envoyer la liste de vos partenaires par mail ce serait vraiment utile.
- Pas de soucis je vais t'envoyer ça par mail mais c'est un document interne donc si tu pouvais ne pas le faire figurer ce serait sympa.
- Oui pas de souci ! Merci en tout cas et merci de m'avoir consacré du temps.
- Et ben merci à toi et n'hésite pas à me recontacter en cas de besoin.
- Très bien, bonne fin de journée !
- Merci, à toi aussi !

Sources

Entretiens

Entretien avec Cécile Harl, Infobirmanie, mars 2015.

Entretien avec Christophe Vavasseur, Solidarités International, février 2015.

Entretien avec Joshua Carroll, février 2015.

Textes, rapports et communications d'institutions et d'ONG

40th Session of the Council of Foreign Ministers. *OIC: Draft Resolution on the Situation of the Muslim Community in Myanmar*, 11 décembre 2013. <http://www.oic-oci.org/oicv2/subweb/cfm/40/fm/en/docs/MM-40-CFM%20-RES-FINAL-ENG.pdf>.

ALTSEAN Burma, *Land Confiscation in Burma: A Threat to Local Communities & Reponsible Investment*, 25 mars 2014, http://www.altsean.org/Docs/PDF%20Format/Thematic%20Briefers/Land%20Confiscation%20in%20Burma_5%20May%202014.pdf.

———. *Regime Continues Anti-Rohingya Policies*, 6 mars 2015, <http://www.altsean.org/Docs/PDF%20Format/Thematic%20Briefers/Regime%20Continues%20Anti-Rohingya%20Policies.pdf>.

Amnesty International, *The Rohingya Minority: Fundamental Rights Denied*, 19 mai 2004, <https://doc.es.amnesty.org/cgi-bin/ai/BRSCGI/MYANMAR%20THE%20ROHINGYA%20MINORITY:%20FUNDAMENTAL%20RIGHTS%20DENIED?CMD=VEROBJ&MLKOB=25897364242>.

ASEAN, *The ASEAN Charter*, Jakarta, décembre 2007, <http://www.asean.org/archive/publications/ASEAN-Charter.pdf>.

Assemblée Générale des Nations Unies, “A/RES/46/182: Strengthening of the Coordination of Humanitarian Emergency Assistance of the United Nations,” décembre 1991. <http://www.un.org/documents/ga/res/46/a46r182.htm>.

———, “A/RES/58/114: Renforcement de La Coordination de L'aide Humanitaire D'urgence Fournie Par l'ONU,” décembre 2003, http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/58/114&referer=http://www.un.org/Depts/dhl/resguide/r58fr.htm&Lang=F.

———, *Situation Des Droits de L'homme Au Myanmar : Rapport Du Secrétaire Général*, août 2014, http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/362&Lang=F.

———, *Situation of Human Rights In Myanmar*, 25 septembre 2012.
<http://www.globalr2p.org/media/files/report-of-sr-25-sept.pdf>.

Commission européenne, “Fiche-Info ECHO : La Crise Rohingya”, août 2014
http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/rohingya_fr.pdf.

———, “Fiche-Info Echo : Myanmar/Birmanie”, janvier 2015,
http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/factsheets/myanmar_fr.pdf.

Council of the European Union, “Council Conclusions on Myanmar/Burma”, avril 2013,
http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_data/docs/pressdata/EN/foraff/136918.pdf.

ECHO, *Humanitarian Implementation Plan (HIP) Myanmar & Thailand*, 29 octobre 2013,
http://ec.europa.eu/echo/files/funding/decisions/2014/HIPs/Myanmar-Thailand_en.pdf.

FIDH, *Birmanie. Répression, Discrimination et Nettoyage Ethnique En Arakan*, avril 2000,
<https://www.fidh.org/IMG/pdf/birmarak.pdf>.

Human Rights Watch, *All You Can Do Is Pray. Crimes against Humanity and Ethnic Cleansing Rohingya Muslims Burma’s Arakan State*, avril 2013,
http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/burma0413_FullForWeb.pdf.

———, *Burma. The Rohingya Muslims. Ending a Cycle of Exodus?*, septembre 1996,
<http://www.hrw.org/reports/pdfs/b/burma/burma969.pdf>.

———, *Rapport Mondial 2015 : Birmanie*, janvier 2015,
http://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/burma_fr_1.pdf.

———, *The Government Could Have Stopped This*, août 2012,
<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/burma0812webwcover.pdf>.

InfoBirmanie, “Présentation de L’association InfoBirmanie”, <http://www.info-birmanie.org/wp-content/uploads/Pr%C3%A9sentation-Info-Birmanie-REAL.pdf>.

———, *Rapport Sur Le Tourisme En Birmanie*, janvier 2013, http://www.info-birmanie.org/wp-content/uploads/2007/03/Rapport_sur_le_tourisme_en_Birmanie_2013.pdf.

———, “Rencontre Avec Wai Wai Nu, Activiste Rohingya, Jeudi 27 novembre, 17 novembre 2014”, <http://www.info-birmanie.org/rencontre-avec-wai-wai-nu-activiste-rohingya-jeudi-27-novembre/>.

———, “Rohingyas”, <http://www.info-birmanie.org/category/rohingyas/>.

International Crisis Group, *Myanmar: The Politics of Rakhine State*, 22 octobre 2014,
[http://www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-east-asia/burma-myanmar/261-myanmar-the-politics-of-rakhine-state](http://www.crisisgroup.org/~/media/Files/asia/south-east-asia/burma-myanmar/261-myanmar-the-politics-of-rakhine-state).

———, *The Dark Side of Transition: Violence Against Muslims in Myanmar*, 1er octobre 2013, <http://www.crisisgroup.org/~media/files/asia/south-east-asia/burma-myanmar/251-the-dark-side-of-transition-violence-against-muslims-in-myanmar.pdf>.

Irish Centre for Human Rights, *Crimes against Humanity in Western Burma: The Situation of the Rohingyas*, 2010, <http://www.nuigalway.ie/media/intranet/Crimes-Against-Humanit-in-Western-Burma.pdf>.

Journal Officiel de La République Française, 25 janvier 1994, http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=19940125&pageDebut=01288&pageFin=&pageCourante=01289.

Médecins du Monde, “Birmanie/Myanmar”, mai 2014, <http://www.medecinsdumonde.org/A-1-international/Birmanie-Myanmar>.

MSF, “Médecins Sans Frontières Financial Report 2013”, http://www.msf.org/sites/msf.org/files/international_financial_report_2013_summary.pdf.

———, “Bangladesh : La Situation de plus En plus Désespérante Des Réfugiés Rohingyas”, 2013, <https://www.msf.ca/fr/article/bangladesh-la-situation-de-plus-en-plus-d%C3%A9sesp%C3%A9rante-des-r%C3%A9fugi%C3%A9s-rohingyas>.

NY-Forum & SYCB, *Excluded: Burma’s Ethnic Nationalities on the Margins of Development & Democracy*, décembre 2012, <http://arakanoilwatch.org/wp-content/uploads/2013/01/Excluded-English-Version.pdf>.

OCHA, “Humanitarian Bulletin: Myanmar”, novembre 2012, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Myanmar%20Humanitarian%20Bulletin%20Issue%20November%202012.pdf>.

———, “Myanmar: Internal Displacement in Rakhine State, As of 30 November 2013”, décembre 2013, <http://www.refworld.org/docid/52df88694.html>.

———, *Rakhine Response Plan July 2012-June 2013*, 16 novembre 2012, <http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Revised%20Rakhine%20Response%20Plan%20%28amended%29.pdf>.

Secrétaire Général des Nations Unies, “Lettre Datée Du 24 Mai 1994 Adressée Au Président Du Conseil de Sécurité Par Le Secrétaire Général,” mai 1994, http://www.tpiy.org/x/file/About/OTP/un_commission_of_experts_report1994_fr.pdf.

Service communication de l’Elysée, “Entretien Avec M. Thein SEIN, Président de La République de l’Union de Birmanie”, juillet 2013, <http://www.elysee.fr/communiqués-de-presse/article/entretien-avec-m-thein-sein-president-de-la-republique-de-l-union-de-birmanie/>.

Solidarités International, *Rapport Annuel 2011*, 2011, http://www.solidarites.org/phocadownload/publications/rapports_annuels/2011_rapport%20annuel.pdf.

———. *Rapport Annuel 2012*, 2012, http://www.solidarites.org/phocadownload/solidarites_raa_bd_2013-09-08.pdf.

———. *Rapport Annuel 2013*, 2013,
http://www.solidarites.org/phocadownload/publications/rapports_annuels/solidarites_rapport%20annuel_2013_web.pdf.

———, “Diaporama : Des Bateaux Pour Apporter L’eau Potable”, juin 2013,
<http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/en-images/643-waterboating-myanmar>.

———, “Myanmar - Accès À L’eau Potable”, 12 mars 2013,
<http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/temoignages/584-la-situation-sanitaire-et-l-acces-a-l-eau-sont-aujourd-hui-critiques>.

———, “Myanmar - Action Humanitaire”, février 2015, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/notre-action>.

———, “Myanmar : Expo-Photos”, 21 novembre 2012, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/en-images/1000-myanmar-expo-photos-rakhine-l-impasse-birmane>.

———, “Myanmar : Il Nous Faut Retourner Au plus Vite Dans Le Rakhine”, avril 2014,
<http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/myanmar/actualites/881-il-nous-faut-retourner-au-plus-vite-dans-le-rakhine>.

———, “Qui Sommes-Nous ?”, <http://solidarites.org/fr/qui-sommes-nous>.

———, “SOLIDARITÉS INTERNATIONALE Envoie Une Équipe Au Cameroun”, juin 2014, <http://www.solidarites.org/fr/nos-missions/rep-centreafricaine/actualites/926-solidarites-international-envoie-une-equipe-au-cameroun-2>.

The Equal Rights Trust, *Burning Homes, Sinking Lives*, juin 2012,
<http://www.equalrightstrust.org/ertdocumentbank/The%20Equal%20Rights%20Trust%20-%20Burning%20Homes%20Sinking%20Lives.pdf>.

UNHCR, “UNHCR Global Appeal 2015 Update - Myanmar”, 2015,
<http://www.unhcr.org/5461e60bc.html>.

———, “UNHCR Global Report 2013 - Myanmar”, 2013
<http://www.unhcr.org/539809fd0.html>.

———, “Profil D’opérations 2015 - Myanmar”, janvier 2015,
<http://www.unhcr.fr/pages/4aae621d6eb.html>.

———, “Myanmar Fact Sheet”, septembre 2014, <http://www.unhcr.org/50001cf99.html>.

———, “Desperation Drives More Rohingya onto Smugglers’ Boats”, 22 janvier 2013,
<http://www.unhcr.org/50fe9b4f6.html>.

UNICEF, *Delivering Results For Children 2014*, 2014,
[http://www.unicef.org/myanmar/Delivering_results_for_children_2014\(Preview\).pdf](http://www.unicef.org/myanmar/Delivering_results_for_children_2014(Preview).pdf).

WFP Myanmar, “Rakhine State Operational Brief,” février 2015.
<https://www.wfp.org/sites/default/files/Rakhine%20Brief%20%28Feb%202015%29.pdf>.

Documents officiels birmans

Ministry Of Foreign Affairs of the Union of Myanmar. "Foreign Policy: The Five Principles of Peaceful Co-Existence." *Ministry Of Foreign Affairs*, n.d.
<http://www.mofa.gov.mm/foreignpolicy/fiveprinciples.html>.

Ministry of Immigration and Population. *The Population and Housing Census of Myanmar, 2014. Summary of the Provisional Results*, août 2014.
<http://countryoffice.unfpa.org/myanmar/drive/SummmaryoftheProvisionalResults.pdf>.

Rakhine Inquiry Commission. *Final Report of Inquiry Commission on Sectarian Violence in Rakhine State*, juillet 2013.
http://www.burmalibrary.org/docs15/Rakhine_Commission_Report-en-red.pdf.

Socialist Republic of the Union of Burma. "Burma Citizenship Law 1982," October 15, 1982.
<http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?docid=3ae6b4f71b>.

Union of Burma. *The Union Citizenship Act, 1948*.
http://www.ibiblio.org/obl/docs/UNION_CITIZENSHIP_ACT-1948.htm.

"Burma: Foreigners Act, 1864." *Refworld*, février 1864. <http://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=country&category=&publisher=NATLEGBOD&type=&coi=MR&rid=&docid=3ae6b54c4&skip=0>.

Bibliographie

Ouvrages et Thèses

AHMED, Shamima, et POTTER, David, *NGOs in International Politics*, Kumarian Press, United States, 2006.

BRAC DE LA PERRIERE, Bénédicte, *La Question Religieuse Dans La Birmanie En Transition*, IFRI Centre Asie, Novembre 2014.

DEFERT, Gabriel, *Les Rohingya de Birmanie, Arakanais, musulmans et apatrides*, Aux lieux d'être, Paris, 2007.

Habiburahman et ANSEL Sophie, *Nous, Les Innommables. Un Tabou Birman*, Steinkis, Paris, 2012.

InfoBirmanie, HESSEL, Stéphane, Aung San Suu Kyi. *Résistances Pour Une Birmanie Libre*, Don Quichotte, Non Fiction, Paris, 2011.

JONASSOHN, Kurt et SOLVEIG BJORNSON, Karin, *Genocide and Gross Human Rights Violations: In Comparative Perspective*, Transaction Publishers, 1998.

RYFMAN, Philippe, *Les ONG*, Repères, La Découverte, Paris, 2014.

EGRETEAU, Renaud, *Histoire de La Birmanie Contemporaine*, Fayard, Paris, 2010.

BRAUMAN, Rony, *Humanitaire : Le Dilemme*, Textuel, Conversations Pour Demain, Paris, 2002.

Articles

AFP. "Bangladeshi Authorities Turn Away Rohingya Refugees." *DVB Multimedia Group*, juin 2012. <https://www.dvb.no/news/bangladeshi-authorities-turn-away-rohingya-refugees/22428>.

———. "Hollande Évoque Les Droits de L'homme Devant Son Homologue Chinois - Libération." *Libération*, March 26, 2014.

http://www.liberation.fr/politiques/2014/03/26/hollande-evoque-les-droits-de-l-homme-devant-son-homologue-chinois_990610.

———. “Inde : couvre-feu dans l’Etat d’Assam après des violences.” *Le Monde.fr*, décembre 2014, sec. International. http://www.lemonde.fr/asia-pacifique/article/2014/12/24/inde-couvre-feu-dans-l-etat-d-assam-apres-des-violences_4545681_3216.html.

———. “No Registration for ‘Rohingya’ in Myanmar Census.” *The Hindu*. March 30, 2014. <http://www.thehindu.com/todays-paper/tp-international/no-registration-for-rohingya-in-myanmar-census/article5849870.ece>.

Andy Rowell. “Is Oil One Reason For Genocide of Rohingya in Burma?” *Oil Change International*. Accessed April 9, 2015. <http://priceofoil.org/2013/03/18/is-oil-one-reason-for-burmese-genocide/>.

Anissa Hammadi. “La Thaïlande Ne Veut Pas de Ses Réfugiés Rohingyas.” *Www.la-Croix.com*, février 2014. <http://www.la-croix.com/Actualite/Monde/La-Thaïlande-ne-veut-pas-de-ses-refugies-rohingyas-2014-02-13-1106012>.

Ankit Panda. “Is China’s ‘Non-Interference’ Here to Stay?.” *The Diplomat*, March 9, 2015. <http://thediplomat.com/2015/03/is-chinas-non-interference-here-to-stay/>.

Anne Bernas. “Les Rohingyas de Birmanie, L’une Des Minorités Les plus Persécutées Au Monde.” *RFI*, août 2012.

Associated Press. “Group to Obama: Say ‘Rohingya’ on Myanmar Visit.” *DailyMail Online*, November 14, 2014. <http://www.dailymail.co.uk/wires/ap/article-2834216/Group-Obama-Say-Rohingya-Myanmar-visit.html>.

———. “On Myanmar Visit, Obama Says the ‘R’ Word.” *CBS News*, November 14, 2014. <http://www.cbsnews.com/news/obama-myanmar-recognizes-rohingya-muslims-by-name/>.

Associated Press in Colombo. “97 Burmese Asylum Seekers Die after 25 Days Stranded at Sea.” *The Guardian*, février 2013. <http://www.theguardian.com/world/2013/feb/22/burmese-asylum-seekers-die-25-days-at-sea>.

Aung Shin. “Controversial Pipeline Now Fully Operational.” *Myanmar Times*, October 27, 2013. <http://www.mmtimes.com/index.php/business/8583-controversial-pipeline-now-fully-operational.html>.

———. “Launch Imminent for Crude Oil Pipeline.” *Myanmar Times*, January 26, 2015. <http://www.mmtimes.com/index.php/business/12885-launch-imminent-for-crude-oil-pipeline.html>.

Campbell, Charlie. “In Burma, Media Reform Tests the Limits of Free Speech.” *Time*, January 30, 2013. <http://world.time.com/2013/01/30/in-burma-media-reform-tests-the-limits-of-free-speech/>.

“Cartographie : L’Arakan, Une Région Carrefour.” *Diplomatie*, no. n°60 (January 2013): p.68.

Chris Lewa. “Rhakine Du Nord: Une Prison Ouverte Pour Les Rohingyas.” *Revue Des Migrations Forcées, Mai*, no. 32 (2009): 11.

Christelle Perrin. “La Nature de La Relation Entre Gouvernement et Associations : Le Rôle de La Confiance.” *Revue Interdisciplinaire Sur Le Management et l’Humanisme*, no. n°6 (March 2013).

Defranoux, Laurence. “«En Birmanie, Une Fillette Musulmane Est Condamnée Au Néant.»” *Http://www.liberation.fr*, décembre 2014. http://www.liberation.fr/monde/2014/12/09/en-birmanie-une-fillette-musulmane-est-condamnee-au-neant_1158382.

Ferguson, Jane M. “Who’s Counting?” *Bijdragen Tot de Taal-, Land- En Volkenkunde / Journal of the Humanities and Social Sciences of Southeast Asia* 171, no. 1 (January 1, 2015): 1–28. doi:10.1163/22134379-17101022.

Fiona MacGregor. “Census off to a Bad Start in Rakhine State.” *Myanmar Times*. avril 2014. <http://www.mmtimes.com/index.php/national-news/10057-census-off-to-a-bad-start-in-rakhine-state.html>.

Goris, Indira, Julia Harrington, and Sebastian Köhn. “Qu’est-Ce Que L’apatridie et Pourquoi Est-Ce Une Question Importante?” *Revue Des Migrations Forcées, Mai*, no. 32 (2009): 4.

Hannah Beech. “Full Text Of The Banned Time Story – ‘The Face Of Buddhist Terror’ | Colombo Telegraph.” Accessed April 6, 2015. <https://www.colombotelegraph.com/index.php/full-text-of-the-banned-time-story-the-face-of-buddhist-terror/>.

Isabelle Saint-Mézard. “Crise En Arakan : Quelles Répercussions Régionales ?” *Diplomatie*, no. n°60 (January 2013): 76–77.

Jérôme Larché. “Humanitaire et Droits de l’Homme : Articulation Délicate Ou Fracture ?” *Grotius International*, décembre 2012. <http://www.grotius.fr/humanitaire-et-droits-de-1%e2%80%99homme-articulation-delicate-ou-fracture/>.

Jonas Fisher. “Burmese Refugees Sold on by Thai Officials.” *BBC News*, January 21, 2013. <http://www.bbc.com/news/world-asia-21115728>.

Joshua Carroll. “Hope and Change? Burma Kills a Journalist Before Obama Arrives.” *The Daily Beast*, November 11, 2014. <http://www.thedailybeast.com/articles/2014/11/11/hope-and-change-burma-beheads-a-journalist-before-obama-arrives.html>.

———. “Inside Burma’s Pawn Shop Culture: ‘We Wouldn’t Accept Filthy Kitchen Utensils, or Used Underwear’.” *The Guardian*, avril 2015. <http://www.theguardian.com/global-development-professionals-network/2015/apr/27/inside-burmas-pawn-shop-culture-we-wouldnt-accept-filthy-kitchen-utensils-or-used-underwear>.

———. “Massacre Reports Put Rohingya on the Run.” *Al Jazeera*, février 2014. <http://www.aljazeera.com/indepth/features/2014/02/massacre-reports-put-rohingya-run-20142374145669208.html>.

Judith Kormann. “La Discrimination Entache Le Recensement Birman.” *Http://www.liberation.fr*. Accessed March 19, 2015.

http://www.liberation.fr/monde/2014/04/02/la-discrimination-jette-une-ombre-sur-le-recensement-birman_992510.

Latt, Sai, “BBC under Fire on Rohingyas.” *New Mandala*, November 3, 2011. <http://asiapacific.anu.edu.au/newmandala/2011/11/03/bbc-under-fire-on-rohingyas/>.

Lawi Weng. “Myanmar Suspends All Aid Operations of MSF.” *The Irrawaddy*, février 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/burma-suspends-aid-operations-msf.html>.

———. “Some Foreign Aid Groups Return to Sittwe After Myanmar Riots.” *The Irrawaddy*, avril 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/foreign-aid-groups-return-sittwe-riots.html>.

Lochak, Danièle. “L’humanitaire, Les Droits de L’homme et Le Politique.” *Matériaux Pour L’histoire de Notre Temps* 72, no. 1 (2003).

Lotte Leicht. “Blunder in Burma: Scrapping of EU Sanctions Sends Wrong Message.” *Spiegel Online*, mai 2013, sec. International. <http://www.spiegel.de/international/world/lifting-eu-sanctions-against-burma-will-damage-the-reform-process-a-898603.html>.

Margareth S. Aritonang, and Bagus BT Saragih. “RI Ready to Fight for Rohingya,” juillet 2012. <http://www.thejakartapost.com/news/2012/07/31/ri-ready-fight-rohingya.html>.

Michael Schloms. “Le dilemme inévitable de l’action humanitaire.” *Cultures & Conflits*, no. 60 (December 1, 2005): 85–102. doi:10.4000/conflits.1924.

Mohamed Warda. “Des Apatrides Nommés Rohingyas.” *Le Monde Diplomatique*, November 2014. <http://www.monde-diplomatique.fr/2014/11/MOHAMED/50923#nh2>.

N/A. “50 Still Missing after Boat Tragedy off Bangladesh.” Text. *ABC News*, November 8, 2012. <http://www.abc.net.au/news/2012-11-08/an-bangla-rescue/4361720>.

———. “Burmese Census Enumerators Violate Commitment with UNFPA in Western Burma.” *Burma Times*. Accessed March 19, 2015. <http://burmatimes.net/burmese-census-enumerators-violate-commitment-with-unfpa-in-western-burma/>.

———. “Merkel Prompts Myanmar over Minority Rights.” *Al Jazeera Online*, September 4, 2014. <http://www.aljazeera.com/news/asia/2014/09/merkel-cautions-myanmar-over-minority-rights-20149451957802177.html>.

———. “Thailand Sends Rohingya Muslims back to Burma.” *BBC News*, février 2014. <http://www.bbc.com/news/world-asia-26167676>.

———. “Thai Navy Denies Shooting Rohingya Refugees.” *BBC News*, March 15, 2013. <http://www.bbc.com/news/world-asia-21796825>.

———. “Why Is There Tension between China and the Uighurs?” *BBC News*, September 26, 2014. <http://www.bbc.com/news/world-asia-china-26414014>.

———, “Burma Unrest: Rakhine Violence ‘Displaces 30,000.’” *BBC News*. Accessed March 24, 2015. <http://www.bbc.com/news/world-asia-18449264>.

———, “Des Bouddhistes Extrémistes Attisent La Haine Contre Les Musulmans.” *Courrier International*, mai 2013. <http://www.courrierinternational.com/article/2013/03/26/des-bouddhistes-extremistes-attisent-la-haine-contre-les-musulmans>.

———, “Myanmar Arrests 30 over Killing of 10 Muslims.” *Reuters*. juillet 2012. <http://www.reuters.com/article/2012/07/02/us-myanmar-violence-idUSBRE8610CE20120702>.

——— “Myanmar Criticizes Ban Ki-Moon Over Use of ‘Rohingya’ Term.” *The Irrawaddy*, November 13, 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/govt-criticizes-ban-ki-moon-use-rohingya-term.html>.

Nyein Nyein. “Myanmar Mob Attacks Aid Group Offices, Forces Staff to Flee.” *The Irrawaddy*, March 27, 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/arakanese-mob-attacks-aid-group-offices-forces-staff-flee.html>.

Outlook-New Delhi. “L’Assam Confronté À Une Grave Crise Humanitaire.” *Courrier International*, October 2, 2012. <http://www.courrierinternational.com/article/2012/08/16/l-assam-confronte-a-une-grave-crise-humanitaire>.

Renaud Egreteau, “Birmanie : violences et apartheid contre les Rohingyas.” *CERI*, November 2012. <http://www.sciencespo.fr/ceri/fr/alterinter/birmanie-violences-et-apartheid-contre-les-rohingyas>.

Saw Yan Naing. “Medical Aid for Rohingya Could Resume After MSF Sign MoU With Burma.” *The Irrawaddy*, September 10, 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/medical-aid-rohingya-resume-msf-sign-mou-govt.html>.

Sethi, Atul. “Buddhist-Rohingya Clashes: Economy the Real Trigger?” *The Times of India*, juillet 2013. <http://timesofindia.indiatimes.com/world/rest-of-world/Buddhist-Rohingya-clashes-Economy-the-real-trigger/articleshow/21012754.cms>.

Thomas Liabot. “Les Rohingyas, Une Ombre Sur La Visite Du Président Birman.” *Libération*, juillet 2013. http://www.liberation.fr/monde/2013/07/17/les-rohingyas-une-ombre-sur-la-visite-du-president-birman_918656.

Tim Hume. “Aung San Suu Kyi’s Rohingya ‘Silence’: Has ‘The Lady’ Lost Her Voice?.” *CNN*, juin 2014. <http://www.cnn.com/2014/04/15/world/asia/myanmar-aung-san-suu-kyi-rohingya-disappointment/index.html>.

Tim McLaughlin, and Nyan Lynn Aung. “Govt Succeeds in Keeping Rohingya off ASEAN Summit Agenda.” *Myanmar Times*, mai 2014. <http://www.mmmtimes.com/index.php/national-news/nay-pyi-taw/10324-govt-succeeds-in-keeping-rohingya-off-asean-summit-agenda.html>.

Tom Andrews. “He Did! Obama Says Rohingya.” *United to End Genocide*, November 14, 2014. <http://endgenocide.org/obama-says-rohingya/>.

Vanessa Dougnac. “L’odyssée Tragique Des Rohingyas.” *Le Point*, avril 2013. http://www.lepoint.fr/monde/l-odyssee-tragique-des-rohingyas-04-04-2013-1690483_24.php.

Vanessa Thevathasan. “Interview: The Stateless Rohingya.” *The Diplomat*, October 25, 2014. <http://thediplomat.com/2014/10/interview-the-stateless-rohingya/>.

Vivian Tan. “Desperation Drives More Rohingya onto Smugglers’ Boats.” *UNHCR*, January 22, 2013. <http://www.unhcr.org/50fe9b4f6.html>.

Yen Snaing. “As Census Kicks Off, Questions and Criticisms Persist,” March 31, 2014. <http://www.irrawaddy.org/burma/census-kicks-questions-criticisms-persist.html>.

Autres sources Internet

Ambassade de France à Rangoun. “Politique Étrangère: La France En Birmanie.” *Ambafrance*, October 31, 2014. <http://www.ambafrance-mm.org/Politique-etrangere>.

Bureau of East Asian And Pacific Affairs. “U.S. Relations With Burma.” *U.S. Department of State*, September 3, 2014. <http://www.state.gov/r/pa/ei/bgn/35910.htm>.

Chatham House. “Chatham House Rule Translations.” *Chatham House*. Accessed April 25, 2015. <http://www.chathamhouse.org/node/45>.

CCFD. “Birmanie : l’UE Lève Les Sanctions Pour Privilégier Les Intérêts de Ses Entreprises.” *CCFD-Terre Solidaire*, avril 2013. <http://ccfd-terresolidaire.org/projets/asie/birmanie/birmanie-l-ue-leve-les-4151>.

CIA. “The World Factbook: Burma,” juin 2014. <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/bm.html>.

“Définitions : Pogrom - Dictionnaire de Français Larousse.” Accessed April 30, 2015. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/pogrom/61975>.

Foreign & Commonwealth Office. “President Thein Sein Makes Historic Visit to the UK - Press Releases.” *Gov.uk*, juillet 2013. <https://www.gov.uk/government/news/president-thein-sein-makes-historic-visit-to-the-uk>.

Haut-Commissariat aux droits de l’homme. “Procédures Spéciales Du Conseil Des Droits de L’homme.” *OHCHR*, 2015. <http://www.ohchr.org/FR/HRBodies/SP/Pages/WelcomePage.aspx>.

InfoBirmanie. “21 Avril : Journée de La Chemise Bleue En Hommage À Win Tin et Aux Prisonniers Politiques Birmans.” *Info-birmanie.org*. Accessed April 24, 2015. <http://www.info-birmanie.org/en-hommage-a-win-tin-et-aux-prisonniers-politiques-birmanle-21-avril-sera-la-journee-de-la-chemise-bleue/>.

M6. “L’émission d’Enquête Exclusive.” *M6.fr*, février 2015. http://www.m6.fr/emission-enquete_exclusive/22-02-2015-touristes_opium_et_guerilla_bienvenue_en_birmanie-2147556177.html.

Nations Unies. “Fournir de L’aide Humanitaire.” *Un.org*, n.d. <http://www.un.org/fr/sections/what-we-do/deliver-humanitarian-aid/index.html>.

“OCI En Bref.” *Www.oic-Oci.org*, n.d. http://www.oic-oci.org/oicv2/page/?p_id=116&p_ref=26&lan=fr.

Republic of Turkey Ministry of Foreign Affairs, “OIC Contact Group on Rohingya Muslims Holds Contacts in Naypyidaw.” Accessed April 16, 2015. <http://www.mfa.gov.tr/oic-contact-group-on-rohingya-muslims-holds-contacts-in-naypyidaw.en.mfa>.

Thierry Mathou, Ambassadeur de France en Birmanie. “« Birmanie Ou Myanmar ? Le Vrai Faux Débat Francophone ».” *La France En Birmanie*, juillet 2014. <http://www.ambafrance-mm.org/Birmanie-ou-Myanmar-Le-vrai-faux>.

Table des matières

Sommaire	3
Introduction.....	4
PARTIE I : ETAT DES LIEUX- La situation des Rohingyas face aux intérêts propres de la communauté internationale	10
Chapitre 1. Les Rohingyas ou « l'ennemi intérieur »	10
Section 1. Les Rohingyas, apatrides ostracisés dans leur propre pays	11
§ 1. Les Rohingyas privés de citoyenneté	11
A. Un contexte historique propice à l'exclusion des Rohingyas	11
B. La loi de 1982 et les trois nouvelles catégories de citoyens.....	13
C. Des politiques ultérieures toujours autant exclusives.....	15
§ 2. Une stratégie d'endiguement intérieur	17
A. Réduire : un droit au mariage et à la procréation strictement limité.....	18
B. Cantonner : la réduction de leur liberté de circulation	19
Section 2. L'Etat de Rakhine : entre haine interreligieuse, contexte d'expansion démocratique et intérêts économiques	22
§ 1. Un sentiment anti-musulman dans un pays majoritairement bouddhiste	23
A. Le mouvement 969 et l'association MaBaTha : pour une protection du bouddhisme contre l'envahisseur musulman	23
B. Chez la population rakhine, une méfiance prégnante vis-à-vis des musulmans.....	25
§ 2. Des enjeux politiques et sociétaux.....	26
A. Le parti pris du pouvoir et des médias en faveur de l'expulsion des Rohingyas	26
B. Le silence d'Aung San Suu Kyi comme manœuvre électorale	28
C. Des politiques restrictives contrastant avec une transition démocratique en cours.....	29
§ 3. L'Etat de Rakhine, fort enjeu économique et confiscation de terres	31
A. Des investissements chinois et indiens dans l'Etat de Rakhine	31
B. Un lien entre investissements et violences intercommunautaires ?.....	32
Section 3. Les violences intercommunautaires de 2012, une stratégie de nettoyage ethnique	33
§ 1. Un pogrom dirigé contre l'ethnie des Rohingyas	34
A. Juin et octobre 2012, deux vagues de violences ciblées contre les musulmans de l'Etat de Rakhine.....	34
B. L'ethnie des Rohingyas comme première victime des émeutes.....	35
§ 2. Accusations concernant la participation des autorités aux violences	38
A. Abus et exactions multiples : l'implication des forces de l'ordre dans les violences de 2012.....	38
B. La réponse des autorités aux accusations de violences de la part des forces de l'ordre.....	39
§ 3. Les répercussions des violences sur la situation des Rohingyas.....	40
A. Déplacement important de populations vers des camps de déplacés	40
B. Un exode massif vers les pays voisins	41
Chapitre 2. Une réaction en demi-teinte de la part de la communauté internationale	43
Section 1. Entre solidarité, rejet et inaction: des attitudes régionales hétérogènes	44
§ 1. Bangladesh et Thaïlande: pays voisins hostiles, fortement impactés par l'exode	44
A. Le refoulement des réfugiés rohingyas aux frontières	44
B. Mauvais traitement des Rohingyas : esclavage, trafic humain ou délation.....	46
§ 2. Indonésie et Malaisie: pays musulmans solidaires par l'intermédiaire de l'Organisation de Coopération Islamique	47
§ 3. L'inaction de l'ASEAN, de l'Inde et de la Chine.....	48
A. L'ASEAN attaché à son principe phare de non-ingérence	48
B. Inde et Chine, deux géants économiques entre affaires internes et intérêts économiques	49
Section 2. Une action des pays occidentaux et des organisations internationales en dents de scie	52
§ 1. Un assouplissement des relations économiques et diplomatiques	52

A. La levée progressive des politiques de sanctions économiques, une décision critiquée	52
B. Des relations diplomatiques apaisées ?	54
§ 2. Des abus en matière des droits de l'Homme assimilés à des « challenges »	56
§ 3. L'UE et l'ONU comme acteurs humanitaires, un cache-misère d'une impuissance politique ?	58
PARTIE II. Etude de cas : Face à la situation des Rohingyas, la réponse d'ONG	
humanitaires et de défense des droits de l'Homme.....	61
Chapitre 1. Des actions concrètes sur place et depuis la France face à la crise de l'Etat de	
Rakhine.....	65
Section 1. Une urgence humanitaire: l'action de Solidarités International	66
§ 1. Mise en place et déroulement d'une action humanitaire avec l'exemple de Solidarités International	
dans l'Etat de Rakhine.....	66
A. La mise en place de l'action de Solidarités International	67
B. Des actions concrètes en rapport avec l'eau dans les camps de déplacés	68
§ 2. Une place importante des partenaires institutionnels	69
A. Quelle indépendance face aux bailleurs institutionnels ?	70
B. Une collaboration avec les Agences des Nations Unies nécessaire sur le terrain	70
Section 2. Une crise des droits de l'Homme: les trois axes de travail d'InfoBirmanie.....	71
§ 1. Sensibiliser le public à la situation des droits de l'Homme en Birmanie	72
A. Sensibiliser via Internet, le site d'InfoBirmanie comme plateforme d'informations	72
B. Les relations avec les médias comme accès au grand public	73
§ 2. Faire du plaidoyer auprès des décideurs français et européens	74
A. Une coordination européenne pour des pressions nationales.....	74
B. La mission centrale d'InfoBirmanie : le plaidoyer auprès des autorités politiques françaises et	
européennes	76
§ 3. Soutenir la société civile birmane.....	76
A. Un travail de soutien depuis la France et en Birmanie.....	77
B. L'axe d'action le plus sensible.....	78
Chapitre 2. Les ONG sur une corde raide : les rapports difficiles des ONG avec les	
populations locales et le gouvernement birman.....	79
Section 1. Des populations locales hostiles aux ONG	79
§ 1. Le sujet « Rohingya », sujet sensible sur place	80
A. Des campagnes de haine atteignant toutes les franges de la population	80
B. Eviter le sujet comme principale précaution	81
§ 2. Des précautions prises par les ONG humanitaires face à une population locale inhospitalière	81
A. Combattre l'image négative des humanitaires par des échanges avec la population	82
B. Une prudence de rigueur pour protéger le personnel humanitaire	83
Section 2. Des dérapages sanctionnés durement par le gouvernement	85
§ 1. InfoBirmanie : la crainte d'être « black-listé » et de mettre en danger les activistes locaux	85
A. La crainte d'être « black-listé »	86
B. La crainte de mettre en danger les activistes locaux	86
§ 2. Le <i>Memorandum of Understanding</i> et l'exemple de Médecins Sans Frontières	87
A. Le MoU, un contrat garantissant le respect des affaires internes birmanes	88
B. L'exemple de l'expulsion de Médecins Sans Frontières	89
Chapitre 3. Relations entre ONG humanitaire et ONG de défense des droits de l'Homme :	
une complémentarité à défaut d'une collaboration.....	90
Section 1. Des contacts limités par un souci récurrent de protection des populations	91
§ 1. Pour Solidarités International, "rester auprès des populations" comme premier objectif	91
§ 2. Des métiers différents mais complémentaires, un humanitaire apolitique	92
Section 2. Un « dilemme humanitaire », la remise en cause d'un humanitaire nécessairement	
apolitique.....	94
§ 1. La mise en place du « dilemme humanitaire » en pratique	94
§ 2. Diversité de réactions face au dilemme humanitaire	96
Conclusion	98
Sigles et Abréviations :	104
Annexes	105

Annexe 1. Q&A Etat de Rakhine pour humanitaires – document interne fourni par Solidarités International	105
Annexe 2. Retranscription de l’entretien du 2 février 2015 avec Joshua Carroll, journaliste freelance en Birmanie.....	110
Annexe 3. Retranscription de l’entretien du 11 février 2015 avec Christophe Vavasseur, responsable du Desk Asie chez Solidarités International.....	116
Annexe 4. Retranscription de l’entretien du 19 mars 2015 avec Cécile Harl, coordinatrice chez InfoBirmanie.....	123
Sources	139
Bibliographie	144
Table des matières.....	151

Résumé

L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement civil en 2011 a ouvert une nouvelle ère pour la Birmanie. Outre l'ouverture diplomatique et économique, le pouvoir birman a également fait des efforts dans le domaine des droits de l'Homme. Cependant, le problème ethnique, et notamment celui des Rohingyas de l'Etat de Rakhine, reste une épine dans le pied du nouveau gouvernement, comme il le fut pour la junte militaire. Privés de leur nationalité depuis 1982, les Rohingyas sont la cible d'une stratégie de nettoyage ethnique caractérisée par les violences interethniques de 2012. La réaction de la communauté internationale, aussi bien régionale que globale, apparaît comme guidée par des intérêts propres. Qu'en est-il du rôle des ONG censées être indépendantes de toute influence étatique ? A travers des entretiens réalisés avec des professionnels d'ONG de droits de l'Homme et humanitaire, il s'agira d'observer que ces structures, bien qu'indispensables sur le terrain et en dehors, sont également traversées de difficultés internes, et parfois politiques, comme le montre le dilemme humanitaire.

Mots clés

Rohingyas ; ethnie ; Birmanie ; ONG ; Infobirmanie ; Solidarités International ; droits de l'Homme ; humanitaire ; nettoyage ethnique

Abstract

A new era opened for Burma when the civil government came in to power in 2011. In addition to the opening of diplomatic and economic channels, Myanmar has also made efforts in the area of human rights. However, ethnic problems, notably the Rohingyas from the state of Rakhine, continue to be a thorn in the foot of the new government, as it was for the military junta. Deprived of their nationality since 1982, the Rohingyas are the target of a strategy of ethnic cleansing characterised by inter-ethnic violence since 2012. The reaction of the international community, both regional and global, appears to be guided by vested interests. What about NGOs? Should the role of an NGO be independent from all state influence? Through interviews conducted with employees of humanitarian and human rights NGOs, it will be a question of observing that these structures, although essential both on and off the field, are also affected by internal difficulties, like these illustrate the humanitarian dilemma.

Key words

Rohingya ; ethnic group ; Myanmar : Burma ; NGO ; NGOs ; Infobirmanie ; Solidarités International ; human rights ; ethnic cleansing